TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 423 — 22 PAGES — VENDREDI 4 AOUT 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'armée éthiopienne poursuit son offensive en Erythrée

LIRE PAGE 4

LES RIVALITÉS ARABES AUTOUR DU PROBLÈME PALESTINIEN

Le siège parisien de l'O.L.P. est attaqué

• Un affrontement fait plusieurs dizaines de morts dans un camp de réfugiés au Liban

Plusieurs inconnus armés ont pénétré ce jeudi matin 3 août, vers 10 heures, dans l'immeuble du 138 boulevard Haussmann, à Paris (8e arrondissement) qui abrite les bureaux de la Ligue arabe et de l'O.L.P. Une fusillade a éclaté et aurait fait au moins trois blessés. Plusieurs grenades auraient, d'autre part, explosé.

Selon des sources policières, l'un des attaquants, un ressortissant jordanien, âgé de vingt-cinq ans, a été arrêté et désarmé par le personnel du bureau de la Ligue arabe. Deux autres ont été aperçus au troisième étage de l'immeuble — celui qui abrite les locaux de l'O.L.P. Un policier a déclaré qu'ils détiennent plusieurs otages. Les volets de cet étage ont ensuite été fermés. Mais les deux hommes semblaient parlementer avec d'autres personnes installées un étage plus haut.

• Au Liban, plusieurs dizaines de personnes ont été tuées ou blessées dans le camp de refugiés Palestiniens de Beddaoui lors d'affrontements armés qui ont opposé, au cours des deux derniers jours, le Fath à des organisations du Front du refus.

DERNIÈRE MINUTE :

M. Ezzedine Kallak chef du bureau de l'O.L.P. à Paris a été assassiné

L'expulsion des trois « diplomates » de l'ambassade d'Irak responsables de la fusillade du lundi 31 juillet rue du Général-Appert à Paris n'avait encore suscité ce mercredi aucune réaction du gouvernement de Bagdad ni d'aucun autre pays arabe. Les journaux arabes ont, en général, rapporté sans commentaire les événements. Ils ne font pas allusion aux hostilités qui paraissent ouvertes entre les groupes palestiniens du Front du refus et le Fath de M. Arafat.

C'est ainsi qu'on a appris ce jeudi de Beyrouth que *« plusieurs dizaines »* de personnes avaient été tuées ou blessées dans le camp palestinien de Beddaoui au nord du Liban au cours d'affrontements armés qui ont opposé, dans les deux derniers jours, le Fath à des militants du Front du refus. Le quotidien *l'Orient-le Jour* fait état de cinquante blessés.

D'autre part, l'administrateur du consulat d'Irak à Karachi, M. Ghaib Hassan, a été grièvement blessé mercredi 2 août dans un attentat apparemment dirigé contre le consul général, M. Amer Naji Zaïn Al-Din, indique-t-on à Karachi *(le Monde* du 3 août). L'un des deux auteurs de l'attentat a été tué et le second blessé par des policiers pakistanais. Un garde du consulat a également été blessé.

Selon un témoin, les deux terroristes, des Arabes à motocyclette, attendaient devant la principale entrée du consulat lorsque la voiture du consul général est arrivée. Ils ont alors ouvert le feu. Le consul n'était pas dans la voiture, mais M. Ghaib Hassan, qui descendait du véhicule, a été grièvement blessé. Son état serait critique.

Les gardes de sécurité pakistanais affectés au consulat ont tenté de désarmer les assaillants, mais ceux-ci ont continué à tirer, blessant un garde. Les Pakistanais ont finalement ouvert le feu à leur tour et chargé les terroristes à la baïonnette. L'un a été tué et l'autre blessé.

Les deux Arabes, identifiés sous les noms de Taha Mahmoud et Abdullah Saleh, auraient été en possession de passeports sud-yéménites, mais sont soupçonnés d'être des Palestiniens du Fath.

A Bagdad, le quotidien *Al Thaoura* a affirmé que le *« groupe droitier au sein de la révolution palestinienne »* est responsable des attentats contre les ambassades d'Irak à Londres et à Paris.

L'organe du parti, cité par l'agence de presse irakienne, affirme que *« la révolution irakienne avait accepté le dialogue proposé par le groupe droitier palestinien, mais que celui-ci a préféré tergiverser pour permettre l'accomplissement des deux crimes de Londres et de Paris et pour poursuivre la liquidation des groupes du refus au Liban ».*

De son côté, M. Ghazi Hussein, représentant de l'O.L.P. à Vienne, n'a pas exclu l'éventualité de représailles de l'Organisation de libération de la Palestine contre l'Irak.

• A Paris, de nombreux policiers ont assisté, ce jeudi 3 août, à 10 h. 30, en présence de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, à la levée du corps de l'inspecteur divisionnaire Jacques Capela, tué lors de la fusillade de la rue Appert. La cérémonie a eu lieu dans la cour d'honneur de la préfecture. M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, a salué la famille de la victime parmi laquelle se trouvait la fiancée et le fils de Jacques Capela.

Evoquant les circonstances de la mort du policier, M. Bonnet a notamment déclaré : *« Fidèle en cela à ses plus nobles traditions, la police française, dont c'est l'honneur de ne pas s'attaquer à un homme sans défense, a, lundi, avant et après le drame injustifiable, le drame odieux qui l'a privée d'un des meilleurs parmi les siens, donné une nouvelle fois la pleine mesure de sa maîtrise, de son sang-froid et de son efficacité, autant de qualités qui sont reconnues et admirées bien au-delà de nos frontières. »*

Renonçant à leur projet de se rendre à l'Elysée, les policiers présents ont gagné en cortège les Invalides où a eu lieu une brève manifestation. Trois inspecteurs sont ensuite allés déposer une gerbe devant l'ambassade d'Irak où a été tué M. Capela.

La diplomatie n'est plus ce qu'elle était

Des diplomates quelque peu espions, discrètement expulsés, cela n'est pas rare ; des diplomates assassinés pour des raisons obscures, c'est un risque du métier de plus en plus fréquent ; des ambassades transformées en forteresses ou des policiers pratiquant des contrôles d'identité, voire la fouille, à la place des huissiers bien élevés, c'est désormais la règle. Mais que des diplomates à la carrure de malfrat « défourguent » en pleine rue sur des policiers, soient arrêtés menottes aux poignets, fichés et photographiés, le regard absent, par les services anthropométriques, emballés enfin dans des gilets pare-balles et expulsés « manu militari », cela ne s'était encore jamais vu.

Ce que le public ne comprend pas, ni les policiers qui manifestaient mercredi place Beauvau, c'est que des personnages qui ont aussi outrageusement manqué aux règles élémentaires de leur profession, qui se sont livrés à des délits aussi flagrants sous l'objectif des caméras, que des individus aussi manifestement dangereux puissent par un geste magique, en sortant de leur poche un passeport diplomatique, trouver instantanément absous, ou presque. Nul ne se fait d'illusions sur les suites qui seront données par l'Irak à la demande française de juger les tueurs de la rue du Général-Appert. S'ils risquent des ennuis, ce n'est pas pour avoir tué un policier et blessé plusieurs personnes, mais pour avoir raté leur cible : le Palestinien preneur d'otages.

Le style diplomatique, les bonnes manières, la litote systématique, le « oui » qui veut dire « peut-être » et le « peut-être » qui veut dire « non » ont suscité beaucoup d'ironie, y compris celle de Georges Pompidou se gaussant de la diplomatie « de la tasse de thé ». Ces formes, souvent surannées, sont cependant des instruments indispensables du métier. L'immunité judiciaire, l'inviolabilité des locaux, participent à ce style qui fait du diplomate un personnage particulier.

L'ambassadeur et ses collaborateurs ne représentent pas qu'eux-mêmes. Ils représentent un Etat. Or il est admis que, sauf renonciation dûment enregistrée, les Etats sont souverains. Ils ne rendent de comptes à personne en dehors de leur propres citoyens. Ce sont les entités les plus puissantes qui puissent exister, et leurs gouvernants détiennent en principe tous les pouvoirs. Leurs intérêts, souvent contradictoires, se heurteraient de front et conduiraient toujours à des épreuves de force, et au stade ultime à la guerre, s'ils n'étaient convenus entre eux d'un code de bonne conduite : la diplomatie. Les diplomates doivent se comprendre à demi-mot, envelopper la politique de l'Etat qu'ils représentent d'une zone floue permettant d'éviter non seulement des pertes de face, mais les chocs brutaux, irrémédiables.

La dégradation de la diplomatie n'est pas phénomène nouveau. La fusillade de la rue du Général-Appert n'en est qu'une manifestation plus frappante que les autres. Les relations internationales, étant de plus en plus techniques et diversifiées (commerciales, scientifiques, etc.), ne peuvent plus relever des seuls diplomates professionnels. Le progrès des communications amène de plus en plus souvent les gouvernants à traiter les affaires étrangères directement, par le « téléphone rouge » ou par des sommets à répétition, en se privant des services d'un corps diplomatique dont la principale raison d'être est d'amortir les coups.

Entre ces règlements d'homme à homme, qui n'aboutissent souvent à rien, et les règlements de comptes en pleine rue, il existe une parenté : la diplomatie n'est plus ce qu'elle était. Mais pourra-t-on impunément s'en passer ?

(Lire nos autres informations p. 5.)

M. Giscard d'Estaing en Bretagne

Le plan Polmar est remanié

Après quelques hésitations, le président de la République a tenu la promesse faite en avril à des enfants de Portsall, le petit port du Finistère devant lequel s'était échoué le pétrolier libérien « Amoco-Cadiz », le 16 mars dernier, en passant la matinée du jeudi 3 août en Bretagne.

Arrivé à 10 heures sur la base aéro-navale de Landivisiau, M. Giscard d'Estaing devait survoler en hélicoptère, de Roscoff au Conquet, les rivages touchés par la marée noire. Il devait se poser à Ouessant, pour se faire présenter par le vice-amiral Coulondres, préfet maritime de Brest, les installations provisoires de surveillance du trafic maritime.

M. Giscard d'Estaing devait recevoir à Portsall les maires de quatorze communes sinistrées du Finistère. Cette entrevue devait être suivie d'un déjeuner, sur les rives de l'Aber-Wrac'h, avec les élus locaux et un certain nombre des personnes qui ont participé aux opérations de nettoyage des plages. Le président devait repartir pour Paris à 15 heures.

Cette visite-éclair est aussi une visite-surprise. Envisagée pour le 14 mai, elle fut annulée au dernier moment. Le 8 juillet, M. Bonnet, ministre de l'intérieur, déclarait que M. Giscard d'Estaing avait renoncé à ce déplacement et qu'il ne le ferait que dans quelques mois pour juger de l'application des mesures prises par le gouvernement le 6 juillet.

Les hôteliers, pêcheurs, ostréiculteurs, goémoniers et tous ceux qui ont profondément souffert de la marée noire ne devaient pas être reçus par le président, et ils ont exprimé leur déception. Venant trop tard pour relancer les efforts de ceux qui ont réparé les dégâts, mais trop tôt pour juger de l'efficacité des mesures gouvernementales, ce déplacement « présidentiel » semble surtout destiné à rassurer les vacanciers qui, jusqu'à ces derniers jours, boudaient la Bretagne. D'autre part, une prochaine instruction du premier ministre va réorganiser le plan Polmar (lire page 18 l'article de Marc Amboise-Rendu).

De notre envoyé spécial

Portsall. — Le bar des sports à Ploudalmézeau ; un « disco » jaillit du juke-box et mêle son rythme monotone aux coups de sonnette des billards électriques. La « marée noire » n'est plus un sujet de conversation. Elle est passée, et il est trop tôt pour en mesurer les conséquences à long terme. L'inquiétude se porte plutôt sur l'emploi. *« Celui qui veut travailler, il trouve »,* affirme un homme. *« Il paraît qu'il y a de l'embauche à Saint-Nazaire »,* dit une femme.

Aux murs des affiches annoncent les distractions du week-end à Portsall : samedi, feu d'artifice, retraite aux flambeaux, radio-crochet et bal champêtre ; dimanche, pendant les régates annuelles, jeux divers et promenades en mer « vers l'*Amoco-Cadiz* par le canal de sauvetage ». Le pétrolier libérien, dont les 250 000 tonnes de brut s'étaient déversées au mois de mars sur les côtes du Finistère, est devenu une attraction. *« Pour nous, ça va,* dit la patronne de l'hôtel des Voyageurs. *On a du passage. Les gens viennent voir. »* Ils viennent, mais ils ne restent pas : les meublés et les terrains de camping sont restés à demi-vides au mois de juillet.

Pourtant, la sympathie n'a pas manqué aux habitants de ce pays dévasté. *« Des gens nous ont téléphoné,* dit M. Jules Legendre, adjoint au maire de Ploudalmézeau, *pour nous dire : nous sommes âgés ; les plages, ça nous est égal ; on viendra passer huit jours avec vous en août. »* Une plage sur cinq a été complètement nettoyée, notamment celle de Tréompan au nord-est de Portsall. C'est une longue grève sans rochers, où il était facile de passer une herse. Elle accueille cette semaine un rassemblement de tziganes. Ailleurs, les rochers ont gardé une couleur sombre.

Si les hôteliers locaux ne se plaignent pas, en revanche, le bilan est lourd pour l'ensemble du département. La baisse de fréquentation par rapport à l'an dernier a été de 30 % à 40 % au mois de mai, de 50 % à 60 % en juin et de 30 % en juillet, indique-t-on au syndicat de l'industrie hôtelière. En juin, ce sont surtout les clients étrangers qui ont fait défaut. Mais comment dire si cette désaffection était due au mauvais temps ou à la crainte de trouver les plages polluées ? A la préfecture de Quimper, où arrivent les dossiers de demande d'indemnisation, on est prudent. *« Il faudra faire le bilan après la saison et essayer de faire la part des choses. »*

Pendant les cinq heures qu'il a passées dans le Finistère, le chef de l'Etat ne devait pas rencontrer les représentants des milieux professionnels. Les commerçants comptent sur les élus pour faire connaître leurs revendications. *« Nous souhaitons que soit étudiée une formule de prêt bonifié sur quatre à sept ans »,* dit M. Alfonse Arzel, conseiller général (majorité) et maire de Ploudalmézeau.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 18.)

AU JOUR LE JOUR

AOUT A BEYROUTH

Une colonne de l'armée libanaise bloquée par les milices chrétiennes, sous un tir d'artillerie israélienne, dans la zone des « casques bleus », non loin des secteurs palestiniens, tandis que l'armée syrienne veille, plus de près que de loin, et qu'on en vient aux règlements de comptes entre factions palestiniennes aux alentours des ambassades irakiennes, comme entre le Front du refus et les modérés : voilà une situation dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est compliquée.

Si l'on ajoute que la clé du problème est à Washington et à Moscou, on peut se demander s'il restera encore une porte à ouvrir au Liban le jour où l'on aura retrouvé la serrure.

BERNARD CHAPUIS.

LA YAKOUTIE, TERRE DE DÉFRICHEMENT

I. — Un futur Eldorado ?

De notre envoyé spécial DANIEL VERNET

Yakoutsk. — Toute conversation avec des étrangers commence en Yakoutie par deux sujets : la température et l'espace. L'hiver qui dure selon les régions de huit à dix mois est très froid, le bref été, chaud et humide, est propice à la multiplication des moustiques. Les amplitudes de température dépassent 100° et la Yakoutie possède avec Verkhoïansk la ville la plus froide d'Union soviétique. L'espace ! Aucun interlocuteur ne se lasse de répéter que la République autonome, qui n'est peuplée que de huit cent mille habitants, est six fois plus étendue que la France. Si l'on ajoute que le permaligel que les Russes appellent *merzlota* (couche éternellement gelée à des profondeurs atteignant plusieurs dizaines de mètres) sévit sur la majeure partie du territoire, gênant la construction et les travaux publics, le décor sera planté.

Le froid et l'espace ne sont pas seulement des données *« folkloriques »* pimentant un peu le voyage du touriste en mal de dépaysement. Ce sont deux facteurs économiques de première importance dans une des régions les plus riches de l'Union soviétique en minérals de toute sorte, en charbon et en pierres précieuses, comme en ressources énergétiques, qui pourrait être dans quelques décennies un nouvel Eldorado. Si la mise en valeur de la Sibérie est la grande aventure économique de l'U.R.S.S. dans ce dernier quart de siècle comme le défrichement le fut au douzième siècle pour l'Europe (1), l'aventure ne fait que commencer.

Terre de défrichement, la Yakoutie est aussi une terre d'exil. Le musée de Villousk consacre une grande place au philosophe russe Nicolas Tchernychevsky qui fut en exil dans cette contrée au dix-neuvième siècle, mais il existe encore des camps de travail dans la région de Kolyma, à l'extrême est de la Yakoutie où le climat est particulièrement rude. Dans les régions que nous avons traversées, à l'ouest du fleuve Léna, on nous a affirmé qu'il n'y avait pas de camps, mais d'avion nous avons pu voir près de Jigansk, les carrés plus clairs que les camps ont laissé dans la forêt.

Les autochtones qui peuplaient ces contrées avant l'arrivée des Russes en 1632 et qui représentent maintenant à peine la moitié de la population, comme tous ceux qui sont venus de l'« *Ouest* » (c'est-à-dire de la partie européenne de l'U.R.S.S.) attirés par les promesses du « boom » économique, supportent très bien les dures conditions climatiques. *« On travaille dehors jusqu'à — 45 °C,* dit un chef de chantier. *Les machines s'arrêtent avant les hommes. »* A Yakoutsk, capitale de la République, comme dans les autres villes, les immeubles modernes de plusieurs étages bénéficiant du confort remplacent peu à peu les maisons de bois traditionnelles, aux volets et encadrements de fenêtres ourlés, plus belles sans doute mais moins commodes.

« Il nous faut construire serré, explique le maire de Yakoutsk — un jeune diplômé d'électromécanique et d'histoire, âgé de trente-neuf ans, issu d'une famille de paysans d'au-delà du cercle polaire — *car les réseaux de canalisations coûtent très cher. »* (Environ 1 000 roubles le mètre.) L'eau, le gaz, l'électricité sont enterrés dans des coffres de béton de 5 mètres de côté.

(Lire la suite page 3.)

(1) Voir à ce sujet Georges Duby : *Guerriers et Paysans*, Gallimard.

LA TÉTRALOGIE A BAYREUTH

Autant raconter le vent qui se lève...

Au soir de la troisième « Journée », quand le Crépuscule des dieux *s'étend peu à peu sur la scène du Festpielhaus jusqu'à l'embrasement final, il ne reste plus grand-chose à dire. Saisir les impressions fugitives et tenter de les accoler artificiellement les unes aux autres ? Vouloir exprimer ce qu'on ressent pour finir, et qui n'est que la somme de mille détails accumulés, sans savoir quelle part on y prend en imagination ? Autant raconter le soir qui descend dans le parc pendant les entractes, le vent qui se lève et les oiseaux au-dessus de la tête...*

Les discussions vont toujours bon train, principalement sur la mise en scène (c'est-à-dire le plus souvent sur les décors et les costumes...), parfois sur les chanteurs, bien que l'unanimité se soit faite sur Manfred Jung, plus convaincant que René Kollo dans le rôle de Siegfried, et surtout sur Gwyneth Jones, une Brünnhilde « légère » sans doute mais sans défaillance, la puissance de l'aigu compensant largement un grave un peu faible. Tout cela n'est bien sûr qu'une façon de parler, car, dans des rôles aussi exigeants, l'interprétation occupe la première place. Non seulement le jeu dramatique (serait-il d'ailleurs concevable dans ce ring qu'un chanteur n'ait pas l'aisance d'un véritable acteur ?) mais la conception vocale du personnage.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 8.)

FONCTION PUBLIQUE ET POLITIQUE

Répliques à... Ezra Suleiman

La liberté d'engagement n'est pas la même pour tous

L'article du professeur américain Ezra Suleiman (le Monde *du 20 juillet), traitant de la politisation de la haute fonction publique en France nous a valu plusieurs lettres. Nous en avons retenu deux dont voici l'essentiel.*

Deux points du raisonnement demandent nuance au seul plan des faits.

1) Selon l'auteur, qui n'est ni le premier ni le seul à tenir ce propos, la main-mise des fonctionnaires de quelques corps prestigieux sur les cabinets ministériels serait relativement récente, croissante, et serait également la voie de la politisation de la haute fonction publique.

Or la coupure, très réelle, est entre les cabinets ministériels de la IIIe République et ceux de la IVe. En ce domaine, la Ve gaullienne ou post-gaullienne n'a pas innové. Sous la IIIe, les cabinets étaient plus principalement politiques et nettement moins technico-administratifs, une raison simple étant que le nombre plus réduit des directions et des affaires permettait aux ministres eux-mêmes de suivre davantage la marche quotidienne de leur département. Il y a un changement de fonction des cabinets avec l'économie dirigée, l'esprit planificateur et la bureaucratisation conséquente. Des clients, partisans et amis du ministre, on passe aux conseillers techniques dont le lien avec le ministre est de manière générale, à leur entrée, sensiblement moins personnel. Il y a eu également changement dans la nature du recrutement pour une raison très évidente et assez peu connue : les ministres n'ont que très peu de possibilités de rémunérer des collaborateurs personnels, et ce, depuis la fondation de la IVe République, à la différence des us et pratiques de la IIIe. Même si certaines firmes pouvaient trouver avantage à placer auprès d'un ministre un de leurs hommes et à continuer de le payer, on imagine mal le gouvernement qui tolérerait une aussi visible apparente collusion entre le privé et le public.

L'impact de la modernisation

Peut-être les ministres socialistes de la IVe République auraient-ils pu s'entourer de permanents syndicaux ; à quelques demi-exceptions près, ils ne l'ont pas fait. Sans doute y étaient-ils d'autant moins enclins que le courant social démocrate est depuis longtemps, avec toutes ses variantes, plus à gauche ou plus centriste, massivement représenté dans la fonction publique du haut en bas de l'échelle.

Le passage par les cabinets est payant dans une carrière de fonctionnaire, c'est peu douteux, mais de là à conclure à une politisation croissante de la fonction publique, la conséquence ne vaut pas. Il n'y a jamais eu sous les Républiques françaises et il ne peut y avoir de neutralité politique absolue des hauts fonctionnaires nommés en conseil des ministres. Mais, sous la IIIe République, certains étaient nommés préfets ou trésoriers-payeurs généraux, qui n'avaient jamais été fonctionnaires ; d'anciens membres de cabinet se voyaient accorder des emplois plus modestes dans l'administration ou la magistrature, toutes choses, depuis 1946, impensables. La nouveauté de la Ve République à partir de 1962, c'est le trajet : ENA, grand corps, cabinet ministériel, députation, et, bien entendu, le passage par le cabinet aide à trouver, ou plutôt à se voir accorder, une bonne circonscription.

Ce n'est pas la politisation de la fonction publique, c'est le passage de la haute fonction publique vers la politique. Les énarques remplacent les avocats. Dans une société française où les continuités sont plus fortes que les ruptures, c'est tout simplement l'impact de la modernisation des sociétés industrielles avancées : déclin des professions libérales, progrès du salariat, de la technique et de la bureaucratie au sens technique du terme, sans jugement de valeur.

2) Le professeur Suleiman voit, à juste titre, dans les libertés dont jouissent, fort visiblement, certains hauts fonctionnaires d'être tout à la fois leaders politiques, une forme de subvention demi-occulte de l'Etat aux partis, socialistes ou de la majorité tout autant. Selon lui, l'accès à ce privilège va de pair avec l'appartenance à un corps prestigieux. Voilà qui n'est pas exact. Qui connaît la France profonde, j'entends les départements, sait combien de fonctionnaires de tous grades et de toutes administrations (l'éducation venant en tête quand ce ne serait qu'à raison du nombre) consacrent, parfois sous le couvert d'une décharge au titre d'un syndicat, d'une œuvre ou d'une association, mais souvent sans une partie de leur activité à l'animation ou à l'encadrement d'une formation politique au niveau local ou départemental.

Le fait est qu'en France, à l'exception du parti communiste, les partis politiques tendent à avoir parmi les membres de leur appareil une structuration des positions sociales assez largement analogue à celle de la hiérarchisation du prestige des professions et métiers dans la société. Autrement dit, les partis politiques ne constituent pas, ou peu, des voies d'accès aux positions de commandement, différentes de celles des examens et concours de la République. A Paris, les énarques, au comité départemental ou à la fédération, l'inspecteur du Trésor et le professeur certifié, au niveau local le conducteur des travaux publics et l'instituteur. En Grande-Bretagne, la liaison, beaucoup plus forte qu'en France, entre syndicats et parti socialiste, fait que nombre de personnalités du Labour se sont formées dans les Unions et ont été promues par elles. Le point est la faible capacité des partis en France à attirer, découvrir ou promouvoir des talents qui n'aient pas d'abord été consacrés dans la vie professionnelle, c'est-à-dire dans la bourgeoisie et la méritocratie.

Au-delà, le débat d'opinion est ouvert : à l'ethnocentrisme américain qui s'indigne, l'ethnocentrisme français peut répondre sans rougir que la liberté d'engagement politique des fonctionnaires est un des points vrais du libéralisme français, même s'il est certain, hélas ! qu'on risque plus d'être sanctionné si on est un petit.

JACQUES LAUTMAN,
professeur de sociologie à l'université Paris-X.

Parlez-nous plutôt des États-Unis

Le système politique nord-américain est ploutocratique, l'un des plus corrompus et l'un des plus dangereusement corrupteurs de notre époque.

Aussi le professeur Ezra N. Suleiman s'est-il trompé de sujet (dans son article du *Monde* du 20 juillet, « Fonction publique et politique »). Les Français connaissent d'expérience leur système politique : ploutocratique, corrompu et corrupteur, mais à échelle réduite par rapport au modèle américain. Ils n'ont donc pas besoin des portes ouvertes défoncées.

Par contre, que le professeur de l'université californienne de Los Angeles veuille bien nous décortique les mécanismes du système américain pour mieux nous en défendre.

JEAN DE MARCILLAC,
Paris.

Esquisses

Les rapports entre les enfants et les parents sont inexpiables, car ceux-ci incarnent le mystère de la naissance et la tragédie de la mort. L'ironie, la légèreté, peuvent-elles intervenir dans cette relation ?

Le racisme qui oppose les générations est un des plus cruels.

Cet homme s'inquiète et s'assombrit soudain : c'est le temps qui travaille son visage.

« Cet homme, *dit-on*, n'a pas changé. Toujours le même... » *Et certains de s'en réjouir. Pourtant, quelle tristesse, quel ennui de le retrouver ainsi ! Les gens, qui restent conformes à ce qu'ils étaient jadis, auront donc traversé leur époque pour n'en rien recevoir. Ce n'est pas le changement qui est effrayant, mais la répétition, qui, en figeant nos traits, accomplit le travail de la mort, avant même que celle-ci intervienne.*

On n'imite rien davantage que les naufrages des autres.

FRANÇOIS BOTT.

FEUILLETON 22 — 4 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Après la perquisition fructueuse effectuée chez le chef de la police locale Donahure, le sergent Ryder et son fils Jeff, qui enquêtent sur le vol de combustibles nucléaires avec prise d'otages qui a eu lieu à la centrale de San-Ruffino, se sont rendus chez un autre personnage véreux de Sacramento, le juge LeWinter. Ils ont trouvé celui-ci en compagnie de sa secrétaire d'origine russe. Après les avoir attachés avec des menottes, Ryder inspecte le coffre du juge, dans lequel il prend divers documents.

RYDER trouva Jeff en train de fouiller méthodiquement toutes les poches des costumes de LeWinter, dont le nombre était considérable. LeWinter lui-même et sa « secrétaire » étaient toujours confortablement étendus ; Ryder les ignora et appuya sur le bouton de la télévision. Il ne chercha pas une chaîne particulière : elles devaient toutes diffuser le même programme. Il ne regardait pas l'écran, et, du reste, il ne semblait pas regarder quoi que ce soit, mais, en fait, il prenait soin que le couple étendu sur le lit n'échappât pas à sa vision périphérique.

L'annonceur, qui se trouvait par pure coïncidence être vêtu d'un costume et d'une cravate sombres, avait adopté un ton sépulcral, celui des commentateurs de funérailles nationales. Il se borna, au demeurant, à récapituler les faits. La centrale de San-Ruffino avait été cambriolée tard dans l'après-midi, et les criminels avaient réussi à s'enfuir en emportant avec eux des matériaux nucléaires susceptibles d'être transformés en armes et en emmenant des otages. Les quantités de matériaux nucléaires étaient précisées, ainsi que les noms et adresses des otages. On n'avait pu identifier la personne qui avait fourni ces informations ni l'origine de celles-ci, mais leur authenticité était indiscutable, ce qu'avaient du reste confirmé les autorités. Ces mêmes autorités avaient mis en train des recherches très poussées. Le bla-bla habituel, pensa Ryder : Ils ne disposent d'aucune piste pour entreprendre des recherches. Il éteignit la télévision et lança un coup d'œil à Jeff.

« Tu as remarqué quelque chose, Perkins ?

— La même chose que toi. Le visage de notre Casanova, ou du moins ce qu'on peut en voir, n'a fait montre d'aucun changement d'expression notable. Il est dans le bain jusqu'au cou, je dirais.

— Cela équivaut à une confession signée. Ces nouvelles n'en étaient pas pour lui. »

Il dévisagea LeWinter et parut pendant un instant plongé dans une réflexion profonde avant de déclarer :

« J'ai trouvé. Vos sauveteurs, j'entends. Je vais vous envoyer un reporter et un photographe du *Globe* pour vous délivrer.

— N'est-ce pas intéressant ? dit Jeff. Je crois que, cette fois, Don Juan a légèrement changé d'expression. »

En fait, l'expression de LeWinter avait énormément changé. La peau bronzée était devenue grisâtre et les yeux, soudain protubérants, paraissaient sur le point de fausser compagnie à leurs orbites.

Le Globe était un journal qu'on pouvait feuilleter sans savoir lire. Il était spécialisé dans les portraits artistiques de dames analphabètes très déshabillées, qui lisaient Sophocle dans le texte, dans les instantanés innocents représentant les grands de ce monde dans des postures apparemment compromettantes ou en tout cas indignes d'eux, et, pour ceux des clients qui savaient lire, dans d'abondants ragots qui se voulaient des croisades contre les entorses à la morale. Il n'était pas besoin de recourir à la télépathie pour deviner que la sensibilité du juge serait mise en éveil par la seule mention du *Globe*, et, plus particulièrement, par l'idée qu'à la « une » de cet organe de presse pût paraître une photographie sans retouches, considérablement agrandie, le représentant en compagnie d'une personne dont la seule parure était une paire de menottes. On pouvait faire confiance au *Globe* : la photo occuperait toute la page et ne laisserait de place qu'à une légende alléchante.

Une fois redescendu dans le bureau, mais cette fois avec Jeff, Ryder dit à ce dernier :

« Jette un coup d'œil à ces dossiers judiciaires. Tu y trouveras peut-être quelque chose d'intéressant, quoique j'en doute. Moi, il faut que je donne un coup de fil. »

Il composa un numéro et, en attendant la réponse, parcourut du regard la liste de noms et de numéros de téléphone qu'il avait prise dans le coffre. Quand une voix se fit entendre à l'autre bout du fil, il demanda à parler à M. Jamieson, qui était le responsable nocturne du central téléphonique ; il l'eut presque immédiatement en ligne.

« Ici le sergent Ryder. J'ai à vous demander un renseignement important et confidentiel. (Jamieson, qui cultivait certaines illusions sur sa propre importance, aimait à les voir nourrir par d'autres personnes.) J'ai ici un numéro de téléphone... Il me semble que c'est la ligne privée du shérif Hartman à son domicile, mais je n'en suis pas certain, et le numéro n'est pas dans l'annuaire. Pourriez-vous vérifier que je ne me trompe pas ?

— C'est important, bien sûr, dit Jamieson d'un ton vibrant tout en notant le numéro. Chut, chut !

— Vous ne pouvez même pas savoir combien c'est important. Vous avez entendu les nouvelles ?

— San-Ruffino ? Mon Dieu, oui, je viens de les entendre. Sale affaire, hein ?

— Plus que vous ne sauriez croire. » Il attendit patiemment que Jamieson eût procédé à sa recherche.

« Vous avez raison, dit finalement celui-ci. Le numéro et le nom correspondent. Dieu sait pourquoi il n'est pas dans l'annuaire. Voici l'adresse : 118 Rowena. »

« Qui est ce Hartman ? demanda Jeff quand son père eut remercié Jamieson et raccroché.

— Le shérif local. Ce coffre est branché sur son bureau. Quelque chose t'a échappé, là-haut, n'est-ce pas ?

— Je sais bien.

— Comment le sais-tu ?

— Si tel n'était pas le cas, tu ne le dirais pas !

— N'as-tu pas remarqué que LeWinter m'a bien vite indiqué la cachette de la clé de son coffre. Cela ne te dit rien au sujet du shérif Hartman ?

— Non, pas grand-chose. Pardon : rien de bon.

— Rien de bon, en effet. Il doit y avoir fort peu de gens à qui LeWinter fait suffisamment confiance pour accepter l'idée qu'ils le trouvent dans une situation aussi scandaleuse et compromettante ; le shérif Hartman doit être du nombre, car il sait qu'il tiendra sa langue. Donc, il y a un lien entre eux.

— Il est malgré tout possible que LeWinter ait un ami ici bas !

— Nous sommes en train de discuter de probabilités, et non pas de ce qui est presque impossible. Chantage ? Très improbable. Si le juge faisait chanter Hartman, l'histoire d'aujourd'hui aurait été une occasion unique pour le shérif de faire cesser le chantage une fois pour toutes, et LeWinter n'aurait pas risqué une chose pareille. Bien sûr, il se pourrait que LeWinter fût la *victime* du chantage, mais je n'arrive pas à le voir dans ce rôle. Je les vois plutôt tous les deux complices dans quelque magouille très profitable. Une affaire criminelle, sans doute, car un juge honnête ne se compromettrait pas avec un vulgaire shérif. Tout ce que je sais, c'est que LeWinter est une crapule ; j'ignore tout de ce Hartman, mais il ne vaut probablement pas davantage.

— En notre qualité de flics honnêtes, même si nous sommes momentanément en chômage, il nous appartient de découvrir quelles sont les activités *illicites* de ce shérif-là. Allons-nous recourir à ce qui semble être devenu notre méthode habituelle ? »

Ryder acquiesça.

« Est-ce que Donahure peut attendre ? reprit Jeff.

— Il attendra. »

Ryder composa un nouveau numéro sur le cadran du téléphone.

« M. Aaron ? Ici le sergent Ryder. Ne vous méprenez pas sur mes intentions, mais je voudrais vous poser une question : aimeriez-vous qu'un de vos photographes prenne un cliché représentant un citoyen éminent de notre ville dans une situation compromettante ? »

La réponse d'Aaron exprimait une incompréhension totale : son ton n'était pas froid, il était simplement évasif.

« Sergent, vous m'étonnez. Vous savez bien que *l'Examiner* n'est pas un journal à scandales.

— Dommage. Je croyais que vous vous intéressiez aux petites manies du juge LeWinter. »

Avec Donahure, LeWinter partageait le privilège d'être une des cibles favorites d'Aaron dans ses éditoriaux.

« Ah ! fit celui-ci soudain intéressé, de quoi s'occupe en ce moment ce vieux bouc ?

— Il ne s'occupe de rien du tout. Il est couché. Avec sa secrétaire, qui a l'âge d'être sa petite-fille. Quand je dis qu'il est couché avec, je veux dire qu'il couche avec. En cet instant précis, il est en outre intimement lié à elle — par des menottes. Et l'un et l'autre sont liés au lit — par des menottes également.

— Bon Dieu ! fit Aaron en toussant, sans doute pour étouffer un fou rire. Cela m'intrigue beaucoup, sergent, mais je continue à craindre que nous ne puissions publier...

— Personne ne vous demande de publier quoi que ce soit. Il suffit de prendre une photo.

— Je vois, dit Aaron après un court silence. Tout ce que vous voulez, c'est qu'il sache que cette photo a été prise ?

— Exactement. Je serais heureux que vos gars m'aident à entretenir le bobard que je lui ai raconté, à savoir que j'allais lui envoyer des reporters du *Globe*. »

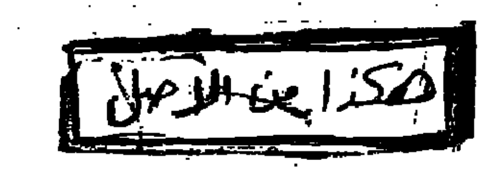
Cette fois, Aaron ne se retint pas de pouffer.

« Voilà qui va le rendre fou de joie !

— Littéralement fou. Merci beaucoup. Votre photographe n'a qu'à entrer : la porte est ouverte. J'ai laissé les clés des menottes sur la table du bureau du juge. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



Le Monde

étranger

PORTUGAL

Les socialistes ne souhaitent pas renouer l'alliance avec les centristes

L'hypothèse de la formation d'un gouvernement constitutionnel fondé sur un nouvel accord P.S.-C.D.S. semble écartée à Lisbonne, nous indique José Rebelo, notre correspondant. Le secrétariat national du parti socialiste, réuni le mercredi 2 août après le discours prononcé par le président Eanes, a considéré en effet inutile d'entamer des contacts qui ne seraient pour le C.D.S. qu'une « tentative d'obtenir dans un contexte de crise ce qu'il n'a pu obtenir à la table des négociations ». Le P.S. estime en outre que le délai de quatre ou cinq jours que le président de la République a laissé aux partis politiques pour s'entendre était « trop court ».

L'autre hypothèse avancée par le chef de l'Etat est la formation d'un gouvernement ayant sa confiance personnelle, où siégeraient des indépendants et des dirigeants politiques détachés de leur parti et choisis en raison de leurs compétences. Cette solution a déjà reçu un accord de principe des communistes et des sociaux-démocrates du P.S.D. Elle a obtenu également l' « agrément » de la commission politique du C.D.S. En revanche, elle suscite de visibles réticences chez les socialistes. Malgré les propos rassurants tenus à ce sujet par le général Eanes, le P.S. craint toujours, semble-t-il, l'instauration d'un régime présidentialiste.

Une démocratie en rodage

par MAURICE DUVERGER

La crise gouvernementale de Lisbonne se déroule dans le cadre d'un système politique peu répandu, dont les règles demeurent encore peu connues. Le même que celui de notre Cinquième République : ce régime semi-présidentiel, qui fait coexister un président élu au suffrage universel et doté de pouvoirs propres, comme aux Etats-Unis, avec un premier ministre et un gouvernement responsables, comme dans les régimes parlementaires. En comparant les pratiques des sept régimes d'Occident qui connaissent ou ont connu ce système, on a pu montrer que l'influence réelle du chef de l'Etat y dépend moins de ses prérogatives constitutionnelles que de ses rapports avec la majorité parlementaire et la consistance de celle-ci (1).

Qu'il existe une majorité nette et stable et qu'elle reconnaisse le président pour leader, il acquiert une puissance considérable et repousse le premier ministre au second plan, comme on le voit en France depuis vingt ans. Au contraire, le président est réduit lui-même à une situation subalterne s'il est opposé à cette majorité ou s'il n'en est pas le chef tout en lui appartenant, ou encore s'il est un personnage plus ou moins neutre. Alors, le premier ministre devient le véritable chef du gouvernement, comme en régime parlementaire : on le voit en Autriche.

S'il n'existe pas de majorité nette et stable, le système prend toute son originalité. Le président peut pallier provisoirement l'impuissance de l'Assemblée nationale par des procédures diverses. Il peut former des cabinets en dehors des partis pour faire face à des situations graves ou faciliter des transitions. Mais il n'a pas les moyens de gouverner durablement sans l'accord au moins tacite des députés. En Finlande, le régime a ainsi évolué vers une sorte de dyarchie, où le chef de l'Etat exerce une influence considérable, tout en restant obligé de respecter la volonté de l'Assemblée. L'impuissance naturelle des Parlements sans majorité se trouve partiellement corrigée, mais l'instabilité des gouvernements reste grande, puisque soixante se sont succédé en soixante ans.

Le Portugal appartient à cette seconde catégorie de régimes semi-présidentiels. L'Assemblée de la République n'a pas de majorité nette et stable. Sur le papier, une alliance de gauche serait possible entre communistes et socialistes. En pratique, elle est irréalisable. Avec 35 % des suffrages et 40 % des sièges parlementaires, le parti de Mario Soares est l'axe nécessaire de tout gouvernement. Il a d'abord essayé un ministère purement socialiste, s'appuyant alternativement sur sa droite et sur la gauche. Il a tenté ensuite de s'allier avec le Centre démocratique et social, formation politique officiellement la plus à droite des granrs partis.

Cette « alliance » considérée au départ comme « exemplaire » a permis au C.D.S. de se situer au « centre » de l'échiquier politique alors que les sociaux-démocrates de M. Sà Carneiro étaient *a priori* plus « à gauche » que les amis de M. Freitas do Amaral. En fait, les bases électorales du C.D.S. sont au moins autant motivées par l'anticommunisme que celles du P.S.D. Plus progressistes que leurs électeurs, les leaders du C.D.S. ont donc finalement démissionné du gouvernement pour ne pas perdre contact avec leurs troupes. En tentant de rester seul au pouvoir, Mario Soares revenait simplement à sa tactique antérieure.

Le président de la République ne l'a pas voulu. Sa décision de révoquer le premier ministre est parfaitement conforme à la Constitution, qui lui donne expressément ce pouvoir, comme c'est également le cas en Autriche et comme ce l'était sous la République de Weimar. Cette intervention marque un tournant dans le régime portugais, parce que le chef de l'Etat s'était cantonné jusqu'à présent dans un rôle relativement effacé, tout en exerçant une influence non négligeable sur le gouvernement. Ainsi s'expliquent l'agitation politique à Lisbonne et les commentaires de la presse internationale. La méconnaissance des règles du système semi-présidentiel a accentué l'effet de choc. Il en va de même de la méconnaissance de la personnalité du chef de l'Etat, homme discret et solitaire, qui garde figure de Sphinx aux yeux de ses compatriotes.

Les nostalgiques d'un régime musclé ont espéré d'abord que ce militaire abuserait de ses prérogatives constitutionnelles pour faire glisser le Portugal vers un présidentialisme autoritaire. Ils lui ont ensuite reproché ce qu'ils appelaient son inertie. Les voici qui l'approuvent bruyamment aujourd'hui, en le poussant vers le Rubicon. Certes, le général Eanes pourrait suivre la voie où s'est engagé, voici près d'un demi-siècle, le maréchal Hindenburg en appelant von Papen, après la révocation de Brüning. C'est le risque de tout système semi-présidentiel qu'il facilite de tels coups d'Etat. Rien ne permet de croire qu'une telle perspective puisse être envisagée par l'homme qui nous disait, en novembre 1976, calmement mais fermement, en pesant ses mots : « *Nous n'avons pas fait la révolution du 25 avril seulement pour changer les hommes au pouvoir.* »

Le geste des socialistes, refusant tout d'abord d'expédier les affaires courantes, fait partie du rodage d'un système politique peu familier. De même, les déclarations lancées de ci, de là, suivant lesquelles le Parlement portugais ne pourrait pas être dissous faute d'avoir voté une loi électorale. Comme si le même principe de continuité de l'Etat n'obligeait pas à laisser en fonctions des ministres révoqués tant que leurs successeurs n'ont pas été nommés, et à maintenir en application le régime électoral qui a permis d'élire une Assemblée, si celle-ci est dissoute avant d'en avoir établi une autre.

Le régime semi-présidentiel permet au chef de l'Etat d'utiliser ses prérogatives pour tenter de promouvoir la majorité qui a ses préférences, à condition que les députés ou les électeurs aient le dernier mot. On peut discuter s'il était préférable d'employer ce moyen à Lisbonne ou ceux prévus par Mario Soares : question d'opportunité politique, dont la réponse n'est pas évidente. Mais on ne peut pas discuter la légalité ni la légitimité de la voie choisie par le général Eanes, dans le cadre établi par la Consititution portugaise.

De toute façon, il est sans doute utile que le président ne laisse pas tomber en quenouille les prérogatives qu'elle lui attribue. Développer dès ses premières années toutes les virtualités d'un système politique, c'est lui permettre de mieux faire face plus tard à des situations plus difficiles.

(1) Maurice Duverger : *Echec au roi*, 1978.

Après la levée de l'embargo américain sur les livraisons d'armes à la Turquie

SATISFACTION MITIGÉE A ANKARA
AMERTUME ET INQUIÉTUDE A ATHÈNES ET A NICOSIE

La décision de la Chambre des représentants américains en faveur de la levée de l'embargo qui frappait, depuis 1975, les livraisons d'armes des Etats-Unis à la Turquie** (le Monde **du 3 août), a provoqué un certain nombre de réactions dans différentes capitales intéressées, ainsi que dans les milieux de l'OTAN à Bruxelles.

● A ANKARA, la levée de l'embargo suscite une satisfaction que les dirigeants turcs nuancent cependant de certaines réserves. M. Bülent Ecevit, premier ministre, a notamment souligné l'existence de « *certaines contradictions* » dans la décision américaine, et il a déploré que « *certains éléments, qui ne peuvent être considérés comme réalistes, soient susceptibles de rendre difficile la solution du problème de Chypre* ». Le chef du gouvernement a toutefois exprimé l'espoir que « *la décision finale du Congrès dissipe ces difficultés* ».

● A ATHENES, le gouvernement a publié mercredi soir 2 août un communiqué dans lequel on lit : « *La levée de l'embargo, sans que soient supprimées les raisons qui l'avaient imposé, constitue non seulement un manque de conséquence dans la politique américaine, mais risque de rendre encore plus difficile la solution des problèmes de notre région, du fait qu'elle pourrait encourager l'intransigeance de la Turquie, de laquelle dépend surtout le règlement de ces problèmes.* »

● A NICOSIE, le président de la République chypriote, M. Spyros Kyprianou, a déclaré mercredi que la levée de l'embargo suscitait « *des sentiments d'amertume et de profonde indignation pour tout l'hellénisme. Le changement d'attitude du gouvernement et du Congrès américain*, a-t-il ajouté, *équivaut à une légalisation indirecte de l'invasion turque de Chypre, et des crimes que la Turquie a commis et continue de commettre contre Chypre en utilisant des armes américaines* ».

La Yakoutie, terre de défrichement

(Suite de la première page.)

Les immeubles sont chauffés collectivement par des chaufferies alimentant plusieurs unités. Les canalisations d'eau chaude calfeutrées passent d'une maison à l'autre, à l'air libre et traversent les rues sur d'immenses portiques.

La construction des immeubles eux-mêmes a posé quelques problèmes. Il n'y a que peu d'années que l'on édifie des bâtiments dépassant dix étages. Avant, les maisons de bois n'avaient pas plus de deux ou trois niveaux à cause de la merzlota. Le poids des constructions faisait fondre la glace des marécages souterrains. On raconte ici l'histoire d'un riche marchand qui, au dix-neuvième siècle, avait voulu se faire bâtir un palais de plusieurs étages. Régulièrement la maison s'enfonçait et il faisait ajouter un étage chaque fois qu'un autre disparaissait dans la terre.

La construction coûte trois fois plus cher qu'en Russie occidentale

Les immeubles sont maintenant construits sur des dalles reposant sur des piliers en béton armé, enfoncés dans le sol à des profondeur variant, selon les cas, de 8 à 15 mètres. Ainsi combat-on les effets de la merzlota. Pour mettre en place ces piliers, on peut réchauffer la terre à la vapeur. Les piliers s'enfoncent alors tout seuls mais il faut attendre quelque mois que la terre regèle et emprisonne le pilier avant de pouvoir construire. Ou bien on peut forer des trous selon la méthode traditionnelle, plus coûteuse mais plus rapide. Les immeubles modernes ont des murs de 90 centimètres d'épaisseur et les fenêtres trois vitres. C'est pourquoi la construction coûte en Yakoutie au moins trois fois plus cher qu'en Russie occidentale. Pour lutter contre le froid et le gel, même les automobilistes bricolent sur leur voiture des doubles pare-brise.
—s.é-rivée/chauf-y:destrgifkem

Le problème des transports, en revanche, n'est pas encore réglé parfois. C'est le moment où les chauffeurs prennent des vacances...

Pour les voyageurs, l'avion est le principal moyen de transport. En arrivant à l'aéroport de Yakoutsk, qui voit passer chaque année huit cent mille passagers, soit l'équivalent de la population de la République, on est impressionné par l'alignement sur la piste de dizaines de petits biréacteurs Yak-40. Ils assurent la liaison avec les petites villes dispersées sur cet immense territoire. La salle de l'aérogare est une véritable cour des miracles. Des gens dorment sur des fauteuils ou à même le sol, au milieu de bagages hétéroclites, en attendant une hypothétique place sur un avion (3)

Un voyage de deux semaines et plus sur 6 000 kilomètres à travers la république nous ont seulement permis de nous faire une petite idée du potentiel économique de la Yakoutie. Quand on interroge les officiels soviétiques, ils ne sont guère loquaces sur le sujet, autant par goût du secret que par ignorance réelle. La Yakoutie possède des gisements d'or, de diamants, d'étain, de fer, de gaz naturel, de charbon, des fleuves immenses, qui sont autant de réserves d'énergie hydro-électrique. En quelles quantités ? Mystère. Quelle est la production actuelle ? Difficile à savoir. De Nerioungri, on extrait annuellement 13 millions de tonnes de charbon. C'est à peu près le seul chiffre disponible. Une chose est sûre : les richesses potentielles dépassent de loin les possibilités actuelles d'utilisation.

Pour l'instant, la Yakoutie ne possède qu'un tronçon de voie ferrée, entre Berkakit et Nerioungri, relié au BAM et d'ailleurs appelé « *petit BAM* » (2). Cette ligne qui facilite l'exploitation des mines de charbon de Nerioungri pourrait être prolongée au nord jusqu'à Aldan — la « *cité de l'or* » — au cours du prochain plan quinquennal, et plus tard jusqu'à Yakoutsk. Actuellement la capitale est essentiellement ravitaillée par voie fluviale bien que la Léna ne soit libre de glaces que de mai à septembre, et par camions l'hiver sur les fleuves gelés. A la fin de l'hiver, l'essence manque

Les brigades de chercheurs d'or

Seul point noir sur une immensité blanche, la drague rejette d'un côté la pierraille qu'elle a avalée de l'autre. Entre les deux opérations, elle a sélectionné des pierres plus lourdes qui seront transportées à l'usine où l'on séparera l'or de la gangue. Avant que la drague soit placée au milieu de la rivière gelée, à une dizaine de kilomètres d'Aldan, les blocs de glace ont été découpés à la vapeur puis enlevés par des bulldozers. La drague travaille dans un « polygone » délimité par des digues où elle reste trois ou quatre ans, et elle rejette de l'eau chaude pour éviter que la rivière ne gèle autour d'elle. Un peu plus loin, des excavatrices géantes creusent une carrière à ciel ouvert. Deux cents ouvriers travaillent sur ce chantier dont le responsable refuse de dévoiler tant la superficie que la richesse en minerai aurifère.

L'été, des saisonniers, perpétuant la tradition du chercheur d'or « privé », viennent de toute l'Union soviétique explorer les cours d'eau. Une seule condition : être âgé de plus de dix-huit ans. Les chercheurs d'or forment des brigades fortes de vingt à cent personnes auxquelles on fournit tout l'équipement. Le gain net pour la saison peut varier de 4 000 à 10 000 roubles par personne. Ceux qui gagnent le plus sont évidemment les habitués qui « *connaissent les coins* ». Interrogé sur la production, la croissance de la production, la teneur en minerai, le directeur du combinat « l'or d'Aldan » s'en tire par une formule incantatoire : « Selon le plan ».

A plus de 1 000 kilomètres au nord d'Aldan, à Kyzyl-Syr, le géologue en chef, responsable de la prospection du gaz naturel, est plus bavard, mais lui non plus ne peut pas dire quelle est l'importance du gisement découvert il y a dix ans. Il est fort possible qu'en effet il n'en sache rien. Les géologues sondent la taïga, trouvent des gisements mais on ne sait pas encore quoi faire de l'énergie découverte. Pour plusieurs raisons : le froid et la merzlota posent des problèmes délicats aux constructeurs de gazoducs ; l'économie de la Yakoutie encore en voie de développement n'est pas une grosse consommatrice d'énergie. Il existe actuellement un gazoduc de Kyzyl-Syr à Yakoutsk qui alimente la centrale thermique de la ville, la première construite sur la merzlota.

En léchant la terre, une grande flamme rouge qui sort d'un mince tube au ras du sol dessine sur la neige un grand cercle noirci. Quatre cent mille mètres cubes de gaz sont ainsi brûlés chaque jour depuis des mois et pour quelques semaines encore. On a trouvé du gaz à cet endroit, à 3 300 mètres de profondeur, mais, comme on n'en a pas l'utilisation, on le brûle pour ne pas le laisser s'échapper à l'air libre. « *Nous faisons ainsi des forages*, explique le géologue en chef, un Ukrainien d'une quarantaine d'années. *Quand nous trouvons du gaz, nous creusons un puits, nous faisons des analyses, puis nous fermons le robinet, démontons la tour de forage, en laissant le tube dans le sol. Un jour viendra où l'on aura besoin de gaz ; on saura où en trouver, il suffira de rouvrir le robinet.* » Seuls sept à huit puits, produisant trois millions de mètres cubes par jour sont exploités à l'heure actuelle.

Ils fonctionnent de manière entièrement automatique jusqu'à — 40 °C.

D'un bond d'avion, on passe facilement du gaz aux diamants. Mais, à Mirny, les mines de diamant garderont tous leurs secrets. « *Comment, on ne vous a pas averti à Moscou qu'il fallait une autorisation spéciale du ministère des mines ?* », s'étonne notre accompagnateur, qui préfère montrer des écoles et des maisons de la culture. Les mesures de sécurité sont extrêmement sévères. Tous les jours, les ouvriers des mines de diamant passent à la radio. Les sanctions sont si graves que quelqu'un qui trouverait une pierre précieuse dans une mine n'oserait pas la porter à son chef de peur que celui-ci ne lui demande où il a caché les autres. Cependant, certains réussissent — pendant un temps — à tromper la vigilance des services de sécurité. Ainsi cette ouvrière qui faisait passer son butin quotidien par l'évacuation des toilettes parce qu'elle avait un complice au service de plomberie qui pouvait récupérer le trésor...

A côté de Mirny, à Tchernychevski, a été construite, il y a dix ans, la première centrale hydro-électrique sur la merzlota. « *Les Américains, qui veulent aussi en construire une en Alaska, nous ont acheté le brevet* », explique le directeur, qui a lui-même choisi l'emplacement. La puissance de la centrale est de 648 MW/h. Là encore, la merzlota pose des problèmes délicats pour la construction des lignes à haute tension, et l'électricité ne peut être amenée très loin. Les deux stations, entièrement automatisées, n'occupent que cent cinquante employés, surtout du personnel peu qualifié. La construction de la centrale et du village dans une région montagneuse jusqu'alors désertique, où la température descend jusqu'à — 63 °C, où la dernière neige tombe vers le 20 juin et la première vers le 20 août, représente un investissement de 380 millions de roubles.

Avant la construction du barrage, qui retient un lac artificiel de 500 kilomètres de long, les experts craignaient pour l'environnement. Selon son directeur, la centrale a eu plutôt des effets bénéfiques sur la nature. Le climat a été modifié. La température moyenne s'est élevé de 1 degré et demi. Les poissons sont si abondants dans le lac qu'une petite industrie de transformation a pu être créée. Le plan d'eau est devenu un lieu de villégiature pour les habitants de Mirny, pour les pêcheurs et les chasseurs...

Il est rare d'entendre parler de « *qualité de la vie* » en Yakoutie. Ce n'est pas le souci premier des « *pionniers* » venus de l' « *Ouest* » pour participer à la grande aventure. Pour eux, le défrichement de la Yakoutie est aussi une question d'argent.

DANIEL VERNET.

UNE RÉPUBLIQUE MULTINATIONALE

Comme toutes les républiques soviétiques, la Yakoutie est officiellement une république « multinationale », où cohabitent toutes les nationalités de l'U.R.S.S. Les Yakoutes sont venus du sud, des confins de la Turquie, au quinzième siècle. C'était un peuple d'éleveurs de chevaux, de religion chamaniste, auquel les Russes ont appris l'agriculture.

Il existe actuellement cinq langues en Yakoutie, dont certaines sont seulement parlées et non écrites : le russe, le yakoute, l'évène, l'évenk et le youkaghir. Les Evenks sont au nombre de 9 500, les Evènes 4 500 et les Youkaghirs, qui appartiennent également au groupe turc, seulement 600.

Jusque dans les années 20, le yakoute s'écrivait en caractères latins, mais, après la révolution, l'alphabet cyrillique a été introduit. Au musée de Yakoutsk, on voit encore des livres de 1937 écrits selon les deux systèmes. Le russe est maintenant enseigné à l'école dès la première année, même dans les écoles dites « yakoutes ».

Prochain article :

LES « NOUVEAUX RICHES »

(2) Le BAM est le « *deuxième Transsibérien* » que les Soviétiques construisent actuellement depuis les rives de la Léna jusqu'à l'océan Pacifique pour « doubler » au nord le Transsibérien (*le Monde* du 6 avril).

(3) Cet « encombrement » chronique dans tous les aéroports soviétiques provient du système de distribution des places sur les lignes intérieures. Quelques places sont réservées pour parer à toute éventualité (voyage impromptu d'une personnalité locale, par exemple). Les autres sont distribuées aux voyageurs munis d'un ordre de mission. Le reste — quand il y en a — est mis en vente libre un quart d'heure avant le départ de l'avion. Les premiers arrivés au guichet sont les premiers servis, les malchanceux attendent une place sur le prochain appareil...

EUROPE

Grande-Bretagne

La Chambre des communes rejette la levée des sanctions économiques contre la Rhodésie

De notre correspondant

Londres. — Pour son avant-dernière journée de la session parlementaire de printemps, la Chambre des communes a été, mercredi soir 2 août, le théâtre d'un dur affrontement entre travaillistes et conservateurs sur la Rhodésie, question toujours chargée de passion dans la politique britannique, près de onze années après la déclaration unilatérale d'indépendance de M. Ian Smith.

Par six voix de majorité (171 voix contre 165), les députés britanniques ont donné une courte victoire à M. James Callaghan en rejettant une proposition conservatrice condamnant la politique gouvernementale à l'égard de la Rhodésie.

Ce qui était en cause, malgré les précautions oratoires des leaders « tory », était en fait la levée des sanctions économiques à l'égard de l'ancienne colonie. Celles-ci avaient, le 31 juillet, été confirmées à l'évêque Abel Muzorewa — l'un des quatre membres du Conseil exécutif intérimaire de Salisbury — par le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen.

Cela *n'a* pas empêché le porte-parole conservateur pour les questions de politique étrangère, M. John Davies, d'accuser le gouvernement Callaghan de *« faiblesse »* et d'*« incompétence »*, pour la façon dont il traitait le problème rhodésien et pour son refus de se prononcer sur l'accord de règlement interne. *« La Rhodésie, a-t-il affirmé, est aujourd'hui au seuil d'un transfert du pouvoir à la majorité noire, et je ne vois pas pourquoi les conservateurs se joindraient une fois de plus à ceux qui souhaitent le maintien des sanctions économiques. »*

Le secrétaire au Foreign Office a répondu qu'une telle décision comportait des *« risques considérables »*, et qu'elle aurait pour *« effet immédiat »* de *« mettre le Royaume-Uni en conflit vis-à-vis des Nations unies, du Commonwealth, de l'Organisation de l'unité africaine* (O.U.A.) *et, beaucoup plus grave, de nos alliés les plus proches »*.

Une coalition hétéroclite, réunissant notamment les travaillistes et quelques députés libéraux, a permis au gouvernement de sauver la face *in extremis.* Deux choses s'imposent à l'issue du vote de mercredi soir : le problème rhodésien jouera un rôle non négligeable lors des prochaines élections ; et, pour la première fois — et sans doute n'est-ce pas sans rapport avec le premier point, — les conservateurs ont rompu l'union de fait qu'ils observaient avec les travaillistes sur la question rhodésienne. Ce qui confirme l'opinion de tous ceux — ils sont de plus en plus nombreux — pour qui les prochaines élections générales auront lieu à l'automne.

(Intérim.)

République fédérale d'Allemagne

DES PARLEMENTAIRES AUX CHAMPS... DE MANŒUVRE

De notre correspondant

Bonn. — *La propagande officielle du gouvernement de R.F.A. avait récemment demandé aux touristes se rendant à l'étranger de faire de leur mieux pour détruire certains préjugés ou clichés, tel celui selon lequel les Allemands* « ne pensent qu'au travail » (le Monde *du 28 juillet). Un certain nombre de parlementaires ont, cependant, résolu de ne pas suivre ces consignes de leur gouvernement : ils vont mettre à profit la période des vacances du Bundestag pour faire un stage dans les forces armées.*

Certes, le nombre des représentants du peuple prêts à faire passer le devoir avant le plaisir est assez limité : douze députés seulement ont pris cette décision méritoire. Huit d'entre eux appartiennent à la C.D.U. Pour se familiariser avec les problèmes des simples « bidasses », l'un de ces élus chrétiens-démocrates va servir dans un régiment d'infanterie. D'autres, officiers de réserve, occuperont des postes peut-être un peu plus glorieux, mais néanmoins astreignants, dans divers états-majors territoriaux. La Luftwaffe n'est pas oubliée : trois députés C.D.U. vont servir dans des escadrilles de bombardement. L'un d'eux, M. Manfred Wörner, président de la commission de défense au Bundestag, aura ainsi l'occasion d'accomplir les soixante-dix heures de vol qu'il doit faire tous les ans pour conserver sa licence de pilote d'appareil à réaction.

Du côté social-démocrate, l'un des volontaires se consacrera à l'étude des problèmes administratifs de l'armée, tandis que trois de ses collègues s'intéresseront aux questions de la sécurité aérienne. Seuls les libéraux n'ont pas trouvé, cette année, un député prêt à sacrifier ainsi ses loisirs...

La palme de l'originalité, en matière de vacances parlementaires, revient cependant au député chrétien-démocrate Franz-Heinrich Krey. Il se trouve, à l'heure actuelle, au volant d'un camion de 30 tonnes transportant des produits chimiques. Membre de la commission des transports du Bundestag et détenteur d'un permis poids lourds, il offre ses services gratuitement à un entrepreneur qui, il y a deux ans, lui avait apporté une aide précieuse durant la campagne électorale.

JEAN WETZ.

PROCHE-ORIENT

La mission de conciliation de M. Vance

M. Begin accuse l'Arabie Saoudite d'exercer « une influence négative » sur le président Sadate

L'ambassadeur itinérant américain, M. Alfred Atherton, s'est entretenu avec les dirigeants israéliens, mercredi 2 août, à Jérusalem.

M. Atherton, qui était arrivé mercredi, en fin de matinée, du Caire, a fait à ses interlocuteurs un rapport sur ses entretiens avec les dirigeants égyptiens. De source proche de la présidence du conseil, on croit savoir que M. Altherton a attribué l'attitude actuelle du président Sadate, jugée *« négative »* en Israël, aux pressions dont il serait l'objet de la part du monde arabe.

« Pour le moment, la situation n'a pas changé. Le président Sadate rejette une nouvelle réunion tripartite, et le secrétaire d'Etat Cyrus Vance, qui arrivera samedi à Jérusalem, fera de nouveaux efforts pour la poursuite des négociations directes au cours des entretiens séparés qu'il aura au Caire et à Jérusalem », a déclaré M. Atherton à l'issue de la réunion.

Pour sa part, M. Begin a répété qu'il espérait *« voir M. Vance obtenir malgré tout une réponse positive de l'Egypte pour que les négociations directes puissent se poursuivre »*.

Parlant mercredi soir, au cours d'une réunion publique, M. Begin a accusé l'Arabie Saoudite d'exercer *« une influence négative »* sur le président Sadate. Commentant l'actuelle tournée au Proche-Orient du prince héritier Fahd, d'Arabie Saoudite, il a déclaré : *« Où est donc cette modération de l'Arabie Saoudite dont on nous a tant parlé ? Actuellement, le prince Fahd tâche de rapprocher le président Sadate d'un dirigeant aussi « dur » que le président Assad de Syrie, et non pas de la paix. »*

● Au Caire, M. Abdel Moneim El Saoui, ministre égyptien de l'information, a déclaré mercredi, au cours d'une conférence de ses collègues arabes, que l'Egypte *« refuse les solutions capitulardes et défaitistes »*.

M. El Saoui, cité par Radio Le Caire, a dit à propos du *« procès Sadate »* qu'une *« mascarade a été organisée à Bagdad dans le but d'insulter un chef d'Etat arabe »*. (*Le Monde* du 3 août.)

La conférence a été ouverte par un discours de M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, appelant à la nécessaire restauration de la solidarité arabe. Ont ensuite successivement pris la parole les ministres de l'information du Soudan, de l'Arabie Saoudite, de la République arabe du Yémen, de la Tunisie et de la Somalie. — *(A.F.P.)*

● *Le prince héritier saoudien Fahd*, premier vice-président du conseil des ministres, est arrivé mercredi 2 août, inopinément à Bagdad, quatrième étape de sa tournée au Moyen-Orient, annonce l'agence irakienne d'information. C'est la première visite en Irak du prince Fahd qui est accompagné du prince Saoud Al Faysal, ministre des affaires étrangères, et du prince Salmane Ben Abdel Aziz, gouverneur de la région de Ryad. — *(A.F.P.)*

Liban

BEYROUTH ACCUSE LES ISRAÉLIENS DE BOMBARDER LE CONTINGENT LIBANAIS AU SUD

Le commandement de l'armée libanaise a indiqué mercredi 2 août que « des tirs d'artillerie lourde ont été dirigés par les Israéliens, durant une heure (10 h. 30 – 11 h. 30, heure locale), contre le contingent libanais » bloqué dans le sud du pays, faisant un blessé parmi les soldats libanais. Un porte-parole militaire israélien a catégoriquement démenti cette information mercredi après-midi.

AMÉRIQUES

États-Unis

NIXON CONTRE ONASSIS

Un complot à forte odeur de pétrole

Chicago *(A.F.P.)*. — Un vaste complot dirigé contre l'armateur grec Aristote Onassis avait été organisé en 1954 par la C.I.A., avec l'aide de M. Richard Nixon, du juge Warren Burger et de l'ancien homme de confiance du milliardaire américain Howard Hughes, M. Robert Maheu. C'est, en tout cas, ce qu'affirme le magazine américain *Playboy* dans son dernier numéro.

Selon le magazine, qui publie des extraits du dernier livre de Jim Houghan, *Spooks*, qui doit paraître prochainement, ce complot aurait été organisé après le contrat conclu entre Onassis et le roi Ibn Saoud d'Arabie Saoudite, assurant à la flotte de l'armateur grec le transport du pétrole saoudien.

Ce contrat, selon l'auteur, avait cassé le monopole du transport détenu jusqu'alors par l'Arabian American Oil Co provoquant le ressentiment de la plupart des dirigeants des compagnies pétrolières américaines et du concurrent direct d'Onassis, l'armateur grec Stravos Niarchos.

M. Houghan affirme que la C.I.A., le F.B.I. et plusieurs responsables du gouvernement américain décidèrent alors de discréditer Onassis, mettant sur tables d'écoutes ses bureaux new-yorkais, filant ses principaux collaborateurs et lançant dans la presse de fausses informations à son sujet. Dans le cadre de ce complot, affirme Houghan, l'un des navires de l'armateur a même été bombardé par un avion de chasse péruvien...

J.-M. Houghan cite le journaliste financier John Gerrity, qui reconnaît avoir été recruté, en 1954, pour cette affaire, avec M. Robert Maheu, au cours d'une réunion dans le bureau de M. Richard Nixon, alors vice-président des Etats-Unis.

M. Gerrity rencontra également M. Warren Burger. Le président de la Cour Suprême, qui était alors assistant du procureur général au ministère américain de la justice, aurait déclaré étudier les aspects judiciaires des activités qui pourraient être menées à l'encontre d'Onassis.

Le *Washington Post*, dans son édition de mercredi 2 août, publie une interview de M. Robert Mahau, qui confirme les grandes lignes de l'article de *Playboy*. M. Warren Burge a fait démentir par un porte-parole d'avoir reçu des informations des services de renseignements sur une campagne anti-Onassis.

Nicaragua

Le président Carter encourage le général Somoza à améliorer la situation des droits de l'homme dans son pays

Passant outre aux objections du département d'Etat, le président Carter a adressé, à la mi-juillet, une lettre personnelle au président du Nicaragua, le général Anastasio Somoza, pour le féliciter d'avoir « promis » une amélioration des droits de l'homme dans son pays et l'encourager dans ses bonnes dispositions. Certains responsables du département d'Etat ont estimé alors que le *« moment était mal choisi »* en raison d'informations faisant état de nouvelles et graves violations des droits de l'homme par la garde nationale nicaraguayenne. Le Département aurait même demandé à l'ambassadeur des Etats-Unis à Managua de différer la remise de la lettre du président Carter. Mais la Maison Blanche aurait insisté pour que le message présidentiel soit effectivement et rapidement remis au général Somoza.

Cette version des événements, rapportée par le *Washington Post* le mardi 1er août, a tout d'abord été confirmée par un porte-parole du département d'Etat qui a admis certaines « divergences de vues » avec la Maison Blanche à propos de la lettre du président Carter. *« Nous sommes toujours très préoccupés par la situation des droits de l'homme au Nicaragua*, a-t-il dit. *Bien que la présence dans ce pays d'une mission envoyée par l'Organisation des Etats américains soit un pas positif. »*

Postérieurement, les porte-parole du département d'Etat et de la Maison Blanche ont, dans une conférence de presse commune, minimisé les « divergences ». Selon M. Hodding Carter, représentant le département d'Etat, la remise de la lettre aurait été différée d'une semaine *« dans l'attente des résultats des entretiens entre le général Somoza et la Commission interaméricaine des droits de l'homme »*.

● A MANAGUA, M. Julio Quintana, ministre des affaires étrangères du Nicaragua, a échappé mercredi 2 août à un attentat à la mitraillette. Plusieurs rafales ont été tirées contre sa maison où il se trouvait en compagnie de son épouse. La police estime que le ou les auteurs en fuite de l'attentat appartiennent au Front sandiniste de libération. Avant d'être nommé chef de la diplomatie du pays le 1er janvier dernier, M. Quintana était ambassadeur du Nicaragua à Paris depuis douze ans. *(A.F.P.)*

Cuba

Triple jeu d'un agent double

De notre envoyé spécial

La Havane. — Au cours d'une déposition présentée comme un des événements du Tribunal anti-impérialiste, qui siège depuis l'ouverture du onzième Festival mondial de la jeunesse et des étudiants sous les lambris du grand hémicycle de l'Académie des sciences de La Havane, cinq membres des services secrets cubains ont révélé, le 1er août, comment ils avaient été recrutés par la C.I.A. et s'étaient finalement joués de l'agence américaine de renseignement. Au cours d'une longue déclaration retransmise l'après-midi en direct par la télévision cubaine, Nicolas Sirgado, ancien directeur général du ministère de la construction a, en particulier, expliqué comment il avait été chargé, à partir de 1966, d'une mission d'information sur l'état de santé, les déplacements et l'emploi du temps de Fidel Castro et d'Osmany Cienfuegos, secrétaire du comité exécutif du conseil des ministres.

La confiance manifestée par la C.I.A. au Cubain était apparemment totale, puisque, on le chargea aussi, jusqu'à la fin de ses activités, en 1976, de transmettre des informations sur les forces militaires cubaines et sur les richesses agricoles et minières de son pays. Témoignage de son efficacité, Sirgado aurait même reçu, d'un certain « colonel Frank », son « correspondant » américain, une montre, cadeau personnel de Henry Kissinger, conseiller du président, et une lettre de félicitations de l'ancien, sur le bureau duquel, lui aurait-on expliqué, ses rapports arrivaient directement.

L'existence de l'agent double avait été révélée par M. Fidel Castro en octobre 1976, au lendemain du sabotage, au large de la Barbade, d'un avion cubain. La déposition de Sirgado révèle certaines failles des services de renseignements américains. A trois reprises, l'honorable correspondant fut soumis au détecteur de mensonges, épreuve dont il se tira apparemment fort bien, puisqu'on le chargea de recueillir de nouvelles informations d'autres dirigeants cubains, sur l'aide de La Havane aux exilés chiliens et sur la politique extérieure de son pays. Discret sur certains aspects de son activité, Sirgado a assuré que celle-ci aurait, dans chaque cas, répondu aux intérêts de la révolution. Transmettant, tour à tour, de fausses informations destinées à tromper la C.I.A. Et d'autres, reflétant en partie la réalité, de manière à s'assurer la confiance des Américains, Sirgado aurait pu continuer longtemps sa vie d'agent double sans la révélation, à des fins politiques, de son existence par Fidel Castro. Quelques jours auparavant, la C.I.A. lui avait réclamé des informations sur le prochain voyage du chef de l'Etat cubain en Angola, afin, selon Sirgado, de tenter, une nouvelle fois, de l'assassiner.

BERTRAND LE GENDRE.

ASIE

Chine

● *Deux des principaux quotidiens de Pékin* viennent de publier une lettre de lecteur critiquant la municipalité de la ville, accusée de ne s'être pas *« repentie »* d'erreurs commises en relation avec la « bande des quatre ». *Le Quotidien du peuple*, dimanche 30 juillet, et *Clarté*, mercredi 2 août, ont ainsi relancé la campagne qui se poursuit avec intermittance depuis l'an dernier contre un organisme dirigé par M. Wu Teh, maire de la capitale, et le seul membre actuel du bureau politique du P.C. chinois à avoir fait partie, avec Mme Chiang Ching, du *« groupe central de la révolution culturelle »*. — (A.F.P.)

AFRIQUE

Ethiopie

L'OFFENSIVE DES FORCES D'ADDIS-ABEBA

Le F.P.L.E. reconnaît à son tour avoir perdu du terrain

Correspondance

Khartoum. — Le Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.) a reconnu, mercredi 2 août, avoir retiré ses forces du port de Massaouah et de la ville de Decamere. C'est la première fois, en trois ans, que le Front reconnaît avoir cédé du terrain à l'ennemi éthiopien. L'armée d'Addis-Aebeba vient de remporter des succès sur l'autre mouvement indépendantiste, le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.).

Bien que le F.P.L.E. souligne le caractère *« volontaire »* de ses *« replis tactiques »*, *ses porte*-parole reconnaissent que la pression de l'armée éthiopienne s'est considérablement accentuée. Près de deux cent mille hommes participent à l'offensive en cours, mais la moitié seulement sont engagés directement dans les combats.

Les représentants du F.L.E. ont indiqué, qu'au cas où leurs adversaires éthiopiens assiégeraient Agordat, dernière localité encore sous leur contrôle, ils ne chercheraient pas à défendre coûte que coûte cette ville. Le F.L.E., comme le F.P.L.E., semble soucieux, en effet, d'éviter des batailles pour les villes dont la population ferait principalement les frais. Au demeurant, de nombreux civils auraient déjà quitté les localités situées dans les *« zones libérées »*, par peur d'éventuelles représailles éthiopiennes.

Aucun des deux fronts ne permet pour l'instant aux journalistes de se rendre sur le terrain. Ce refus s'explique pour deux raisons : l'intensité des combats et la violence des pluies qui font obstacle aux déplacements. Si l'on s'en tients aux comptes rendus des représentants érythréens, le F.L.E. aurait d'ores et déjà morcelé ses forces en petites unités de guérilla chargées de harceler les garnisons et d'attaquer les convois adverses.

Pour sa part le F.P.L.E., prêt à toute éventualité, a toujours préservé ses bases de guérilla le long de la frontière soudanaise et sur les bords de la mer Rouge. — D. C.

République Sud-Africaine

Le succès au prix de l'exil

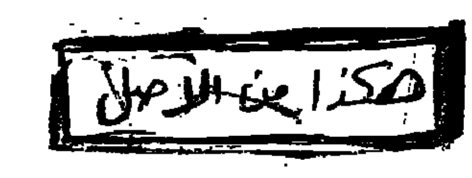
De notre correspondant

Johannesburg. — M. Reginald Boleu est Noir. Il est aussi citoyen *suédois*, marié et père de trois enfants. A l'université de Lund, il enseigne la physique nucléaire. Il y a treize ans, en achevant brillamment ses études secondaires à Soweto, faubourg africain de Johannesburg, M. Boleu savait que son objectif : étudier la physique nucléaire, était inaccessible en Afrique du Sud.

Après avoir tenté, sans succès, de s'inscrire à l'université blanche du Witwatersrand, M. Boleu demanda l'autorisation d'aller étudier à l'étranger. Le gouvernement refusa de lui délivrer un passeport. Par dépit, il décida de quitter définitivement sa patrie grâce à un « permis de sortie », et s'installa en Suède.

Cette semaine, M. Boleu est revenu en Afrique du Sud, grâce à une autorisation spéciale, pour participer à une conférence sur la physique nucléaire... à l'université du Witwatersrand. Il est revenu aussi à Soweto. *Pour lui*, rien n'y a changé. Il a exclu l'éventualité de revenir vivre en Afrique du Sud, *où*, a-t-il dit, « il n'y a pas de place pour un Africain dans mon domaine de recherches ».

L'histoire de M. Boleu, qui aurait pu voir sa vocation étouffée par la ségrégation universitaire, attise l'amertume de nombreux Sud-Africains. « Combien d'autres Reginald Boleu croupissent dans les ghettos de notre pays ? », écrivait, mercredi 2 août, M. Percy Qoboza, rédacteur en chef du quotidien africain « Post ». — (Intérim.)



APRÈS L'EXPULSION DE TROIS DIPLOMATES IRAKIENS

Une délégation de policiers sera reçue à l'Élysée annonce le préfet de police

Les obsèques de Jacques Capela, l'inspecteur de police tué au cours de la fusillade devant l'ambassade d'Irak, lundi 31 juillet, ont eu lieu, ce jeudi 3 août, dans la cour de la préfecture de police, en présence de M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur. La veille, M. Pierre Somveille, préfet de police de Paris, avait demandé aux policiers en civil de ne pas se rendre en cortège à l'Elysée, comme ils en avaient manifesté l'intention. M. Somveille avait annoncé qu'une délégation ne pourrait être reçue à la présidence de la République en raison du déplacement de M. Valéry Giscard d'Estaing en Bretagne. Le préfet de police s'est engagé à ce qu'une délégation soit reçue dans l'après-midi du 3 août par le directeur de cabinet du premier ministre. Il a précisé qu'ultérieurement *« une audience serait aménagée à la présidence de la République »*.

Le communiqué de l'hôtel Matignon (*le Monde* du 3 août) n'a pas apaisé la colère des policiers. Le Syndicat national autonome des policiers en civil estime que cette réaction est *« tardive »* et *« incomplète »*, et M. Pierre Waterloos, secrétaire général du S.N.A.P.C., déclare que *« les policiers ont été abandonnés dans cette affaire, pendant au moins vingt-quatre heures, au cours desquelles on n'a pas tenu compte de leur dignité »*. Dans un communiqué, le S.N.A.P.C. se demande pourquoi *« les étrangers, sous des prétextes divers, sont autorisés à circuler armés sur notre sol, alors même que nos collègues appelés à des missions à l'étranger sont désarmés dès leur arrivée au pays de destination »*.

Les réactions dans l'ensemble de la profession sont unanimes. Les policiers sont amers, et de nombreux inspecteurs du quai des Orfèvres se demandent quelle attitude ils vont adopter lors d'une éventuelle prise d'otages dans une ambassade. Ils ont assisté, mercredi 2 août en début d'après-midi, au départ des trois membres de l'ambassade de la République d'Irak en direction de l'aéroport d'Orly. L'escorte était effectuée par des hommes du G.I.G.N. (groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), pistolets à la main. Les trois hommes avaient été revêtus de gilets pare-balles. Ils ont quitté l'aéroport d'Orly à 16 h. 45 à bord d'un avion de la compagnie Iraqui Airways, les billets avaient été obtenus sur réquisition des autorités françaises moyennant la somme de 6 200 francs.

Auparavant, les trois hommes, MM. Abdel Ahmed Natik, Ibrahim Sigab, premiers secrétaires d'ambassade à Paris, respectivement depuis le 4 juillet 1978 et le mois de février 1978, ainsi que M. Khali Al Windawi, attaché de l'ambassade d'Irak à Paris. Un ministre d'Etat irakien, M. Aziz Akraoui est arrivé mercredi 2 août à Paris. On ignore pour l'instant les raisons exactes de ce voyage.

Indignation

L'ensemble des organisations syndicales de la police ont manifesté leur indignation après la fusillade de la rue du Général-Appert.

● Le Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale déplore *« que l'application rigide des conventions internationales conduise à soustraire les coupables aux poursuites de la justice de notre pays »*.

● La fédération Force ouvrière estime *« intolérable que les nervis d'une puissance étrangère puissent se livrer impunément, sous couvert d'une immunité diplomatique, à des actes criminels sur le territoire national contre les policiers français »*.

● L'Union fédérale C.F.D.T. de la police nationale constate *« que, de circonstances particulières en circonstances particulières, de bonnes raisons en raisons douteuses, de services spécialisés en services spéciaux, on arme de plus en plus n'importe qui et n'importe où »*.

● Les personnels en tenue C.F.T.C. demandent *« instamment au gouvernement de prendre des mesures fermes à l'échelle internationale »*.

● L'Union des syndicats catégoriels de policiers en tenue (commandants et officiers, gradés, syndicats indépendant des gardiens), insiste pour que le gouvernement prenne *« toute disposition afin que les sièges des délégations étrangères ne deviennent pas le refuge de groupes armés pouvant commettre des actions de commando sur le territoire national »*.

LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES VA PROCÉDER A UN EXAMEN DE L'ENSEMBLE DES LISTES DIPLOMATIQUES

Le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré le mercredi 2 août : *« A la lumière des événements survenus lundi 31 juillet à l'ambassade d'Irak, le ministère des affaires étrangères a décidé de procéder à un examen de l'ensemble des listes diplomatiques et du problème des autorisations de détention d'armes accordées à certains diplomates. »*

L'examen auquel il est fait allusion pourra amener le gouvernement français à demander à une ambassade de réduire le nombre de ses diplomates ou à rappeler un ou plusieurs d'entre eux. Toutefois le gouvernement ne peut agir, s'il tient à éviter tout incident, que par la persuasion. Seuls sont soumis à la procédure d'agrément du pays d'accueil, les ambassadeurs et les chefs de missions militaires. Tous les autres diplomates sont simplement nommés. Cette nomination est notifiée au pays d'accueil, qui ne peut la refuser. Il n'existe aucune règle pour la limitation du nombre des diplomates dans une ambassade.

Tout gouvernement peut cependant, après notification de la nomination, refuser le visa d'entrée qui est délivré par le ministère de l'intérieur. Le cas est rare mais il se produit parfois et il est considéré comme *« une mauvaise manière »*. Ce refus est généralement employé comme mesure de rétorsion ou encore lorsque le gouvernement d'accueil juge absolument indésirable, pour des raisons qui lui sont propres, le diplomate incriminé.

Un gouvernement peut aussi déclarer *persona non grata* et expulser des diplomates en poste, ce qui provoque un incident sérieux.

Enfin, un gouvernement peut, de sa propre autorité, décider de limiter la liste des membres d'une ambassade, ce qui marque une détérioration des relations. Il y a quelques semaines, le Laos a réduit à un seul membre la représentation diplomatique française à Vientiane. La France en a fait autant à l'égard de la représentation laotienne à Paris.

Quant aux autorisations de détention d'armes, il se confirme qu'elles ne sont délivrées qu'en très petit nombre : une en général, quelques unités supplémentaires pour les ambassades particulièrement menacées par le terrorisme. En tout cas, beaucoup moins qu'il n'y en avait lundi à l'ambassade d'Irak.

L'ONU publie un recueil des documents internationaux sur les droits de l'homme

De notre correspondant

Genève. — L'ONU vient de publier en ce début du mois d'août un recueil réunissant les textes intégraux des cinquante conventions et déclarations des droits de l'homme, adoptées en son sein. Cet ouvrage existe en version anglaise, espagnole et française, les versions chinoise et russe devant sortir sous peu. Il met en lumière la Charte des Nations unies, à laquelle tous les Etats membres ont adhéré en proclamant *« leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes »*, et en se déclarant *« déterminés à favoriser le progrès social et à instaurer des meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande »*.

N'étant pas en mesure de prendre acte des progrès accomplis en ce domaine, les auteurs se contentent d'enregistrer les codifications et ratifications des instruments internationaux visant à atteindre les objectifs de la charte. L'avant-propos précise : *« Il reste à espérer que le présent recueil favorisera une meilleure connaissance et une meilleure prise de conscience des normes des droits internationaux de l'homme et se révélera utile à tous ceux qui s'intéressent à la promotion et à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. »*

Sur cent trente-deux pages, vingt-deux sont consacrées à la lutte contre la discrimination, l'accent étant particulièrement mis sur l'apartheid. Les autres têtes de chapitre visent notamment *« le droit à l'autodétermination ; les crimes de guerre et crimes contre l'humanité, y compris les génocides ; l'esclavage, la servitude, le travail forcé et les institutions et pratiques analogues ; la protection des personnes soumises à la détention ou à l'emprisonnement ; la nationalité, l'apatridie, l'asile et les réfugiés ; la liberté de l'information ; la liberté de l'association ; la liberté de l'emploi ; les droits politiques de la femme ; le mariage et la famille ; l'enfance et l'adolescence ; le bien-être et le progrès, et le développement dans le domaine social ; le droit à la culture et à la coopération, et le développement culturel sur le plan international »*.

La plus ancienne des conventions internationales recensées est celle qui interdit l'esclavage. Elle est entrée en vigueur en 1927 ; cependant ce fléau est loin d'être éliminé, comme le prouvent de nombreux rapports soumis à l'ONU par la Société anti-esclavagiste de Londres. Le dernier en date des instruments adoptés concerne *« la protection de toutes les personnes contre la torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants »* voté par l'Assemblée générale des Nations unies le 19 décembre 1975. On notera à cet égard — pour ne prendre qu'un exemple — que la situation en Argentine n'a jamais figuré à l'ordre du jour de la commission des Droits de l'homme de l'ONU ni à celui d'aucun autre organe des Nations unies.

ISABELLE VICHNIAC.

M. GISCARD D'ESTAING : « VOTRE ÉMOTION EST COMPRÉHENSIBLE ET RESPECTABLE »

A l'issue du conseil des ministres du mercredi 2 août, M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, a indiqué : *« Le président de la République a trouvé tout à fait compréhensible et respectable l'émotion des policiers français dans cette affaire où, malheureusement, nous nous heurtons à des règlements internationaux qui sont valables pour tous. »*

Pour sa part, le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, a déclaré : *« Le conseil a rendu hommage au sang-froid exceptionnel dont, pendant les événements et après les événements, a fait preuve la police française. L'émotion que j'ai traduite mardi à la délégation qui s'est présentée place Beauvau a été ressentie par l'ensemble du gouvernement. »*

L'ambassadeur d'Irak : AUCUNE INSTRUCTION N'A ÉTÉ DONNÉE POUR TIRER

L'ambassadeur de la République d'Irak, M. Mundhir Tawfik Al Wandawi, a déclaré le mercredi 2 août qu' *« aucune instruction, que ce soit de Bagdad ou d'un responsable de l'ambassade, n'a été donnée aux gardiens de l'ambassade d'Irak à Paris pour tirer lundi dernier sur le preneur d'otages »*.

Selon M. Al Wandawi, *« les consignes qui leur avaient été données étaient de coopérer étroitement avec la police française. Je n'ai pas protesté après l'arrestation des trois diplomates irakiens,* a ajouté l'ambassadeur, *car les autorités françaises ne m'ont donné aucun élément pour que je puisse juger la situation, et ne m'ont même pas permis de prendre contact avec ces diplomates. »*

Je vais saisir les autorités irakiennes de tout le dossier. »

● *M. Gilbert Gantier*, député de Paris (P.R.), a adressé le 2 août un télégramme à M. Barre pour s'étonner que *« l'immunité diplomatique puisse être invoquée par un membre d'une mission diplomatique dans le cas du meurtre d'un national français se trouvant sur la voie publique »*. Il demande également au premier ministre *« par quels moyens il compte mettre en cause la responsabilité du gouvernement irakien dans une affaire qui provoque en France une légitime indignation »*.

● *L'Association de solidarité franco-arabe*, qui réaffirme dans un communiqué ce mercredi *« sa désapprobation à toutes les prises d'otages »*, *« rend hommage à l'efficacité et au courage de la police française et au directeur du bureau de la Ligue arabe, M. Hamed Abdoun, qui, en accord total avec les ambassadeurs arabes à Paris, y compris celui de la République d'Irak et de l'O.L.P., avait permis la libération du personnel de l'ambassade et l'arrestation de l'auteur de la prise d'otages »*. L'Association, qui déplore *« les tragiques incidents »*, constate que *« les conflits inter-arabes ne font que servir la cause de leurs adversaires et retarder l'issue de la paix au Proche-Orient, car seule l'unité arabe permettra un juste règlement du problème palestinien »*.

MISE AU POINT DE L'ACCORD DES SEPT SUR LA PIRATERIE AÉRIENNE

Bonn *(A.F.P.)*. — Une réunion d'experts sur la mise en application de la déclaration des Sept sur la piraterie aérienne s'est terminée mercredi 2 août à Bonn, après deux jours de travaux. Cette déclaration faite par les participants au sommet économique de Bonn : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Canada, R.F.A., Italie, France et Japon, vise le boycottage aérien de tout pays refusant de juger ou d'extrader les pirates de l'air ou de rendre les avions détournés *(le Monde* du 19 juillet).

Les experts, indique-t-on de source ouest-allemande, ont insisté sur la nécessité de faire appliquer les futures mesures au plus grand nombre de pays possibles. L'Autriche et plusieurs pays scandinaves se sont déjà montrés favorables. Le gouvernement de Bonn s'efforcera prochainement de convaincre les cinq pays de la Communauté européenne qui n'ont pas participé au sommet d'appliquer ces mesures. Aucun détail n'a cependant été donné sur les travaux des experts.

A travers le monde

Argentine

● DEUX JOURNALISTES ONT ENCORE ETE ENLEVES en Argentine. Il s'agit de Luis Cordoba et de sa femme Alcira Rios, collaborateurs du quotidien de Santa-Fé *El Litoral*, qu'un groupe d'hommes armés a fait sortir de force de leur domicile de San Nicolas, le 27 juillet dernier. — *(A.F.P., Reuter.)*

● RECTIFICATIF. — L'officier général argentin dont la fille a été tuée par une bombe dans la nuit du 31 juillet au 1er août est l'amiral Lambruschini, et non Lambruschi, comme nous l'avons écrit dans nos premières éditions du *Monde* du 3 août.

Colombie

● LE PRESIDENT DE LA TEXAS PETROLEUM A ETE ENLEVE le 39 mai dernier par six hommes et deux femmes armés de mitraillettes, et une rançon de 10 millions de dollars a été demandée, a-t-on appris officieusement le mercredi 2 août à Bogota. Deux représentants de la société américaine sont arrivés en Colombie pour négocier la libération de M. Nicolos Escobar. — *(A.F.P.)*

Espagne

● VINGT-QUATRE DETENUS DE LA PRISON DE SORIA (à 200 kilomètres au nord-est de Madrid) se sont mutinés, mercredi 2 août, pour protester contre le transfert dans la capitale espagnole d'un prisonnier appartenant aux GRAPO (Groupes de résistance antifasciste du premier octobre).

Grande-Bretagne

● LE GOUVERNEMENT TRAVAILLISTE a rejeté, mercredi 2 août, les principales conclusions d'un *Livre blanc* recommandant des réductions draconiennes des deux cents missions diplomatiques anglaises à l'étranger. Cette étude, réalisée il y a un an, avait conclu que le déclin de l'influence et de la puissance du Royaume uni avait rendu « injustifiable » le coût élevé de l'entretien de quelque deux mille représentants à l'étranger.

Le gouvernement estime que de sérieuses économies peuvent être faites en réduisant le train de vie des diplomates britanniques et en installant des « mini-missions » dans les petits pays. En revanche, 20 millions de livres seront dépensées dans les cinq prochaines années pour améliorer la diffusion des émissions internationales de la B.B.C. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● POUR LA PREMIERE FOIS depuis soixante-dix ans, la population du Grand-Londres est tombée au-dessous de 7 millions. La capitale ne compte plus que 6 970 100 habitants, contre plus de 8,5 millions en 1939, indiquent les statistiques publiées mercredi 2 août. Cette chute de la démographie londonienne s'inscrit dans un mouvement général de dépeuplement de tous les grands centres urbains de Grande-Bretagne. — *(A.F.P.)*

Inde

● LES ETATS-UNIS ont décidé de s'opposer définitivement à la vente à l'Inde d'avions de combat suédois Viggen, dotés d'un moteur et d'équipements américains, a indiqué, mercredi 2 août, le département d'Etat. — *(A.F.P.)*

[Cette décision est dictée, assure-t-on à Washington, par le souci de ne pas contribuer à la course aux armements dans le sous-continent. Les forces aériennes indiennes cherchent depuis longtemps à s'équiper d'un intercepteur de pénétration profonde à hautes performances. La décision américaine semble désormais limiter le choix de New-Delhi au Jaguar franco-britannique et au Mirage F-1, ce dernier appareil apparaissant, indiquait récemment l'A.F.P., en dernière analyse, mieux adapté aux besoins indiens et à une coopération à long terme.]

Italie

● DEUX MEMBRES DES BRIGADES ROUGES, Nadia Mantovani et Vincenzo Guagliardo, condamnés à cinq ans de prison pour *« participation à bande armée »*, ont disparu ces derniers jours des lieux de résidence où ils étaient assignés, apprend-on mercredi 2 août à Rome. Ils avaient été remis en liberté provisoire le 24 juin. Une importante opération de police a été déclenchée dans l'ensemble de l'Italie pour tenter de les retrouver. — *(A.F.P., Reuter.)*

● RECTIFICATIF. — C'est à tort que, dans *le Monde* du 26 juillet, nous n'avons pas mentionné parmi les pays participants à la conférence de Belgrade des pays non alignés la République de Djibouti. Celle-ci était en fait représentée par son ministre des affaires étrangères, comme nous le fait remarquer M. Jean-Paul Abdi Noel, secrétaire de l'Assemblée nationale de la République de Djibouti.

Rhodésie

● DES ELECTIONS AU SUFFRAGE UNIVERSEL auront lieu en Rhodésie à la fin de l'année, même si l'intensité des combats ne diminue pas, a déclaré mercredi 2 août à M. Ian Smith, premier mi- Salisbury, M. Ian Smith, premier ministre. — *(A.F.P.)*

Zambie

● MM. SIMON KAPWEPWE ET HARRY NKUMBULA, anciens dirigeants — avant leur interdiction en 1972 — du parti uni du peuple zambien (U.P.P.), et du Congrès national africain (A.N.C.), ont annoncé mardi 1er août, à Lusaka, leur intention de se présenter à l'élection présidentielle prévue à l'automne prochain, contre M. Kenneth Kaunda, qui demande le renouvellement de son mandat en qualité de candidat du Parti uni pour l'indépendance nationale (UNIP), seule formation autorisée actuellement en Zambie. MM. Kapwepwe et Nkumbula sont tous deux partisans d'un retour à un système économique libéral et de la réouverture de la frontière avec la Rhodésie. — *(Reuter.)*

Le Monde

politique

Le Conseil d'État a annulé le découpage du canton de Luzarches (Val-d'Oise)

Par une décision du 12 juillet dernier, le Conseil d'État a annulé la partie du décret du 22 janvier 1976 (paru au *Journal Officiel* du 29 janvier) *« portant création de cantons et modification de circonscriptions cantonales dans le Val-d'Oise »*, *« en ce qu'il modifie le canton de Luzarches »*. Une requête en ce sens avait été présentée par les municipalités de Sarcelles, Argenteuil et Bezons ainsi que par M. Roger Vervoitte, P.C., qui n'avait pu conserver en mars 1976 sont mandat de conseiller général dans le nouveau canton de Luzarches, et un conseiller municipal de Fontenay-en-Parisis.

Le décret qui, au total, faisait passer de vingt-sept à trente-cinq (1) le nombre des conseillers généraux du Val-d'Oise, touchait notamment deux cantons, celui de Luzarches et celui de Gonesse qui comptaient respectivement vingt et un mille deux cent seize habitants et soixante mille cent vingt habitants. Le canton de Luzarches, dont le conseiller général était communiste, était amputé de quatre communes : Fosses, Marly-la-Ville, Saint-Witz et Survilliers. A ces deux premières communes dont les électeurs sont favorables à la gauche, ont été rattachées deux communes du canton de Gonesse, Louvres et Goussainville, également favorables à l'opposition pour former un nouveau canton, celui de Goussainville où en mars 1976, a été élu M. Roger Gaston, P.C. qui était conseiller général sortant de Gonesse. Les deux autres communes détachées du canton de Luzarches, Saint-Witz et Survilliers étaient incorporées dans le canton de Gonesse.

Ainsi, les deux cantons de Luzarches et de Gonesse, diminué des communes favorables à l'opposition, élisaient, en mars 1976, deux conseillers généraux de la majorité, MM. Lucien Dermer et Bernard Février.

La raison invoquée par le Conseil d'État pour annuler le nouveau découpage est qu'il a eu pour conséquence d'aggraver la disparité de population entre les différents cantons. En effet, après ces modifications, la population du canton de Luzarches était de 9 265 habitants, celle de Gonesse, de 30 314 et celle de Goussainville, de 41 977.

Le « charcutage »

Pour M. Jean-Pierre Béquet, suppléant de M. Alain Richard, député socialiste du Val-d'Oise, cet arrêté *« est un échec de plus pour M. Michel Poniatowski*, ministre de l'intérieur lors de la parution du décret partiellement annulé, *qui, s'étant fait le champion du charcutage électoral pour sauver la majorité de droite du conseil général, est désavoué »*. Il ajoute : *« En mai 1974, M. François Mitterrand avait recueilli, dans le Val-d'Oise, plus de 53 % des voix. Au premier tour des élections cantonales de mars 1976, la gauche avait réuni 59 % des électeurs. Du fait de ce charcutage, elle restait minoritaire au conseil général. La décision du Conseil d'État apporte un premier élément de justice. »*

De son côté, M. Pierre Blotin, secrétaire de la fédération départementale du P.C., tout en se félicitant de l'arrêté qui *« condamne le charcutage »*, rappelle qu'il fixe *« comme une règle qu'un remodelage de circonscription cantonale ne saurait en principe avoir pour objet ni pour effet d'accroître les disparités » de population*. Le plus petit canton du Val-d'Oise, celui de Vigny, dont le conseiller général est M. Yves de Kerveguen (P.R.), ancien suppléant de M. Poniatowski, compte 5 530 électeurs et le plus grand, détenu par un conseiller général communiste, M. Michel Vaudel, en compte 56 155. Quant à M. Lucien Dermer, conseiller général de Luzarches, maire de Châtenay-en-France, petite commune de 69 habitants, il explique que ce redécoupage avait pour but de faire du canton de Luzarches, un canton *« typiquement rural »* : *« Ce canton*, dit-il, *correspondait à un genre de vie. Cela fait cinquante ans que je me bats pour sauver le secteur de la plaine de France en m'opposant à une urbanisation à outrance pour sauver le grenier à blé de Paris. Le conseil général ne m'a pas grandi, je ne me sentirai pas diminué de ne plus y être. »*

M. Henry Canacos, député communiste, maire de Sarcelles, a adressé, mercredi 2 août, une question écrite au ministre de l'intérieur dans laquelle il relève que l'annulation décidée par le Conseil d'État *« démontre bien ce qu'ont toujours affirmé les élus communistes : le pouvoir s'est servi de la modification des cantons pour empêcher qu'une majorité de gauche soit élue au conseil du Val-d'Oise. »* Il demande au ministre : *« Quelles mesures il compte prendre pour que soit appliqué l'arrêt du Conseil d'État afin que soit assuré le respect de l'expression du suffrage universel, à quelle date, et dans quelles conditions, interviendra la mise en place des nouveaux cantons. »*

La décision du Conseil d'État qui est sans précédent pose, en effet, un certain nombre de problèmes : elle remet en cause également les limites des deux autres cantons (Gonesse et Goussainville) ; un nouveau découpage entraînerait-il de nouvelles élections ? A la préfecture du Val-d'Oise, le secrétaire général, M. Joël Thoraval préférait, mercredi 2 août, ne pas se prononcer : *« C'est un précédent qui mérite réflexion »*, dit-il.

JACQUELINE MEILLON.

(1) Le conseil général du Val-d'Oise, présidé par M. Pierre Salvi (C.D.S.), qui avait été élu après le renouvellement de mars 1976 par 19 voix contre 16 à M. Roger Gaston (P.C.), est composé de 9 P.C., 4 P.S., 2 M.R.G., 2 cent. g., 5 C.D.S., 1 R.P.R., 7 P.R., 4 mod. maj., 1 sans étiq.

LE P.C. ORGANISERA LE 29 AOUT « UNE RENCONTRE NATIONALE DES TRAVAILLEURS EN LUTTE »

Le bureau politique du parti communiste s'est réuni le 2 août pour examiner la situation politique. Dans une déclaration, il dénonce la politique d'austérité et l' *« accélération du chômage »*.

« Ainsi, déclare-t-il, *le pouvoir et le patronat décident-ils, de façon délibérée, de jeter des dizaines de milliers de travailleurs supplémentaires au chômage, parmi lesquels de très nombreux jeunes ; de provoquer l'asphyxie de régions entières et de brader le potentiel national en plaçant la France en état de dépendance vis-à-vis de l'étranger.*

» L'élargissement du Marché commun aggraverait cette situation en frappant durement l'agriculture et des pans entiers de l'économie nationale (...).

» Le bureau politique décide d'organiser, le 29 août, une rencontre nationale entre des délégations des travailleurs d'entreprises en lutte contre les fermetures et les licenciements, et une délégation de la direction du parti et des groupes parlementaires communistes conduite par Georges Marchais. »

Après l'invalidation de M. Servan-Schreiber

LE P.R. CONSTATE QUE M. HURIET S'EST « PLACÉ EN DEHORS DU PARTI »

Le bureau du parti républicain a publié, mercredi 2 août, une déclaration dans laquelle il confirme sa décision — prise le 6 juillet — d'apporter *« son soutien total »* à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical et candidat U.D.F. dans la première circonscription de Meurthe-et-Moselle (où son élection à la députation a été annulée par le Conseil constitutionnel).

Dans le même texte, le P.R. précise son attitude à l'égard de M. Claude Huriet, ancien président de la fédération départementale du parti républicain et lui aussi candidat, avec le soutien du R.P.R. et du CNIP. La direction de la formation giscardienne affirme : *« M. Huriet, ayant fait connaître publiquement son intention d'être candidat, a pris ainsi une attitude contraire aux décisions prises à l'échelon national et se place de ce fait en dehors du parti républicain. Il ne lui est désormais plus possible de se réclamer de son appartenance au P.R. ni des responsabilités qu'il exerçait au sein de la fédération départementale de Meurthe-et-Moselle. »*

On précise toutefois au parti républicain qu'il ne s'agit nullement d'une exclusion, et l'on se refuse à prononcer ce mot. La portée de la mesure prise semble devoir se limiter à l'actuelle campagne électorale.

● *L'élection législative partielle*, qui a été rendue nécessaire dans la 4e circonscription du Pas-de-Calais par l'annulation de l'élection de M. Claude Wilquin, P.S., aura lieu le 3 septembre (et le 10 septembre en cas de second tour). Le délai d'inscription des candidatures est fixé du 7 au 13 août ; la campagne électorale sera ouverte le 14 août.

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 2 août 1978, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● RÉORGANISATION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret portant suppression et création d'emplois que nécessite la nouvelle organisation de l'administration centrale du ministère des transports. (« Le Monde » du 2 août.)

Cette organisation repose sur trois directions générales responsables respectivement des transports terrestres, maritimes et aériens et d'une direction des affaires administratives et financières commune à l'ensemble du ministère.

Ainsi le secrétariat général de la marine marchande est supprimé. La direction générale qui est créée regroupe la direction de la flotte de commerce compétente en matière d'équipement naval et des gens de mer, la direction des ports et de la navigation maritime, la direction des pêches maritimes et la direction de l'établissement national des invalides de la marine.

Il est créé une direction générale des transports intérieurs ayant autorité sur la direction des routes et sur la direction des transports terrestres.

Enfin, la direction générale de l'aviation civile regroupe la direction de la navigation aérienne, la direction des programmes aéronautiques civils, le service des bases aériennes, le service des transports aériens, le service de la formation aéronautique et du contrôle technique et le service du personnel et de l'administration générale (lire p. 18).

● L'ORGANISATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Le ministre de la défense a fait une communication au conseil des ministres relative à l'organisation de l'École polytechnique. Les mesures qui ont été proposées et qui feront l'objet d'un décret dont la publication interviendra dans les prochains jours concernent la nomiment et de la recherche et l'élargissement du conseil d'enseignement à des personnalités extérieures à l'École. Ces mesures sont destinées à renforcer l'orientation scientifique des études à l'École polytechnique pour confirmer sa vocation qui doit être de former des ingénieurs de haut niveau (lire p. 7).

● LA RÉFORME DU FINANCEMENT DU LOGEMENT

Le Conseil a entendu une communication du ministre de l'environnement (voir page 19).

A l'issue d'une expérience conduite dans douze départements pilotes, la réforme a été généralisée à l'ensemble du territoire au 1er janvier dernier ; l'année 1978 demeure donc une année de transition et les premiers résultats ne pourront être appréciés avec précision qu'à la fin de l'année.

Il apparaît, d'ores et déjà, que la transition vers le nouveau mode de financement s'est effectuée de façon satisfaisante dans le domaine de l'accession à la propriété. Au 1er juillet 1978, 77 000 logements ont été financés contre 58 000 à la même date en 1977. La constitution de l'apport personnel qui présente actuellement certaines difficultés fera l'objet de dispositions complémentaires.

Dans le secteur locatif, le gouvernement a adopté un ensemble de mesures destinées à améliorer la situation des organismes d'habitations à loyer modéré, à favoriser la réhabilitation du parc locatif et à permettre une extension progressive mais régulière de l'aide personnalisée aux usagers du logement.

L'action de l'État en faveur de l'amélioration du patrimoine bâti, qui est une priorité, se développe notamment par l'augmentation des moyens qui lui sont consacrés. Le ministre de l'environnement et du cadre de vie prépare, en vue d'améliorer cette action, un plan d'ensemble de simplification et d'information des procédures d'aide.

Enfin, les principes de décentralisation arrêtés par le président de la République seront pris en compte dans la conduite de la réforme du financement de la construction.

● BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Le conseil a entendu une communication du ministre de l'environnement et du cadre de vie sur les perspectives dans le bâtiment et les travaux publics au regard de nos exportations.

L'industrie du bâtiment et des travaux publics a, l'an dernier, réalisé à l'étranger un chiffre d'affaires de 31 milliards de francs. Depuis 1973, l'activité à l'étranger des travaux publics a quadruplé, représentant désormais plus de 38 % de leur chiffre d'affaires. L'objectif de cette industrie serait de porter ce chiffre à 50 %. Le bâtiment, ne réalisant que 3 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, il devrait en cinq ans doubler le nombre de logements réalisés à l'étranger, soit passer de vingt mille à quarante mille.

Un plan d'ensemble à l'exportation, actuellement en cours d'élaboration, en liaison avec l'ensemble des ministères concernés et en concertation avec la profession, sera lancé à l'automne. Il aura pour objectif :

— La mise en œuvre d'une politique de prospection générale, d'information et de formation ;

— Le développement de la coopération technique qui doit favoriser le recours à l'expérience, aux références et aux techniques françaises ;

— La détermination d'objectifs privilégiés de nature géographique et sectorielle dans les « créneaux » où nous disposons de capacités techniques et industrielles importantes ;

— La protection accrue en matière de financement par l'amélioration de la couverture de garantie des opérations et des dispositifs de règlement des différends pouvant surgir à l'occasion de la réalisation des marchés ;

— La consolidation et l'amélioration des mesures prises en faveur des personnels français à l'étranger, en matière de protection sociale, de fiscalité et d'enseignement (lire p. 19).

● LE PLAN POUR LA NAMIBIE

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la réunion du Conseil de sécurité concernant la Namibie à laquelle il a participé à New-York, le 27 juillet. Il a souligné l'importance pour l'Afrique australe et pour l'ensemble de l'Afrique de l'approbation par le Conseil de sécurité du plan élaboré par ses cinq membres occidentaux (France, Allemagne, Grande-Bretagne, États-Unis, Canada) en vue de trouver une solution internationalement acceptable à la question namibienne. Ce plan mis au point après seize mois de négociations patientes et ininterrompues entre les Cinq d'une part, l'Afrique du Sud, la SWAPO et les pays de la ligne de front de l'autre, ouvre la voie à un règlement pacifique et démocratique d'un des problèmes les plus anciens et les plus complexes du continent africain. Le gouvernement français se félicite de ce premier résultat et espère que toutes les parties concernées coopéreront loyalement et activement au cours des prochains mois à la mise en œuvre des propositions des Cinq qui sont désormais celles de la communauté internationale tout entière.

M. Giscard d'Estaing ira en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie au printemps 1979

Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur (départements et territoires d'outre-mer) a rendu compte de ses récentes visites en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie. Il a fait le point du fonctionnement des nouveaux statuts d'autonomie interne en vigueur depuis un an et un an et demi respectivement dans ces deux territoires. Il a également insisté sur l'effort de développement économique et de solidarité nationale qu'il appartient à la France de consentir, surtout dans l'immédiat, à l'égard de la Nouvelle-Calédonie, qui traverse une crise conjoncturelle particulièrement grave. Il a esquissé les objectifs d'une politique à long terme en faveur de ces territoires et de l'ensemble de l'outre-mer français, dont il se propose de définir les orientations au cours des mois à venir, dans la perspective du progrès économique, de la justice sociale et du resserrement des liens avec la métropole.

Le président de la République a indiqué qu'il se rendrait en voyage officiel dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française au printemps 1979.

PRESSE

Aux États-Unis

La liberté de la presse en question

Un journaliste, grâce à une longue et minutieuse enquête, contribue à faire rouvrir un vieux dossier criminel, ce qui entraîne l'inculpation d'un homme soupçonné de cinq meurtres. Doit-il révéler pour autant ses sources au tribunal chargé de l'affaire ? Ou peut-il au contraire invoquer le premier amendement à la Constitution américaine qui garantit la liberté de la presse, et taire le nom de ses informateurs, comme il le leur avait promis ?

Telle est la grave question qui risque de se poser bientôt à la Cour suprême, la plus haute instance judiciaire des États-Unis. Cette question est loin d'être théorique : à court terme, elle concerne le *New York Times* et l'un de ses journalistes ; à plus long terme, c'est la liberté de la presse américaine qui pourrait être visée.

L'affaire à l'origine de cette querelle constitutionnelle relève du meilleur « thriller » : entre 1965 et 1966, treize pensionnaires d'un hôpital du New-Jersey meurent dans des conditions mystérieuses. Dix ans plus tard le *New York Times* publie l'enquête de l'un de ses reporters, Myron Farber. Le journaliste met en cause un chirurgien de l'hôpital, qu'il n'identifie que comme le « Dr X », et révèle que des flacons de curare ont été découverts dans son placard. La police rouvre le dossier et arrête finalement un chirurgien, le Dr Mario Jascalevich. Au cours du procès du médecin, qui s'est ouvert voilà cinq mois, les avocats de la défense citent comme témoin le journaliste du *New York Times* et exigent qu'il produise devant le tribunal toutes ses notes sur son enquête. A l'appui de leur requête, ils invoquent le sixième amendement à la Constitution, qui garantit à chacun un procès juste. Leur demande est approuvée par le juge du tribunal, mais Myron Farber refuse d'obtempérer et se réclame, lui, du premier amendement. Le *New York Times* soutient son collaborateur, qui fait en outre remarquer que tout le monde est capable de refaire l'enquête qu'il a effectuée.

Condamné à rester indéfiniment en prison

Inculpé d'offense à la cour, Myron Farber est alors condamné à six mois de prison et à 2 000 dollars d'amende ; il est également condamné à rester indéfiniment en prison, jusqu'à ce qu'il accepte de livrer ses notes. Le *New York Times*, toujours solidaire de son collaborateur, se voit infliger une astreinte de 5 000 dollars par jour jusqu'à ce que les fameuses notes soient remises au juge, qui décidera de leur publication.

Farber et le quotidien new-yorkais ont tout de suite demandé à un juge de la Cour suprême, comme ils en avaient le droit, de suspendre ces peines, pour avoir le temps d'entreprendre la procédure d'appel. Le premier juge de la Cour saisi, M. Byron White, a refusé, et Myron Farber aurait dû entrer en prison le mercredi 2 août. Le même jour, cependant, un autre juge de la Cour suprême, M. Thurgood Marshall, le seul noir de la Cour, a accordé aux accusés un délai supplémentaire. Ce délai expire le vendredi 4 août. Passée cette date, Myron Farber devra aller en prison et le *New York Times* commencer à payer 5 000 dollars par jour, à moins que la cour du New-Jersey n'accepte de revoir l'affaire ou que quatre des neuf juges de la Cour suprême ne décident de se saisir du dossier pour trancher ce conflit constitutionnel.

En attendant, le *New York Times* se dit prêt à ne pas céder et son journaliste à aller en prison. L'influent quotidien de New-York a bien sûr les moyens de payer 5 000 dollars par jour. Il n'empêche que, s'il avait visé une publication aux reins moins solides, le jugement du New-Jersey aurait tout simplement pu la contraindre à s'incliner ou à déposer son bilan. Une affaire à suivre, donc.

JACQUES AMALRIC.

Mlle FRANCINE AMAURY ASSIGNE LES DIRIGEANTS DU GROUPE DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Mlle Francine Amaury a assigné M. André Fosset, président-directeur général du groupe *le Parisien libéré*, et l'ensemble des administrateurs, en nullité des délibérations des assemblées du 30 septembre 1977 et du 4 juillet 1978. (*Le Monde* du 28 juillet 1978.)

Dans un communiqué, Mlle Amaury souligne que : *« Ces manœuvres ont abouti à la nomination d'un conseil de douze administrateurs, mais il a fallu pour cela que les règles fondamentales du fonctionnement des sociétés anonymes soient écartées. »*

Mlle Amaury fait également ressortir : *« Que ces assemblées étaient composées de nouveaux actionnaires qui avaient acquis les actions de M. Bellanger et de différents autres porteurs, mais que ces transferts sont sans valeur pour n'avoir pas été ratifiés par l'assemblée générale, comme il l'est prévu dans les statuts. »*

Le communiqué précise enfin que *« l'assemblée du 4 juillet 1978 a été convoquée en urgence en raison de la démission de Mme Millienne, administrateur, après le décès du président Bellanger, ce qui ramenait le conseil d'administration à un chiffre inférieur au minimum légal. Les formalités relatives à la convocation n'ont pas été respectées. En effet, il est apparu à l'assemblée générale du 4 juillet que Mme Millienne n'avait jamais démissionné. Elle n'a d'ailleurs pas fait l'objet d'une réélection, puisqu'elle était en fonctions pour six ans. En réalité, il ne s'agissait donc pas de compléter l'effectif du conseil au minimum légal nécessaire pour délibérer valablement, mais de le porter à son plein pour permettre ainsi à des personnes, pour la plupart extérieures à la maison, d'y pénétrer en grand nombre »*.

● *Les journalistes du quotidien populaire britannique* The Sun ont voté mercredi soir 2 août la fin de leur grève qui durait depuis le 22 juillet. Les 224 grévistes ont décidé de reprendre le travail dès jeudi matin 3 août *« pour permettre à la direction de remplir ses engagements »*. Celle-ci leur avait assuré mardi 1er août qu'elle leur ferait *« une proposition intéressante dans les sept jours suivant une reprise du travail »*. Les journalistes réclament une augmentation substantielle de leurs rémunérations (*le Monde* des 26 et 29 juillet).

Le quotidien, propriété de l'Australien Rupert Murdoch et qui tire à quelque 4 200 000 exemplaires, n'a cependant pas paru jeudi 3 août. — (*A.F.P.*)

LES JEUNES RADICAUX DE GAUCHE SONT « SURPRIS » ET « INQUIETS » DE LA VISITE DE M. ROBERT FABRE A L'ELYSÉE

Les Jeunes radicaux de gauche se sont déclarés *« surpris »* par l'annonce de la visite, vendredi 4 août à 15 h. 30, de M. Robert Fabre, ancien président du M.R.G., à l'Elysée.

Dans un communiqué publié mercredi 2 août, ils *« s'inquiètent avec gravité que celui qui prétend être redevenu un simple militant de base puisse accepter de telles invitations sans en référer, une fois de plus, aux instances dirigeantes de son mouvement. Il ne peut donc s'agir*, estiment-ils, *que d'une démarche strictement personnelle »*.

Le mouvement des Jeunes radicaux de gauche relève également que l'actuel président du M.R.G., M. Michel Crépeau, n'a pas été invité à s'entretenir avec M. Giscard d'Estaing lorsque ce dernier a reçu les présidents des partis de la majorité et de l'opposition avant la conférence au sommet de Bonn.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 2 août a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Sont promus : général de division les généraux de brigade Bernard Drouin, Pierre Belfayol, André Delpech et René Imbot ; général de brigade le colonel Jean-Marie Le Harivel de Gonneville, nommé commandant de la 33e division militaire territoriale, et les colonels Jean-Marie Morbieu, Gilbert Rabot, Maurice Mouillon, René Bellamy, Jacques Deygout et Maurice Boursier ; intendant général de deuxième classe les intendants militaires de première classe Christian Drouard et Joseph d'Aspe.

Sont nommés : inspecteur des transmission le général de division Jean-Noël Augier ; adjoint au général commandant la IVe région militaire (Bordeaux) le général de brigade Pierre Haicault de la Regontais ; directeur de l'intendance du 1er corps d'armée et de la VIe région militaire (Metz) l'intendant général de deuxième classe Lucien Lacroze ; directeur du service technique de l'armée de terre le général de brigade Emile Lacombe ; adjoint au directeur central de l'intendance l'intendant général de deuxième classe Jean-Paul Tardieu ; directeur de l'intendance de la IIIe région militaire (Rennes) l'intendant général de deuxième classe René Javelaud ; commandant et directeur du matériel de la IVe région militaire (Bordeaux) le général de brigade André Rendu.

● MARINE. — Est promu contre-amiral le capitaine de vaisseau Stéphane Despretz.

Est nommé commandant de l'école supérieure de guerre navale le contre-amiral Jacques Choupin.

● AIR. — Sont nommés chargé de mission auprès de la direction technique des engins le général de brigade aérienne Paul Capiot ; adjoint « air » auprès du directeur technique des constructions aéronautiques le général de brigade aérienne François Aubry.

● JUSTICE MILITAIRE. — Est promu magistrat général le magistrat militaire de première classe Gaston Depierrois.

Le Monde

société

LA PASTORALE DES VACANCES A CARNAC

Tourisme spirituel

De notre envoyé spécial

Carnac. — Dans un document intitulé « l'Eglise et la Mobilité humaine », publié au mois de mai dernier, la commission romaine des migrations et du tourisme traite longuement de la nécessité d'élaborer une pastorale pour le « monde migratoire », c'est-à-dire les émigrants, les marins, les navigants aériens, les nomades et les touristes.

Citant cette phrase de Paul VI, « A la mobilité du monde moderne doit correspondre la mobilité pastorale de l'Eglise », la commission déclare : « Il convient que le chrétien ait conscience des devoirs de sa vocation, même quand il se trouve en dehors du contexte religieux habituel, quels que soient les motifs de son déplacement. Cela réclame, de la part du clergé local, un « aggiornamento » spécifique. »

Le clergé de Carnac (Morbihan) n'a pas attendu cette exhortation pour mettre sur pied une pastorale des vacances qui se développe depuis six ans grâce aux efforts conjugués du curé de Carnac, actuellement l'abbé Armand Chevré, et de l'aumônier diocésain de l'ACI pour le diocèse de Vannes, le Père Pierre Le Cabellec.

« Mélamb oll lan a joé, madelen en Eutru Doué ! How great is our God, how great is his name ! Ne vous étonnez pas de nous entendre parler toutes les langues — même le breton et l'anglais, — c'est la Pentecôte : ce qui est mieux qu'Assimil ! » Les jeunes, garçons et filles, qui ont monté eux-mêmes ce jeu scénique sur les Actes des Apôtres, à La Trinité-sur-Mer, s'amusent visiblement, ainsi que leurs parents, qui applaudissent avec indulgence à chaque astuce, à chaque calembour.

Au même moment, dans la paroisse voisine de Carnac, le Père Jean Le Corguille est en train de commenter des diapositives sur la Bretagne. A Carnac-Plage, le Père René Jouannic, un aumônier de Brest, termine la deuxième spirituel de trois jours » sur le thème *« Notre histoire humaine est une histoire sainte »*, à raison de quatre causeries par jour, tandis qu'à l'abbaye bénédictine Sainte-Anne de Kergonan, ce même jour, s'est déroulée une « récollection d'un jour » sur l'évangile et la prière.

Tous les jours, en août, des activités variées — prière, réflexion, débats, conférences, musique, audiovisuel, art — sont proposées aux vacanciers et aux habitants, dans un périmètre d'une vingtaine de kilomètres. La veille, c'était un concert d'orgue donné par un jeune Québécois, Gilles Desrochers, dans la belle église Saint-Cornély, qui date du dix-septième siècle et dont l'orgue, construite en 1775, fut restaurée il y a deux ans. Le lendemain, ce sera une soirée de prière œcuménique.

Dans ce pays enchanteur de Merlin et de Brocéliande, avec ses dolmens, ses tumulus et surtout ses alignements étonnants de menhirs, envahi de toutes parts par la mer, le sommet de l'année religieuse était traditionnellement marqué, en septembre, par le pardon de saint Cornély. Ce saint mystérieux, qui est parfois assimilé au pape Corneille qui régna sur la chrétienté en 250, est le patron des bêtes à cornes. Au pèlerinage annuel, des animaux enrubannés participaient à la procession à travers la ville avant d'être bénis solennellement devant la fontaine de saint Cornély.

Les « paroissiens » d'été

Depuis la guerre, la mécanisation de l'agriculture a chassé les bêtes du pardon de saint Cornély, de même que l'*aggiornamento* conciliaire a fait s'effacer cette fête devant le menu plus riche, s'il est moins folklorique, de la pastorale des vacances. L'initiative de celle-ci revient en premier lieu au clergé local. Si les laïcs apprécient ce qui leur est proposé — et certains avouent même avoir choisi Carnac comme lieu de leur résidence secondaire à cause de cette animation estivale, — ils viennent plus en consommateurs passifs qu'en organisateurs.

Mais cela commence à changer. Une quarantaine de Parisiens, « paroissiens d'été » de Carnac, se sont réunis cet hiver à Saint-Louis-d'Antin, pour préparer la saison. Ce qui n'allait pas sans problèmes. *« J'ai bien compris que ces drôles de paroissiens, ce sont des gens en vacances, contents de la liturgie d'été, certes, mais des consommateurs*, dit le Père Chevré, curé de Carnac. *On ne va tout de même pas leur demander de prendre des responsabilités au mois d'août : il y a la famille, le bateau, les copains. Et puis, le besoin de détente. Et les mères de famille, avec leurs enfants toute la journée, et les maris qui reviennent le vendredi soir... »*

Cependant, ils se sont réunis à nouveau à Paris. *« C'était les mêmes*, dit le Père Chevré. *Mais là, ils proposaient des conférences, des débats, des services, voulaient bien parler de leur vie professionnelle, où leur foi se trouve impliquée, se sentaient capables de préparer ou d'animer un début, de participer activement à la liturgie. »*

L'équipe de prêtres qui animent cette pastorale — ils sont plusieurs à prêter main forte pendant les vacances — veille aussi à ne pas négliger les besoins spirituels des Carnacois. Et le drame, cette année, est la mauvaise saison touristique. D'abord, le « *mythe de la marée noire* » — bien que le sud de la Bretagne n'ait pas été touché par *population se multiplie par* coup de gens ont annulé leurs réservations. Ensuite, le mauvais temps au début de juillet.

« Le tourisme est pourtant l'unique industrie de la région, explique le Père Chevré. *La population de multiplie par dix. Normalement, sur les quatre mille habitants de la ville, nous avons neuf cents pratiquants. En juillet et août, ils sont de huit à neuf mille à venir à la messe. »* Un couple typique parmi ces pratiquants saisonniers : M. et Mme Perrut, de Gif-sur-Yvette, qui ont construit une maison à Carnac il y a quelques années.

Lui, de par son métier, sillonne le monde en « 747 » ; elle, est bibliothécaire. Avec six enfants, ils ont besoin du repos annuel au bord de la mer. Mais, conscients de « *la chance exceptionnelle que représentent les richesses spirituelles de la pastorale des vacances à Carnac* », ils sont prêts à y participer. *« Nous venons d'assister à une réunion pour préparer le mois d'août*, dit Mme Perrut. *Il a surtout été question de l'accueil des nouveaux et des isolés. Nous avons prévu un apéritif-accueil au début du mois, surtout à l'intention des Allemands, des Néerlandais et des Anglais qui viennent nombreux en vacances ici, et nous pensons organiser une garderie d'enfants, pour soulager les mères seules et les parents surmenés. »*

En plus du repos et de la détente, les vacances peuvent aussi être le moment d'un retour aux sources ou simplement une halte pour « *faire le point* » avec soi-même, grâce à l'entraide fraternelle. L'expérience de Carnac en est la preuve.

ALAIN WOODROW.

★ Les programmes des activités à Carnac pour juillet et août se trouvent à Paris dans les églises Saint-Louis d'Antin et Saint-Bernard de Montparnasse.

RELIGION

Au symposium des conférences épiscopales africaines

« Les puissances étrangères sont en train de faire de notre continent un champ de bataille »

Dans une déclaration sur « la justice et la paix en Afrique », les évêques demandent de « *mettre un terme à la course folle aux armements* ». Ils s'inquiètent de « *l'augmentation du nombre des conflits armés entre pays voisins ou des guerres civiles provoquées par les injustices des puissances établies et les confrontations entre groupes politiques rivaux* ». Plus grave encore leur paraît le fait que « *les puissances étrangères ne se contentent plus de fournir de l'argent, des armes et leur soutien logistique aux factions qui s'opposent sur le continent. Mettant à profit les différences idéologiques, les alliances et les différents frontaliers*, affirme la déclaration, *elles sont en train de faire de l'Afrique leur champ de bataille* ».

La déclaration condamne fermement les crimes commis au nom de la sécurité nationale, « *ainsi que les systèmes politiques reposant sur le mensonge, ainsi que l'intolérance, les meurtres politiques, la violence sous toutes ses formes, la corruption et l'enrichissement scandaleux d'une petit classe aux dépens des masses* ».

Les Africains doivent devenir maîtres de leur destin, dit encore la déclaration en appelant à appliquer rigoureusement les principes du non-alignement.

La cinquième assemblée plénière du symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar s'est tenue du 24 au 30 juillet près de Nairobi. Onze cardinaux et soixante-dix évêques ont participé aux travaux sur le thème de la vie familiale. Les membres de l'assemblée ont affirmé notamment leur volonté de ne pas détruire ce qui est bon et sain dans les coutumes africaines « *mais bien au contraire de le préserver et de le conserver* ».

Le cardinal Zoungrana, archevêque d'Ouagadougou (Haute-Volta), a évoqué le difficile mais important problème de l'harmonisation avec les coutumes locales et le devoir de mettre au point des solutions pastorales adéquates.

A la sutie de longs débats tant dans les carrefours, qui en assemblée plénière, il a été décidé de faire entreprendre des études sociologiques, anthropologiques et théoolgiques sur la polygamie et sur le mariage coutumier, afin de chercher comment intégrer et assurer les valeurs du mariage africain.

JUSTICE

LE MEURTRE DE PRADINES : INCULPATION DE L'ADOLESCENT AMI DE LA FAMILLE

M. Marc Gourd, juge d'instruction à Saint-Etienne, a inculpé d'assassinat l'adolescent âgé de dix-sept ans qui, dans la soirée du mardi 25 juillet, après être entré dans la propriété du docteur Jean Broisin, maire de Pradines (Loire), avait tour à tour tué à coup de pistolet la femme de ce dernier, âgée de cinquante et un ans, et leur fils Jean-Marie, son condisciple au lycée de Roanne (*le Monde* du 28 juillet 1978).

L'adolescent a été entendu en présence de son avocat, Mᵉ Maxime Gonon, du barreau de Saint-Etienne. Selon les premiers éléments de l'enquête, voulant partir seul en vacances, il aurait projeté pour ce faire de s'emparer de la voiture du père de son camarade de classe. — (*Corresp.*)

Faits et jugements

« Je ne les laisserai pas tuer Clawrence. »

Clawrence a un an. Il vit à Grosbliederstroff (Moselle ». « *Il est très gentil et n'a jamais fait de mal à personne* », disent ses « *parents adoptifs* », M. et Mme Andrighetti, gérants d'un café dans ce village. Clawrence a un seul tort aux yeux de la justice : c'est un lion.

Après une plainte de la propriétaire du café, le tribunal de grande instance de Sarreguemines (Moselle) a prononcé, mardi 1ᵉʳ août, un jugement contraignant M. et Mme Andrighetti à placer ou à faire abattre leur lion avant huit jours. Ceux-ci ont décidé de faire appel de ce jugement. Cependant, Mme Eliette Andrighetti, trente-six ans, qui, en plus de ses huit enfants, a élevé Clawrence au biberon depuis l'âge de sept semaines, est inquiète et « *bien décidée à ne pas laisser tuer Clawrence* ».

« *Clawrence est doux comme tout*, explique-t-elle. *Beaucoup plus gentil que notre dogue allemand qui ne laisse entrer personne. Clawrence, lui, se cache, si quelqu'un arrive. Ici, il a un parc, une cour, il est heureux. Nous avons pris contact avec des zoos. Mais Clawrence est tout à fait domestiqué. Il serait tué par les autres lions. Nous continuons à chercher où le mettre. Mais je ne vois pas pourquoi on veut nous le retirer. Il est vrai que certaines personnes qui se sont plaintes n'aiment pas les animaux... pas plus que les gens d'ailleurs.* »

Si dans huit jours les gendarmes viennent pour abattre Clawrence, Mme Andrighetti sera dans la cour aux côtés de son lion et « *alors on verra bien ce qu'ils oseront faire* ».

Trois membres du personnel de l'établissement thermal de Gréoux inculpés.

Trois membres du personnel de l'établissement thermal de Gréoux-les-Bains (Alpes de Haute-Provence) ont été inculpés mercredi 2 août par M. Daniel Bachasson, juge d'instruction à Digne, d' « *escroquerie, complicité et infraction à la loi du 1ᵉʳ août 1905 sur les tromperies en matière de marchandises* ». Depuis quelques semaines, une enquête était effectuée dans la station à la demande du ministère de la santé et de la famille (*le Monde* du 25 juillet).

Deux des inculpés, Mme Jacqueline Marcellin, 33 ans, secrétaire de direction, qui dirigeait l'établissement en l'absence, pour cause de maladie, de la directrice titulaire, et M. Denis Vilas, 24 ans, étudiant en 7ᵉ année de médecine, attaché aux thermes depuis deux mois avec un rôle de conseiller technique, ont été écroués à la maison d'arrêt de Digne. Madame Françoise Marque, 24 ans, employée, collaboratrice directe du P.-D.G. de la chaîne des « Thermes du soleil » a été laissée en liberté.

L'enquête de la police avait débuté en 1976 sur une affaire d'exercice illégal de la profession de masseur kinésithérapeute. Quarante masseurs sur quarante-quatre n'avaient pas la qualification suffisante. L'enquête avait ainsi permis de découvrir une vaste affaire d'escroquerie à la sécurité sociale, les actes remboursés par celle-ci étant effectués par un personnel non qualifié. On estime que les détournements au préjudice de la sécurité sociale auraient atteint 7 à 8 millions de francs par an depuis la création des thermes, en 1961.

Un témoignage corrosif

UN CONSEIL DE CLASSE TRÈS ORDINAIRE

En enregistrant — à l'insu des participants — les débats d'un conseil de classe, Patrick Boumard a probbablement violé les règles de la déontologie des enseignants. Mais la manière dont se passe le conseil de classe en question est tellement « exemplaire », voire caricaturale, qu'il lui sera beaucoup pardonné : il fait œuvre utile en publiant *in extenso* des discussions au cours desquelles se joue le destin des élèves. L'analyse corrosive qu'il en fait pourra être discutée, car il généralise à l'ensemble du système scolaire des conclusions qui valent assurément par l'exemple choisi, mais pourraient être contredites

Reste que le document ainsi produit présente, comme un miroir grossissant, tous les travers d'une institution qui se présente comme délibérative et démocratique et qui n'est, souvent, qu'une chambre d'enregistrement pour des jugements — au sens fort — courus d'avance.

La scène se passe en fin d'année dans le bureau du proviseur d'un grand lycée qu'on nous dit être de province. Le proviseur trône derrière son bureau. Face à lui, sur des chaises, les professeurs de la terminale C dont il va être question. Entre les deux, sur le côté, deux délégués des élèves qui, au bout de trois minutes, seront renvoyés à leurs chères études après avoir été invités à parler puis sommés de se taire : « *Vous n'êtes pas des accusateurs devant un tribunal* », dit le proviseur indigné quand les délégués veulent parler des problèmes de la classe. Les représentants des parents, de même, font trois petits tours et puis s'en vont.

Exclus les parents et les élèves, on peut passer aux choses sérieuses. Il s'agit, pour chacun, de décider quelle appréciation sera portée sur son livret scolaire dans la perspective du baccalauréat. Les jugements tombent de la bouche du proviseur. Les professeurs risquent quelques remarques sans importance : le chef d'établissement aura toujours le dernier mot.

Au fil de la réunion les préoccupations du proviseur — qui parle plus longtemps que tous les autres réunis — apparaissent comme soutenues par des valeurs solides comme du béton : la hiérarchie des disciplines au sommet de laquelle règnent les mathématiques, la religion du travail (un élève qui réussit sans forcer son talent est jugé plus dangereux pour l'institution qu'un besogneux aux résultats médiocres), l'objectivité de la notation (« *tous les professeurs, ici, notent de la même manière* »), la réputation de l'établissement à soutenir, l'obsession de la mention au bac, l'utilitarisme (« *quelques points par-ci, par-là, et c'est la mention ; c'est très utile la gym* »). Barricadé derrière ses certitudes, le proviseur a peine à concevoir que d'autres n'y adhèrent pas. Lorsqu'on lui annonce qu'un des élèves les plus brillants a l'intention d'abandonner les études pour vivre à la campagne, il ne comprend pas : « *Les jeunes sont devenus complètement irresponsables (...), c'est invraisemblable (...), quel gâchis ! Il se passe des choses très graves à l'heure actuelle. Quand je vois son avenir tout tracé et puis se dire qu'il va traire les vaches ! C'est un exemple scandaleux pour ses condisciples.* »

Après le compte rendu intégral du conseil de classe — qui se lit comme une comédie, — Patrick Boumard se livre à une analyse institutionnelle où se mêlent les explications psychanalytiques et marxistes. Il veut montrer que « *tout se joue autour de l'autorité du proviseur qui obture toute émergence d'une autre parole* ». Et, selon lui, ce n'est pas la personne du proviseur qui est en cause mais l'institution elle-même et l'idéologie qui la sous-tend

Bien que le conseil de classe dont il s'agit semble s'être déroulé il y a quelques années, le témoignage qui nous en est donné — et a plus de force que l'analyse qui en est faite dans un jargon parfois lassant — force à la réflexion sur le fonctionnement de l'enseignement tout entier. Si ce conseil de classe a pu avoir lieu ainsi sans que personne se soit levé pour dénoncer la supercherie, c'est qu'il existe un réseau de complicités dans la passivité. C'est que dans le ghetto du conseil de classe, on joue parfois la comédie d'un pouvoir qui se sent d'autant plus autorisé qu'il est secret. Si beaucoup se passent ainsi — ce qu'on préfère ne pas croire, — on comprend que les adultes ne cherchent pas vraiment à y faire participer les élèves.

BRUNO FRAPPAT.

★ *Un conseil de classe très ordinaire.* Editions Stock 2, collection « Témoigner » ; 262 pages, 35 F.

ÉDUCATION

LA NOMINATION DU GÉNÉRAL SAUNIER

Un saint-cyrien dirigera l'École polytechnique

La nomination du général de brigade Jacques Saunier à la direction générale de l'Ecole polytechnique décidée au conseil des ministres du mercredi 2 août (nos dernières éditions du 3 août) surprendra sans doute plus d'un polytechnicien. C'est, en effet, la première fois depuis cent trente et un ans qu'un non-polytechnicien dirigera l'X. Il s'agissait également à l'époque (1847-1848) d'un saint-cyrien, le général Aupick, le beau-père de Baudelaire.

Au cabinet du ministre de la défense, on assure qu'« *il ne faut pas avoir de malice dans cette nomination* » : on l'explique par le « *tarissement* » du nombre de généraux polytechniciens. Le ministre aurait pu disposer de davantage de choix parmi les ingénieurs généraux de l'armement dont un grand nombre sont des anciens de l'X. Il a sans doute préféré un militaire, qui provient d'une arme et qui s'est battu sur des théâtres extérieurs d'opérations, pour diriger une école qui connaît une certaine agitation depuis une dizaine d'années (*le Monde* du 6 décembre 1977).

Quant à la nomination d'un nouveau directeur de l'enseignement et de la recherche, qui interviendra dans quelques jours, elle ne modifiera guère le fonctionnement de l'Ecole. Ces tâches étaient précédemment assumées, sous un autre titre, par M. Henri Piatier, directeur général adjoint, puis, après son départ en décembre 1977, par le colonel Perrey, également directeur général adjoint et chef de corps.

Cette mesure pourrait cependant être l'occasion pour le gouvernement de démontrer son intention d' « *ouvrir l'enseignement de l'X sur la vie active* ». Elle serait, dans ce cas, à rapprocher de la décision prise par le conseil des ministres de demander à des personnalités extérieures qui emploient d'anciens élèves de siéger au conseil d'enseignement aux côtés des représentants de la direction, des professeurs et des élèves.

[Né le 22 août 1924 à Choignes (Haute-Marne), Jacques Saunier, qui n'est pas un ancien élève de Polytechnique mais un ancien saint-cyrien, est sorti de l'Ecole spéciale militaire dans l'artillerie. Après plusieurs postes en Allemagne puis, à compter de 1953, en Indochine, il commande, de juillet 1955 à décembre 1957, une compagnie d'élèves à Polytechnique. Après plusieurs postes à Nîmes et à Chaumont, où il commande le 403ᵉ régiment d'artillerie anti-aérienne, il prend en septembre 1972 le commandement de l'artillerie de la 8ᵉ division (à Compiègne), puis celui de l'école d'application de l'artillerie sol-air à Nîmes. Il a été promu général de brigade en novembre 1975, et, depuis juin 1977, il était directeur du service technique de l'armée de terre.]

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● Ecole normale supérieure de jeunes filles (section lettres).

Martine Boyer, Hen. Frazier, Rizzo, Maximin, Vuillard, Laneyrie, Diéval, Scotto di Vettimo, Bassette, Pham Dinh, Deverchère, Anne Pannier, Kalinowska, Dominique Bouchaud, Klagsbald, Moskowitz, Guinet, Quillet, Brigitte Meunier, Schulz, Metz, Sakai, Binand, Catherine Besson, Hélène Leroy, Giudicelli-Falguières, Richirt, Jamet, Nathalie Basset, Alouis, Catherine Soulier, Minazzoli, Rostas, Amat, Baratin, Scartazzini, Rémusat, Boud'Hors, Perreton, Détrié, Dussud, Pollez, Van Rogger, Edmée Cousin, Haina du Fretay, Isabelle Lefort, Christine Heuraux, Florence Motte, épouse Védrines, Lequepeys, Matonti.

SCIENCES

LES AUSTRALIENS ONT CONÇU UN NOUVEAU PROCÉDÉ DE STOCKAGE DES DÉCHETS RADIOACTIFS

De notre correspondant

Sydney. — Des chercheurs de l'université nationale d'Australie ont découvert ce qu'ils estiment être une solution sûre du problème des déchets radioactifs : les enfermer dans une roche synthétique. Cette solution, selon eux, répond à une des objections majeures adressées à l'encontre de l'énergie nucléaire : la crainte d'une contamination de l'environnement par des fuites de matériaux radioactifs hors de leur zone de stockage.

La méthode utilise le mélange des déchets avec une roche synthétique imperméable, qui peut être placée en toute sûreté au fond d'un puits, creusé à 1 000 mètres de profondeur dans le granite, et ensuite comblé.

La roche synthétique, nommée Synroc, peut être constituée d'un mélange des minéraux perovskite, barium felspar, hollandite, leucite et zircone. Ce mélange fond vers 1 280 degrés Celsius, et on peut alors lui incorporer les déchets radioactifs. Au refroidissement, les atomes radioactifs s'incorporent au réseau cristallin des minéraux constitutifs du Synroc, pour former des solutions solides diluées et très stables, ce qui les immobilise.

MICHAEL SOUTHERN.

MÉDECINE

● *Transplantation cardiaque en Chine populaire.* — Des chirurgiens chinois ont réalisé, il y a plusieurs mois, la première transplantation de cœur en Chine sur la personne d'un professeur de trente-huit ans qui souffrait de troubles cardiaques depuis vingt ans, a révélé ce mercredi 2 août la radio de Changhaï. Le patient a pu faire de courtes promenades quatre-vingts jours après son opération, a ajouté la radio sans préciser s'il s'agit d'un homme ou d'une femme. — (*Reuter.*)

Le Monde

culture

Festivals

Journal d'Avignon

L'imagination du corps

La dernière fois que j'ai rencontré le groupe québécois de Michel Garneau, ce n'était pas à la chapelle des Cordeliers pour la cellule de création, mais dans le jardin broussailleux de la vieille maison qu'ils habitent en pleine ville. Nous fêtions un anniversaire, il y avait du champagne, des chansons, de la guitare et Garneau, faunesque, jouait de la flûte.

Il s'est entouré de comédiens à sa mesure de géant prolixe. Des forces de la nature, ces trois garçons et trois filles qui, pendant un mois, ont alterné un atelier d'écriture le soir, et des improvisations publiques l'après-midi. Des pragmatiques, lancés dans une expérience, humble en somme : se transformer en matériau de création. Si un spectacle résulte de l'aventure avignonaise, le texte sera dû à Michel Garneau seul.

Choisis pour leurs talents d'improvisateurs, ils ont commencé par se servir de leurs connaissances professionnelles. L'après-midi, ils menaient le jeu en toute liberté. Le soir, ils le mettaient en écriture, après en avoir discuté avec Garneau. « Avec » ou « sous la direction de », les avis divergent. Ils ont improvisé à partir de l'écriture, sans chercher à l'illustrer, faisant appel à l'imagination de leur corps. Il ne s'agissait pas de mettre en forme un vocabulaire gestuel, mais d'exprimer des pulsions organiques. « Organique », le mot est de Garneau qui l'emploie souvent. Comment l'expliquer : pensez aux privés des romans noirs, qui parlent de « décharges d'adrénaline » quand ils aperçoivent une garce blonde dans un fourreau noir.

Bien entendu, les Québécois ne se sont pas bornés à ce type d'attraction primaire. Mais dans leurs plus fantasques délires, ils ne perdent jamais la conscience de leur corps, de ses réactions, de ses mouvements. Ils le font jouer sur la musique de leurs rêves, et mettent au même niveau poésie et animalité.

Le travail a commencé à trouver une direction le jour où ils ont pris comme base les totems, c'est-à-dire une liste d'animaux : marmotte, lapin, caribou, hanneton... Des Français en auraient sans doute cherché le sens symbolique. Eux non. Ils se sont plongés dans le concret d'impossibles métamorphoses et je pensais à un Kafka qui porterait en lui le souvenir de vastes espaces. A partir de là et d'un texte luxuriant de Garneau, le problème s'est posé de ce qui appartient à la théâtralité et de ce qui est authentique. Comment en rendre compte séparément ? D'abord en les nommant. Il y a le « flapin » (théâtralisation) et le « rageur » (authenticité).

Les comédiens n'ont éprouvé aucune difficulté à broder sur le « flapin », à montrer les métaphores de la vie. Mais comment exprimer sa vie, comment mettre en lumière le « rageur », qui n'est pas forcément violence, qui peut être tendresse, avidité... Les spectateurs se sont creusé la tête autant que les acteurs. Les traditionnels débats ne ressemblaient à aucun autre. Les Québécois sont — ou paraissent — tellement à l'aise pour se mettre en question, sans se pavaner ni se justifier, que tout le monde est — ou a l'impression d'être — « dans le coup ».

J'espérais des rencontres entre le groupe de Garneau et la troupe de Vitez. Leurs conceptions et leurs méthodes sont à l'opposé l'une de l'autre, et les uns et les autres mettent à l'épreuve toutes sortes d'acquis pour se colleter directement avec une pratique. Mais ça n'a pas été possible. D'ailleurs, les Québécois sont à peine sortis de leur propre travail. Quand leur rythme s'est un peu ralenti, les principaux spectacles étaient terminés. Le festival pour eux reste le public qui a suivi les hauts et les bas de leur expérience, qui a donné sa présence. Ce n'est pas si faux.

COLETTE GODARD.

Du cloître des Carmes au club Léo-Lagrange

Le jeune Didier Flamand a bien de la chance : parce qu'il avait, en 1977, aux Bouffes-du-Nord, montré le temps de quelques représentations, assez confidentielles mais bien accueillies, *Prends bien garde aux Zeppelins*, le Festival d'Avignon lui a confié pour trois soirs le cloître des Carmes. Un lieu dont tout metteur en scène peut rêver : beau et d'une architecture peu usuelle. Le comédien, animateur d'ateliers de recherche à l'Ecole polytechnique et à la faculté des sciences, a donc décidé d'y former une troupe qu'il dirigera. Composée d'adeptes des méthodes d'Andreas Voutsinas, dont Flamand est le disciple, celle-ci se baptise « Le retour de Gulliver » et a eu l'heur de recevoir une aide de la FNAC.

La coproduction étant assurée par ce mécène à statut de coopérative, Didier Flamand et deux assistants, plus dix-neuf compères comédiens — dont six commères — plus un décorateur, plus un chargé des lumières, ont pensé à mettre en scène un texte de Michaud. Le texte n'est pas là pour diverses raisons. Prenant parti du contretemps, le « retrudy Lugiver » (les faiseurs de jeux de mots remettront les lettres à leur place) présente donc *Ecce Homo*, un « drame bourgeois en dix-neuf tableaux inspiré d'un poème d'Henri Michaux ».

Heureusement, dans le prospectus qui accompagne ce spectacle, Didier Flamand remercie les « personnes qui ont collaboré ». Liste suit : les fées penchées sur son berceau sont nombreuses et dignes de considération. Il aurait dû pour mémoire, et par honnêteté, indiquer aussi comment et combien il a « repris » (« pompé ») des metteurs en scène qui ont fait le théâtre de ces toutes dernières années. Tous y passent, plagiés dans leurs tics les plus usés. Pour les gens pressés, on a en deux heures un digest exhaustif et muet des recettes qui *fonctionnent*. Voilà un catalogue des accessoires, du piano noir aux bulles de savon en passant par l'inévitable mannequin, sans oublier la boîte à musique tirée d'une malle (référence très à la mode au grenier des souvenirs).

Mais c'est déjà trop parler. Ce ramassis factice de lieux communs est apprécié par les bourgeois d'un certain quartier de Paris, compris d'eux seuls qui se reconnaissent dans ce pseudo intellectualisme décadent, dont le niveau mental relève des petites poussées d'acné surréaliste qui prennent les jeunes adolescents croyant vous faire découvrir Michaux en prétendant, entre deux laits fraise, qu'elles l'ont lu et que même ça leur a donné des frissons. Tant mieux pour les « mecs » qui les écoutent tout en songeant à leur cylindrée chromée. Joindre a ces rêveries d'absurde, en musique de fond, la bande-son édulcorée par le même Didier Flamand. L'illusion sera complète, vous serez des nostalgiques des années 30.

Au moins sélect Club Léo-Lagrange, sous des marronniers de cour d'école, le théâtre de recherche de Marseille — installé dans cette ville depuis deux ans — donne jusqu'aux 6 août *le Songe d'une nuit d'été*, mis en scène par Andonis Vouyoucas. Ce n'est pas une création : le spectacle a déjà beaucoup tourné depuis novembre 1976. Tant mieux pour ceux qui l'ont vu, le travail est soigné, les boulons bien serrés. On écoute Shakespeare. Avec celui-là, pas de question de droits d'auteur ou non. Il est à tout le monde et tout le monde aime les images simples et vigoureuses qu'en offre cette troupe, moins choyée des dieux bavards qui font l'opinion. Il faut lui souhaiter de continuer, même si les costumes et les décors dont elle dispose sont moins sophistiqués, d'un goût moins sûr.

MATHILDE LA BARDONNIE.

TÉMOIGNAGE

Un village corse saisi par la musique

« *Paese in musica* », mettre un *pays* en musique : c'est le pari que viennent de tenter — et de gagner — les « Nuits d'Alziprato », ce jeune et déjà célèbre *festival* corse, *sorti* pour une fois de son couvent historique du quinzième siècle. Il ne s'agissait pas seulement de faire de la musique dans certains lieux privilégiés d'un village mais d'exprimer sa vie en musique, de traduire ses aspirations conscientes et inconscientes, *bref*, de le faire chanter dans sa réalité.

Ce n'était, certes, *pas facile* ! La Corse est une île plus secrète qu'il n'y paraît, où les innovations risquent de passer pour des entorses à une tradition toujours vivante. Il fallait donc convaincre les habitants de Monticello (une centaine l'hiver, mais près de quatre cents l'été) et laisser agir le lent ferment de l'imagination, en espérant que le miracle se produirait.

Dominique Degli Esposti, plasticien et metteur en scène bastiais, et sa jeune équipe militante de Cultura Corsa ont investi le village des semaines durant. Tout a commencé par la décoration : pavés lustrés à grande eau, jardins peignés, fenêtres tendues de guirlandes fleuries, grands étendards blancs frappés d'un cœur écarlate, et d'étranges mannequins figés sur les balcons, dans l'attitude quotidienne des montagnards retour du champ.

A l'entrée du village, le quintette de cuivres Guy Touvron sonnait, à dix-huit heures précises, l'ouverture de la fête, en fanfares du seizième siècle. En six autres lieux différents, le marathon commençait pour durer jusqu'à minuit.

D'abord, la confrérie San Carlu, un peu abandonnée avec ses autels baroques et ses anges naïfs : Jean Boyer et Jacques Beraza se succèdent aux claviers de l'orgue historique italien du dix-septième siècle, récemment restauré, dans un répertoire ancien, rarement joué, mais tout à fait approprié aux timbres vivants de l'instrument. L'illustre claveciniste Luciano Sgrizzi va par deux fois les interrompre avec des pièces vénitiennes ou des œuvres de Bach, qui sont d'un éclat inaccoutumé sur l'instrument tout spécialement apporté d'Italie par le facteur Formentelli.

Une exposition inédite, réalisée par ROC (Renaissance de l'orgue corse), révèle sur les murs de la salle les mystères mécaniques des grandes orgues de l'île.

Sur l'autre versant du village, la piazza *Merlina* offre un théâtre naturel aux chants polyphoniques traditionnels dont les jeunes groupes Cialemedda et Chjami Aghjalesi assurent la pérennité contre l'assaut du folklore commercial. Au Fragnu (pressoir), encore tout imprégné des senteurs du raisin, Henri Mannarini reprend à sa façon les vieux thèmes populaires de la guitare, tandis que Bernard Fleschi exalte les pages classiques du même instrument sous les cascades des bougainvillées du beau jardin privé de la famille Taddei.

Mais tous les chemins mènent à piazza *Collu*, cœur sensible, lieu géométrique et magique du village, dont le pavement de larges dalles invite à s'asseoir pour le partage musical. Là, deux grandes voix, au nom corse bien sonnant, révèlent à leurs compatriotes qu'elles sont aussi des virtuoses internationales, Michèle Franceschi, mezzo soprano, et René Andreani, baryton, accompagnés par Richard Amner au piano, alternent l'air ancien, la mélodie française ou espagnole, le lied allemand, avec une présence chaleureuse qui impose le recueillement et magnifie l'acoustique de plein air. Plus tard, le quintette de cuivres Guy Touvron jettera d'ici ses derniers grands appels dans la nuit.

L'un des beaux moments fut, juste à l'heure du crépuscule, la *Fantaisie en fa mineur*, de Schubert, sous les doigts de François Sauvageot et de Henry-Louis de La Grange. Comme si toute la tendresse descendait sur Monticello.

On avait attendu quelques amateurs. Il vint une foule. Plus de deux mille personnes allaient, pendant six heures, passer d'une musique à l'autre, dans une bonhomie fraternelle, une fièvre joyeuse. Attirés par la kermesse, ces auditeurs d'un soir, qui n'étaient sans doute jamais entrés auparavant dans une salle de concert, découvraient en eux une fibre inconnue. Quatre doyennes du village, serrées dans leur fichu noir, disaient, des larmes dans les yeux : « *Jamais on n'avait vu et entendu si belles choses à Monticello.* » Bien après la dernière note de musique, dans les trous des murs, au rebord des fenêtres, sur chaque marche, aux balcons et le long des ruelles, des milliers de petites lampes à huile continuaient à palpiter comme des lucioles dans la nuit de l'été.

ALAIN OLLIVIER,
historien.

« GUIGNOL » de Nikolaïs

A partir du mois d'août, le Festival d'Avignon change d'atmosphère. Départ massif des habitués, saturés de manifestations, que remplace la vague des vacanciers, affluant — marée tranquille — dans la Cour d'honneur, à la découverte des ballets de Nikolaïs. Celui-ci se partage entre les cinquante danseurs de son atelier de Villeneuve-les-Avignon et les répétitions au palais des Papes, très occupé à régler les éclairages jusqu'à 3 heures du matin, mais toujours souriant et heureux. Heureux parce qu'il est en France, parce qu'il aime le cadre de la Chartreuse, parce que le travail a bien marché : « *Ils sont extraordinaires, tous ces stagiaires français*, dit-il ; *je leur demande une improvisation et ils me font de véritables chorégraphies.* »

Mercredi soir 2 août, par la magie de « Nick », l'enchanteur, l'austère muraille de la Cour d'honneur a été le jeu d'étranges mirages. Tachetée comme un léopard, rehaussée de sculptures de pierres géantes, transformée en verger fleuri, en aquarium, en désert de sable, elle est devenue, le temps d'une représentation, une sorte d'espace ouvert, balayé par les entrées en rafales des danseurs et leurs cascades de mouvements continus.

Sur ce vaisseau en dérive, dans la nuit bleutée, Alvin Nikolaïs a présenté le plus extravagant de ses ballets, *Guignol*, une suite de tableaux hauts en couleur, aux gestes suprêmement sophistiqués, où le chorégraphe, véritable démiurge, se livre à toutes les manipulations imaginables sur ses danseurs. Marionnettes souples, pantins pitoyables, mannequins dérisoires, c'est le monde angoissant de l'enfermement. La Cour d'honneur, devenue prison d'un univers de robots cruels et menacés. Derrière la jovialité de Nikolaïs perce une vision pessimiste et désabusée de l'humanité. Ce *Guignol* est bien proche du Beckett de *En attendant Godot*.

MARCELLE MICHEL.

MORT DU VIOLONISTE RUDOLF KOLISCH

Le violoniste autrichien Rudolf Kolisch est mort, mercredi 2 août, à son domicile de Watertown, dans le Massachusetts (Etats-Unis). Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

[Né le 20 juillet 1896 à Klamm-Am-Semmering (Autriche), Rudolf Kolisch avait étudié le violon à l'Académie de musique de Vienne. Il avait commencé sa carrière comme chef d'orchestre et premier violon avant de fonder, en 1922, le quatuor portant son nom et de contribuer, jusqu'à la séparation du groupe en 1939, à la diffusion de la musique contemporaine, en particulier celle de l'école viennoise. Il avait été le beau-frère d'Arnold Schönberg. Installé aux Etats-Unis, il était artiste résident du Conservatoire de musique de Nouvelle-Angleterre à Boston.]

Autant raconter le vent qui se lève...

(Suite de la première page.)

Les mots de stupeur que lance Brünnhilde d'une voix blanche, le timbre assombri de Siegfried lorsqu'il prend l'apparence de Gunther. Il y a tant d'instants dans le Crépuscule des dieux *où l'émotion ne demande qu'à jaillir : depuis le récit de Waltraute (Gwendolyn Killebrew) évoquant la sombre résignation de Wotan et la fin des dieux, qui devrait pourtant nous laisser indifférents, jusqu'au dialogue nocturne où Alberich (Zoltan Kelemen) exhorte son fils Hagen (Fritz Hübner) à l'ultime vengeance.*

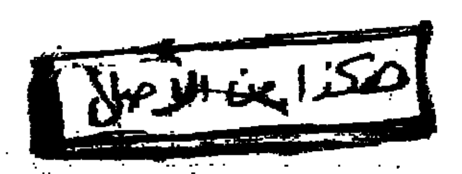
Avec des interprètes de cette qualité, lorsque l'orchestre sait s'insinuer sous les dialogues ou jaillir tout à coup et que les leitmotive y circulent clairement ou se fondent les uns dans les autres (après la déception de Siegfried on reconnaît, toujours sous la direction de Pierre Boulez, les sommets de la Walkyrie*), l'œuvre trouve ses véritables dimensions qui de toute façon dépassent toute conception univoque.*

Même si Patrice Chereau montre à la fin une humanité libérée devant l'incendie du Walhalla, on ne peut pas dire, comme on le lui a reproché, qu'il s'agisse d'une interprétation politique tendancieuse. Les « messages » au théâtre comme à l'opéra n'ont jamais rallié les suffrages que des convaincus. Si Wagner, dans l'enthousiasme de la création, a pu croire un instant à l'efficacité politique de son théâtre, nous savons que ce n'était qu'un rêve, mais qu'à la représentation il y a au moins — drame et musique — l'illusion du spectacle et que, de tous les miracles, c'est peut-être le plus inexplicablement vrai.

GÉRARD CONDÉ.

■ Les vingt-deux kiosques à musique des squares parisiens serviront de cadre, pendant le mois d'août, à des spectacles gratuits de théâtre et de jazz, de 18 heures à 20 heures, qui auront lieu notamment le 3 août au square des Champs-Elysées, le 9 au parc Montsouris, le 10 au square du Champ-de-Mars, le 17 à celui des Buttes-Chaumont. (Renseignements dans les salons d'accueil de l'Hôtel de Ville.)

■ Le grand prix cinématographique du neuvième festival international de Taormine a été attribué au metteur en scène ouest-allemand Werner Schroeter pour « Royaume de Naples ». Le prix spécial est revenu au Hongrois Istran Gaal pour « Legato ».



SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 3 août

théâtres

Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : les Derniers Hommes.
Essaïon, 20 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Allez placer, Réséda ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Manoujou Omar Saïd, cythare, et Mohamed Taha, tabla (musique classique de l'Inde) ; 21 h. : J.-P. Dorocq, guitare, et Jean-Paul Dalzon, flûte (Telemann, Bach, Beethoven, Haendel, Sanz, Lœillet).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. D. Rammaert, sol. S. Codinas, mezzo de l'Opéra de Paris (Rossini, Monteverdi, Haydn, Mozart).

Festival estival

Conciergerie, le 3 août, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Jordi Savall, Ton Koopman (Bach).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y'a du va-et-vient dans l'ouverture.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : J.-P. Sasson.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Human Arts Ensemble.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Amour à vingt ans, de F. Truffaut, R. Rossellini, S. Ishihara, M. Ophüls, A. Wadja ; 18 h. 30 : le Caporal épinglé, de J. Renoir ; 20 h. 30 : Station terminus, de V. de Sica ; 22 h. 30 : la Femme et le Pantin, de J. von Sternberg.
Beaubourg, grands films du cinéma muet (l'école américaine), 15 h. : Tramp, tramp, tram, de F. Capra ; 17 h. : le Masque de fer, d'A. Dwan ; 19 h. : Marie les haillons, de M. Neilian.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A. v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gambetta, 20e (757-02-74).
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CAPRICORNE ONE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CERCLE DE FER (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e 522-37-41), Gambetta, 20e (797-02-74).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Eldorado, 10e (208-18-76), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).



L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
EXHIBITION II (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-04), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Acacias, 17e (754-97-83).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.), 4 parties (v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) h. sp.
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), 2 parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.o.) : Biarritz 8e (723-69-23).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Nations, 12e (343-04-67).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE (It., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).
MORTS SUSPECTES (A. v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.C.G.-Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées (359-49-34).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES RISQUE-TOUT (A., v. o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (288-99-75).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-37-90). — V.f. : Cinéac, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) Concorde, 8e (359-92-84) ; Français, 9e (770-33-88).
XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations, 12e (343-04-67).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).



« Un grand poète. » Colette GODARD (le Monde).

Les films nouveaux

SIGNORE, SIGNORI, film collectif italien : Mesdames et messieurs, bonsoir (v o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (349-42-33), Murat, 16e (288-99-75). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue, 15e (544-25-02).
BRIGADE MONDAINE, film français de J. Scandelari (**) : Rex, 2e (236-83-93), Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33)
LE MERDIER, film américain de Ted Post (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BIG RACKET, film italien d'Enzo Castellari (**) (v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89) U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00), Secrétan, 19e (206-71-33).
DELICIA, film allemand de Siggi Gotz (**) (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Bonaparte, 6e (326-12-12), France-Elysées, 8e (723-71-11), Cinévog Saint-Lazare, 9e (874-77-44), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h sp
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
AMARCORD (It., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 5.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Murat, 16e (288-99-75).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Studio-Bertrand, 7e (783-64-66), h sp.
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Gaumond-Sud, 14e (331-51-16).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) (**) : André-Bazin, 13e (337-74-39), à partir du 6.
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
ELVIS SHOW (A., v.o.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE STORY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e, (225-67-29).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
1900 (1re partie) (It., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
MUHAMMAD ALI L'INVINCIBLE (A., v.o) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MYRA BRECKINRINDGE (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).
NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (544-46-85).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
PETER PAN (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Images, 18e (522-47-94).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
QUO VADIS ? (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67)
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).
UN ETE 42 (A., v.o.) . U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Actions-Ecoles, 5e (325-72-07).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).

Les festivals

BRIGITTE BARDOT, La Pagode, 7e (705-12-15) : Et Dieu créa la femme.
TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : Mon oncle.
COMEDIES MUSICALES U.S.A., (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : les Girls.
LE CINEMA FRANÇAIS AUJOURD'HUI, Action-République, 11e (805-51-33) : L'homme qui aimait les femmes.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
I. BERGMAN (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Sourires d'une nuit d'été.
H. BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : High Sierra.
RETROSPECTIVE JOHN FORD (v.o), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Patrouille perdue.
AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Alice n'est plus ici.

Le feuilleton de Reiser. — 22



RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 3 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h. 15. Documentaire : Le Gabon (I. Libre entreprise sous l'équateur); 19 h. 10. Jeunes pratique; 19 h. 40. Variétés : Ces chers disparus (Mistinguett) : 20 h. Journal.

20 h. 30. Feuilleton : Les hommes de Rose, de G. Sire, réal. M. Cloche (2e épisode : Le marquis de la Dèche).

21 h. 25 Reportage : Le feu chez les voisins, de B. Moyers et T. Spain.

Cette enquête de la C.B.S. américaine sur le dépérissement d'un quartier de New-York, victime du vandalisme et de la misère, est un bon exemple du style de reportage anglo-saxon, fait de rigueur dans l'information, d'élaboration dans l'écriture du scénario, d'efficacité dans le montage.

22 h. 30. Série : Camera je (la Mort du grand-père ou le sommeil du juste, de J. Veuve).

Regard sur une famille suisse, une famille engluée dans ses traditions, mais qui rejette chacun à sa solitude. La fiction envahit souvent le documentaire.

24 h. Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40. C'est la vie; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45. Top Club; 20 h. Journal.

20 h. 30. Dramatique : les Palmiers du métropolitain; réal. Youri. Avec M. Biraud, L. Thorson

La vie quotidienne d'un petit employé timide. D'un humour moyen moyen.

21 h. 25. Série : Les légendaires, de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot (Les rêves de la ramière), réal. M. Teulade.

Il suffit quelquefois de simples coïncidences pour qu'un fermier et ses employés accusent une femme d'envoûter une ferme, d'y faire apparaître des boules de feu, des chiens noirs inconnus, des couteaux en croix... Rites et magie en Aveyron.

21 h. 55. Jazz : Jusqu'à son dernier souffle, Punch Miller.

22 h. 50. Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20. Émissions régionales; 19 h. 40. Pour les jeunes. 20 h. Les jeux;

20 h. 30. FILM (un film, un auteur) : LADY L. de P. Ustinov (1965), avec S. Loren, P. Newman, D. Niven, C. Dauphin, P. Noiret, M. Piccoli, Dalio. Rediffusion.

Une blanchisseuse parisienne de la Belle Époque devient la compagne d'un militant anarchiste, puis l'épouse d'un aristocrate anglais.

Amusante comédie de mœurs, un peu gâtée par le gigantisme de la production.

22 h. 15. Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Série : « Nouvelles de O'Henry »; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance... célébration de la voix;

20 h., Théâtre ouvert à Avignon : « la Maison d'Ana », de N. Ozanne, réalisation A. Dave; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : la naissance de l'histoire; 23 h. 10, Rencontres d'été.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine : les musiques rock, pop, soul et jazz; 19 h., Jazz time : le bloc-notes; 19 h. 35, Kiosque; 19 h. 45, Information festivals;

21 h., Festival de Salzbourg... Festival Strings de Lucerne, direction R. Baumgartner : Suite en la mineur pour flûte et cordes (Telemann); « Tractus » (Benary). « Concerto pour trois violons et orchestre à cordes en fa majeur » (Vivaldi); « Symphonie en ut mineur » (Mendelssohn); « ... Durch einen Spiegel... » (J. Kokkonen); 23 h., France-musique la nuit : actualités des musiques traditionnelles; 0 h. 5, Aux frontières de l'écrit (Coltrane, Globokar, Mantler, Chautemps).

VENDREDI 4 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30. Feuilleton : Les jours heureux; 13 h., Journal; 13 h. 35. Acilion et sa bande; 14 h. 25. Série : Peyton Place; 18 h. 15. Documentaire : Le Gabon (II. Le chant de l'okoumé); 19 h. 10. Jeunes pratique (Les randonnées fluviales); 19 h. 40. Variétés : Ces chers disparus (Bourvil); 20 h., Journal;

20 h. 30. Au théâtre ce soir : « Oi Peppina », de J. Canolle, mise en scène : A. Nader, avec A. Nader, C. Menetrier, G. Da Ronch, G. Croce;

En 1940, des soldats de nationalités différentes, réfugiés dans un mas en Provence, se disputent la paternité du fils de leur très accueillante hôtesse : Peppina... Un vaudeville de Jean Canolle sur les absurdités de la guerre.

22 h. 15. Magazine : Expressions... Paris est une fête.

Paris n'est pas désert en août. Les châteaux de Paris; spectacles et expositions; le phénomène tour Eiffel.

23 h. 30. Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui madame; 16 h., Série : La reine des diamants; 16 h. 55. Sports : Patinage artistique (rétrospective des championnats du monde); 18 h., Récré A 2; 18 h. 40. C'est la vie; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45. Top-Club; 20 h., Journal;

20 h. 30. Feuilleton : Ces merveilleuses pierres;

21 h. 35. Émission littéraire : Apostrophes (Vladimir Nabokov) (rediffusion);

Curieuse idée que de rediffuser cette émission projetée le 30 mai 1975, et dont nous avions critiqué la méthode. Nabokov fait partie des gens qui ne peuvent parler en public et qui doivent lire ce qu'ils ont préparé. Il fait donc ici semblant d'improviser ses réponses face à des questions manifestement soufflées par lui. L'écrivain, qui est mort le 2 juillet à Montreux, est, reste, immense.

22 h. 35. Journal.

22 h. 40. FILM (Aspects du jeune cinéma français) : LES AUTRES, de H. Santiago (1973), avec M. Born, N. Chatelet, P. Dally, P. Destanque, B. Devoldere, D. Guezenec.

Un libraire et lettré parisien cherche à comprendre pourquoi son fils s'est suicidé. Il plonge dans un monde imaginaire, se métamorphose en d'autres hommes.

Jeux de miroir sur l'identité et manipulation des structures filmiques. Intellectuel et prétentieux.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20. Émissions régionales; 19 h. 40. Pour les jeunes; 20 h. Les jeux;

20 h. 30. Le nouveau vendredi : Permis de conduire ou permis de tuer ?

Seize millions d'automobiles sur les routes de France... En 1977, il y a eu treize mille morts et trois cent cinquante mille blessés, un progrès paraît-il par rapport aux années passées. Pourtant... un nombre important d'accidents sont dus à l'alcool. Alors, que faire ? Des questions et des témoignages.

21 h. 30, Série Communiquer aujourd'hui, réal. D. Creusot.

Quand il fallait autrefois des mois pour recevoir la rumeur d'un événement, aujourd'hui on peut le vivre en direct à l'autre bout de la terre. Ces nouvelles techniques font l'objet de cette première émission de Roger Stéphane sur la communication.

22 h. 20. Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La mer en long et en large; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance... Mythologie du cerf; 8 h., Les matinées du mois d'août; Ouvrir la porte qui donne sur le jardin; à 8 h. 32, L'actualité avec des distances; 9 h. 7, A la recherche d'un homme dans une ville : Rembrandt à Amsterdam; 10 h., Aux horloges de Paris et de province; 11 h. 2, Cent cinquantième anniversaire de la fondation de la société des concerts; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre; 12 h. 45, Panorama;

13 h. 30, Entretiens avec... Nadia Boulanger; 14 h. 15, Feuilleton : « Lecture de la France » (les guerres de religion — Henri IV); 15 h. 17, Treize minutes et pas plus; 15 h. 30, Le temps, la pierre et l'eau; 16 h. 30, Musique vénitienne; 18 h. 30, Série « Nouvelles de O'Henry »; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance... Célébration de la voix;

20 h., En liaison avec TF 1... Émission médicale : les lentilles de contact, les paraplégiques, le cancer, la cirrhose du foie, par Igor Barrère; 21 h. 30, Musique de chambre : « Sonate en mi, opus 5 », de Lœillet; « Improvisation et final », de J. Rivier; « Pièce concertante pour saxo, ténor et piano », de G. Lacour; « Petite étude sur les accords parfaits », de L. André-Marcel; « Elégie », de L. André-Marcel; « Cinq poèmes » de M. Jasnorzewska-Pawlikowska pour chant, clavecin, harpe, guitare et percussions », de P. Hasquenoph; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : la légende des rois; 23 h. 10, Rencontres d'été.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique; 9 h. 2, Le matin des musiciens; 12 h., Chansons (Flamenco); 12 h. 40, Jazz classique; l'art de la ballade;

13 h. 15, Stéréo service; 14 h., Orchestres américains... Orchestre philharmonique de Los Angeles, direction Z. Mehta (Gershwin, Saint-Saëns, Kraft, Ravel); 15 h. 32, Le saxophone (Rivier, Mihalovici, Loechlin, Villa-Lobos, Nin, Tomasi); 16 h. 30, Le ballet : créations de Michel Fokine (Balakirev, Rimsky-Korsakov, Stravinski); 18 h. 2, Musiques magazine : musique classique et contemporaine en France; 19 h., Jazz time : Beau Be-Bop; 19 h. 35; Kiosque; 19 h. 45, Informations festivals;

20 h. 30, Grands crus; 21 h. 20, Festival de Vienne 78... « Concerto pour piano et orchestre n° 5 en mi bémol » (Beethoven) et « Symphonie no 9 en ut majeur » (Schubert), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction K. Boehm, avec M. Pollini, piano; 23 h. 15, France-musique la nuit : Grands crus (suite); 0 h. 5, Aux frontières de l'écrit (Marin-Marais, McFann, Sanders, musiques de l'Iran et du Japon).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	145 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

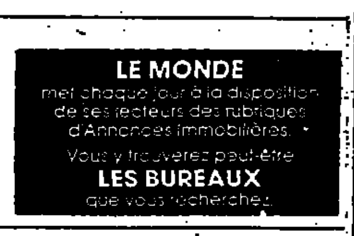
M. JEAN-MARIE CAVADA SERAIT NOMMÉ DIRECTEUR ADJOINT DE FR 3

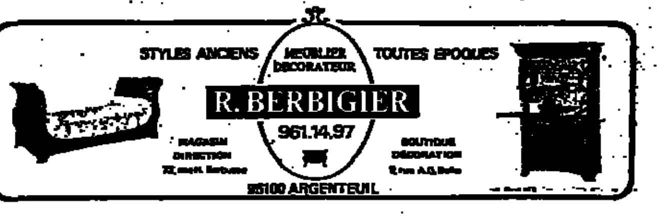
M. Jean-Marie Cavada, ancien rédacteur en chef du journal d'Antenne 2, devrait être nommé prochainement directeur adjoint de FR 3, chargé de la responsabilité du journal national et du journal régional de Paris-Ile-de-France. Son arrivée entraînerait le départ de M. Claude Lefevre, rédacteur en chef du journal national, qui serait nommé directeur régional de la région Lorraine-Champagne-Ardennes, et de M. Jean-Pol Guguen, rédacteur en chef du journal de Paris-Ile-de-France.

On précise à FR 3 que les deux équipes du journal national et du journal régional resteraient distinctes et que les journaux de Caen, Rouen et Orléans, qui relèvent également de la région Paris-Ile-de-France – Normandie-Centre, demeureraient sous la responsabilité de leurs actuels rédacteurs en chef.

M. Cavada entrerait en fonctions le 24 septembre, date d'entrée en vigueur de la nouvelle grille. Un journal national serait désormais présenté à 19 h. 10, avant le journal régional (19 h. 20-19 h. 40) et un magazine régional (19 h. 40-19 h. 55), la Tribune libre étant programmée à 18 h. 55.

On indique à FR 3 que M. Cavada n'a pas encore donné son accord définitif.





— VU —

HUIT MILLIONS DE CAMPEURS MALGRÉ EUX

Qu'est-ce qui fait camper les campeurs ? Pourquoi vont-ils planter leur tente au bord d'une route à grande circulation ? Comment peuvent-ils vivre entassés pendant trois ou quatre semaines dans des camps surpeuplés et sans hygiène ? Le magazine Question de temps, présenté par Antenne 2, mercredi 2 août, aura laissé perplexe tous ceux qui se font du camping une certaine idée de liberté.

Une récente enquête de l'INSEE l'avait prouvé, chiffres à l'appui : « Les campeurs ont tendance, plus encore que les autres catégories d'estivants, à se rassembler dans les zones côtières les plus fréquentées. » Antenne 2 nous l'a fait comprendre en images : les campeurs et les caravaniers sont moutonniers et conventionnels.

Moutonniers ? Comment qualifier autrement les trente ou quarante mille campeurs sauvages qui font s'arracher les cheveux à M. Hubert Manaud, maire des Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône).

Conventionnels ? Planter une maison de toile n'est pas pour le vacancier l'occasion d'inventer un autre mode de vie. Par exemple, la caméra a montré cet étonnant jardin potager où les touristes récoltent des radis. La famille Lafaye fait le ménage, la cuisine et la vaisselle comme à la maison. Lorsque le reporter s'étonne de ces habitudes inchangées, la réponse est unanime : « C'est plus décontracté... Nous sommes en maillot toute la journée... en plein air... »

La vraie raison de l'engouement qui a fait passer le nombre des campeurs de 6,5 millions en 1976 aux 8 millions prévus pour cette année, c'est l'aspect économique de la tente. La voiture, quatre personnes et le hamster de la famille Lafaye seront hébergés dans un camp situé près de Bordeaux, pendant quatre semaines, pour 600 F. Le camping-caravaning est le mode d'hébergement le moin cher.

Ce qui fait le succès de l'habitat sous toile lui vaut aussi des difficultés. M. Jean Gassier, président de la Fédération nationale tains « hôteliers de plein air » (F.N.H.P.A.), a invoqué des tarifs trop peu rémunérateurs pour expliquer l'entassement que certains « hôteliers de plein air » font subir à leur clientèle. La norme est de 100 mètres carrés par emplacement. Elle peut descendre jusqu'à 80 mètres carrés avec les dérogations.

Les solutions à cette pénurie ? L'étalement des vacances, bien sûr, mais surtout une véritable politique de développement du camping, tourisme social par excellence. Comme l'a fait remarquer Betty Durot, commentatrice de l'émission, « il faudrait deux millions de places de camping : on est loin du compte... ».

ALAIN FAUJAS.

CARNET

Naissances

— M. Bernard du BOUCHERON et Mme, née Eglé Salvy, sont heureux de faire part de la naissance de

Marie-Aimée.

Paris, le 26 juillet 1978.
37, rue de la Ferme, Neuilly.

— M. Bernard DECAUX et Mme, née Marie Burin des Roziers, Sylvie, François, Vincent, ont l'immense joie d'annoncer la naissance, le 25 juillet, de

Louise-Galliane.

Fiançailles

— M. et Mme Yves PHELIP,
Mme Jean DENOIX,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de

Martine et Arnaud,

27, rue Sœur-Bouvier (allée E), 69005 Lyon.
5, rue Picot, 75116 Paris.

Décès

— Tulle (19000).

Mme René Alexandre, son épouse,
M. et Mme Jacques Alexandre,
Mlle Danielle Alexandre,
M. et Mme Georges Triboulet et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Ouvré et leur fils,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gaston Alexandre et leurs enfants,
M. et Mme Jean Maquet et leurs enfants,
Ses frère, sœur, beau-frère et belle-sœur, neveux et nièces,
Et toute la famille,
vous prient d'assister aux obsèques de

M. René ALEXANDRE,

inspecteur d'Académie,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre,
officier de l'Instruction publique,
officier du Mérite fédéral,

décédé à Tulle, 2, rue Capitaine-Desvignes, dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 4 août 1978, en l'église cathédrale, à 9 h. 15, où l'on se réunira. L'inhumation au cimetière du Puy-Saint-Clair.

Condoléances à l'issue de la cérémonie religieuse.

La famille ne reçoit pas au domicile.

— Mme Robert Bansept, son épouse,
M. et Mme Daniel Bansept et leur fils Emmanuel,
Mlle Patricia Bansept,
M. et Mme Jean Meiniel et leurs filles Fabienne et Florence,
ses enfants et petits-enfants.
M. et Mme Edouard Bansept,
Mme veuve Robert Ulrich,
ses frère, sœur et belle-sœur,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Robert BANSEPT,

survenu le 28 juillet 1978 à Clamart (Hauts-de-Seine).

L'incinération a eu lieu dans l'intimité, mardi 1er août 1978, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

6, place Léon-Blum,
92130 Issy-les-Moulineaux.

— M. Beaujour Bourget,
M. et Mme Bernard Hueber et leurs enfants,
M. et Mme François de La Condamine et leurs enfants,
M. et Mme Antoine Beaujour Bourget et leurs enfants,
M. et Mme Roger Siss,
M. et Mme Nicolas Teissier du Cros et leurs enfants,
M. et Mme Henri Beaujour Bourget et leurs enfants,
M. et Mme Hugues de Gaalon,
M. et Mme de Latour Dejean et leurs enfants,
Mme Charles-Henri de Latour Dejean et ses enfants,
Mme Roger de Latour Dejean,
nous prient d'annoncer le rappel à Dieu, le 19 juillet 1978, de

Mme BEAUJOUR BOURGET,
née Odette de Latour Dejean.

La cérémonie religieuse a eu lieu au temple de Lasalle (Gard), le 24 juillet 1978, et l'inhumation dans le cimetière de famille à Calviac.

Château de Rots (14980).
La Borie-de-Vialle,
30460 Lasalle.

— Mme Pierre Cornilliat,
M. et Mme Jacques Cornilliat,
Mlle Christine Cornilliat,
MM. François, Didier, Benoît Cornilliat,
M. et Mme Jean Chédin,
M. et Mme Jean-Louis Chédin et leurs enfants,
M. et Mme Alain Chédin et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Chédin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CORNILLIAT,
ingénieur en chef
de l'armement (C.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle et grand-oncle, survenu le 1er août 1978, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, sa paroisse, le vendredi 4 août, à 8 h. 30.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité, au cimetière du Père-Lachaise.

36, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.
1, avenue de Grande-Bretagne,
69006 Lyon.

— Mme Etienne Crausse,
Le docteur et Mme René Crausse,
M. et Mme Pierre Crausse,
Les familles Martin, Sprecher et Vayre,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Etienne CRAUSSE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
commandeur
des Palmes académiques,
chevalier du Mérite libanais,
professeur honoraire des facultés,
directeur honoraire
de l'Ecole française d'ingénieurs
de Beyrouth,
directeur honoraire
du Centre scientifique universitaire
d'Avignon.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 28 juillet, à Rennes-les-Bains.

11190 Rennes-les-Bains par Couiza.

— Le docteur et Mme Henri Richard,
M. et Mme Alain Richard,
Agnès, Edith, Julie, Henri-Charles et Romain,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri IRIBE,
née Elvina Petit,

leur mère et grand-mère, survenu le 25 juillet, à Troyes, dans sa quatre-vingtième année.

L'inhumation a eu lieu le 28 juillet, à Montigny-sur-Loing, dans l'intimité de la famille.

16, rue Claude-Huez,
10000 Troyes.
171, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.

— Le capitaine de vaisseau et Mme Georges Chaigne,
M. et Mme François Abeille,
M. et Mme Henri Daniel,
Le docteur et Mme Yves Berthélemé et leurs enfants,
Le docteur et Mme Christian Thaillaye du Boullay,
M. Jean-Charles Chaigne,
M. et Mme Marc Abeille et leurs enfants,
M. et Mme Roland Abeille et leur fils,
Mlle Adine Abeille,
M. Denys Abeille,
Mlle Véronique Daniel,
M. Régis Daniel,
Les familles Segond, Vuillard, Vassas, Ménard,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean-Charles MENARD,
née Rose-Marie Vassas,

le 25 juillet 1978.

Les obsèques ont eu lieu en l'église du Muy (Var), le 27 juillet, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. André Parès, sous-préfet, et Mme,
M. et Mme Serge Petit et leurs enfants,
M. et Mme Albert Georges Delille,
M. et Mme Roland Harbstmeyer et leur fille,
M. et Mme Claude Ravel,
Mlle Marie-Elisabeth Delille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bertin PARÈS,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
directeur particulier d'assurances,
administrateur honoraire
de la compagnie « La Nationale »,

survenu le 25 juillet 1978, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu en la cathédrale Saint-Jean à Perpignan, le 26 juillet 1978, et l'inhumation dans le caveau de famille à Saint-Laurent-de-la-Salanque.

Sous-préfecture de Bagnères-de-Bigorre (65200).
16, rue Jean-Amade,
66000 Perpignan.

— On nous prie de faire part du décès accidentel de

M. François THOMASSIN,

le 1er août 1978, dans sa quarantième année.

De la part de :
Mme Thomassin, née Siéger, son épouse, Natacha et Olivier, ses enfants,
Et de toute sa famille,
Hôpital de Haguenau (Bas-Rhin).
Villa Saint-Nicolas,
14450 Grandcamp-les-Bains.
75, Karlsruhe-Waldstadt,
Interburgerstrasse, 11 N,
(Allemagne fédérale).

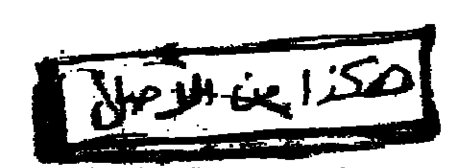
Remerciements

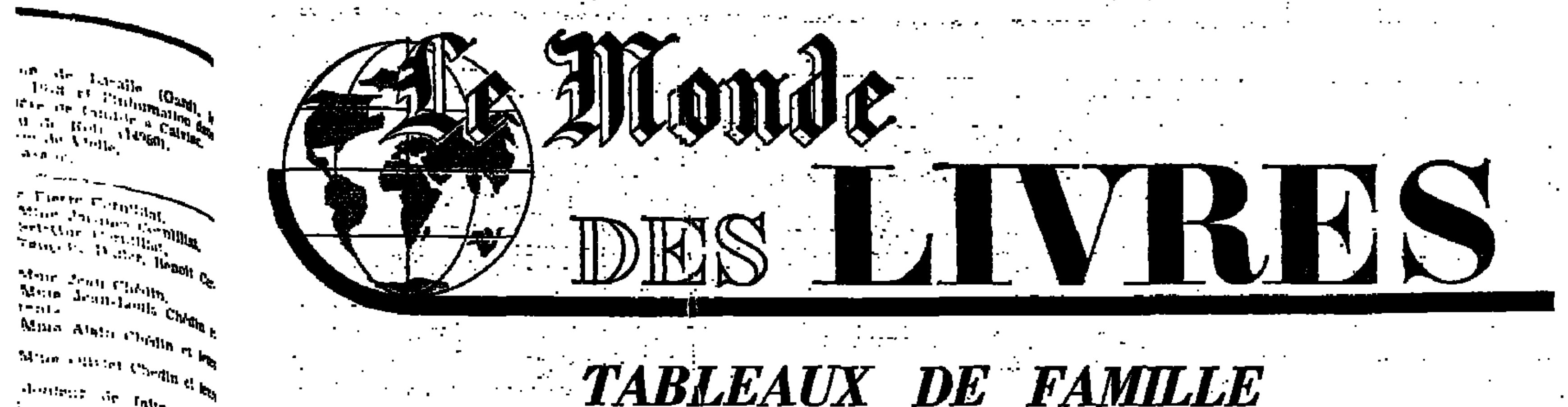
— Mme Georges Eustache,
Mme Nicole Eustache,
M. et Mme Jacques Eustache,
profondément touchés des marques de sympathie et d'affection témoignées lors du décès de

M. Georges EUSTACHE,

prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.







TABLEAUX DE FAMILLE

La fête des mères

● *Face à l'abandon maternel, le cri de colère de Paule Plouvier et la dérive vécue de Jean-Claude Weil.*

COMMENT parler, quand on n'est rien ? Quand on s'est perdu dans l'angoisse, à force de manquer d'identité, parler de qui ? Si votre mère vous repousse, si elle vous coupe de votre père, parler à qui ? A qui, vraiment, et de quel endroit, lorsque, métisse, fille de métisse eurasienne, vous êtes séparée des autres par votre corps différent, qu'ils perçoivent d'abord comme une chair à plaisir ? Et comment soulever cette chape de soumission où la religion englue l'espoir des humiliés ?

C'est l'excès même de sa négation qui donnera à l'héroïne de Paule Plouvier l'énergie de pousser ce cri de haine : *les Maisons de la colère*, ce premier roman qui commence bien au-delà de *la Bâtarde*, de Violette Leduc, car la mère, ici, n'a pas seulement refusé de tenir la main de l'enfant. Si elles avaient pu partager quelque chose, ne serait-ce que l'horreur du Blanc, de celui qui sème des sang-mêlé au hasard de ses guerres, « *avec ses boîtes de conserve et ses chewin-gums crachés* ». S'il y avait eu au moins communion dans la haine, solidarité de ces laissées-pour-compte de nos amours jaunes... Rien.

La haine est la plus forte

On ne guérit pas d'un tel passé. On ne peut que rêver de l'oublier, de se faire oublier quelque part. On : soi : « ça ». Dont les autres disent : « *On ne sait pas d'où ça vient.* »

La petite fille, héliotrope fou cerné de soleils morts, se dessèche. En elle résonne la voix de cet ordre qui la nie, la voix des gens de bien.

Elle n'en finit pas de toucher le fond. Sa mère aura un fils pour incarner son désir de revanche. Elle n'en haïra que mieux sa fille, parce que femme, chair trouée, souveraine de pacotille qui perd son pouvoir une fois possédée. L'enfant-femelle est un miroir qui tend à cette mère l'image insupportable de son destin mutilé. La mère se vengera sur le miroir. Mutilée, elle mutilera sa fille.

Elle s'en débarrassera, la placera près d'un fou, médecin, stérile et obsédé sexuel, qui l'entraînera dans l'errance de sa déchéance. Jusqu'au jour où la délaissée se retrouvera seule avec sa dernière tentation : déposer sa colère, son héritage, son âme, cette colère qui la séparait de la vie, mais constituait sa substance, hors de laquelle elle ne sait pas respirer.

Elle est fatiguée. Baisser les bras ? Accepter ce renoncement de l'âge adulte ? La haine sera la plus forte. Elle ne désarmera pas. Il lui faut penser l'impensable, se retourner une dernière fois contre cette mère déjà morte pour la tuer en elle, tuer cette source de vie pire que la mort. Effacer tous les péchés originels dans ce sang, son sang. Pour que peut-être, la haine annulant la haine, quelque chose puisse un jour recommencer à vivre.

***

Négatives, de Jean-Claude Weil, paraît radicalement différent. Autant le livre de Plouvier est resserré, autant celui de Weil semble se déliter à plaisir. D'ailleurs, l'auteur nous prévient, il s'agit de « *work in progress* ». Weil a rassemblé les matériaux, il les a disposés, et nous circulons parmi eux. Mais il s'est refusé à transposer, à bâtir un roman.

Pourtant, tout est là, il y a des personnages : Bobby, Nono, Nana, Roberte. Un milieu, et beaucoup d'humour : juifs. Une névrose. Le sens de la durée. Et même un aspect rétro, quelque part entre Renard, Jules, et Bernard, Tristan. Et aussi ce ton détaché du *Plume*, d'Henri Michaux.

Sketches, soliloques, rêves, se suivent. De défilements en dérobades, Weil nous égare avec méthode, avec la jubilation du désespoir. Un inventaire, un bilan ? Non, une spirale. Weil nous aspire dans les méandres de ses obsessions, entre les pages de ce curieux ouvrage, sottisier, livre d'heures, journal. Il nous tend ses secrets : ce sont les nôtres.

Donc un texte drôle et grinçant, inclassable au premier regard, mais traversé de sapes où nous n'en finissons pas de déraper, de nous interroger. Weil nous ramène à notre dérision.

CLAUDE COURCHAY.

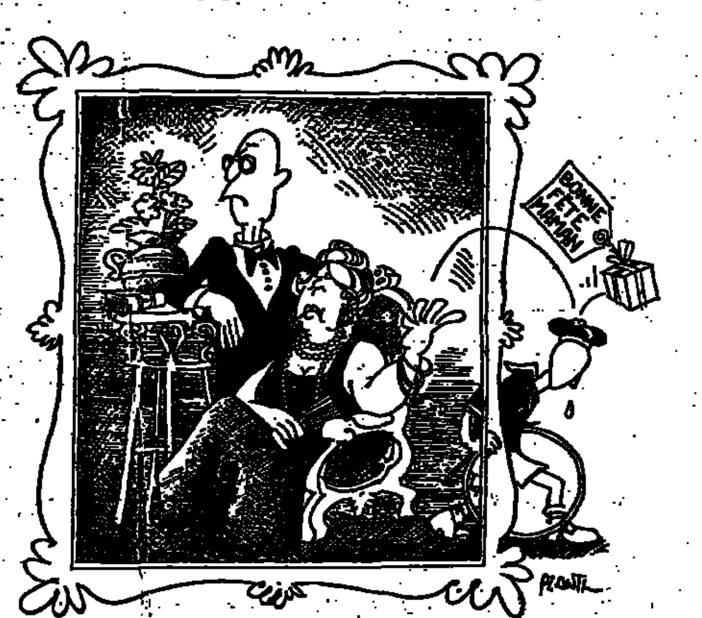
(Lire la suite page 13.)

(1) Gallimard, « Jeune prose ».

La fête du père

● *Un papa trop pesant.*

« LE *jour où papa mourra, ce sera une grande fête* », soupire l'une des petites filles. Elles sont trois à envier, chaque jour, comme Poil de Carotte, la chance des orphelins : délicieuse rêverie que ravive sans cesse le tintement des cloches de l'orphelinat voisin.



★ *Dessin de PLANTU.*

Trois sœurs élevées à coups de gifles et de principes par un père veuf aidé de bonnes qui ne font que passer. Il y a Hélène et Jeanne et Sylvie : une grande aux longues tresses et deux petites avec des nattes sagement enroulées.

Aucune ne se révolte vraiment, pas même Jeanne, la mauvaise tête — et pourtant la préférée, — qui crache chaque soir dans l'assiette du père en mettant le couvert. Pour elles trois, l'enfance est une attente interminable que n'épuisent ni leurs chuchotements ni les hurlements du père. Hélène et Sylvie s'entraînent à ne rien voir, à ne rien entendre. Jeanne, attentive, écoute et regarde comme au théâtre, et c'est elle, semble-t-il, qui esquisse pour nous ces tableaux de famille.

D'abord un portrait en creux, celui de la mère, absente jusque sur les photos d'où elle a été découpée. Trop pauvre (sans dot), trop fragile (quasiment folle, selon le père), trop égoïste, poussant la mesquinerie jusqu'à mourir exprès, sans doute, pour empêcher le père, encombré de ces trois filles, de réaliser sa « vocation politique et littéraire ».

Il a droit, le père, à un portrait en pied, cet avocat de province qui se considère comme un « être d'exception » et manie l'imparfait du subjonctif dès le petit déjeuner. Quelle carrière il aurait pu faire ! Au lieu de quoi il est réduit à pérorer dans les salons, où il cite Musset et Vigny, et à tyranniser ses filles tout en se prenant pour un martyr de la paternité. « *Je vous giflerai jusqu'au jour de votre mariage. Je vous giflerai le jour même de votre mariage. — Pourquoi pas après ?* » a demandé Jeanne.

C'est un premier roman qui ressemble peut-être moins au début d'une œuvre qu'à la liquidation d'une enfance sans plaisirs, nourrie de peurs et de rancœurs. Ce qui retient pourtant, c'est une sorte de mélange de rage et d'innocence, de hargne et de rêve. Un subtil montage de propos choisis accuse le père, impitoyablement. Avec le bref récit, fruité et nerveux, où s'insère cet album morose, cela fait un curieux roman qui se lit d'une traite, se reçoit comme une gifle.

MONIQUE PETILLON.

★ LA CEREMONIE PATERNELLE, de Josée Laure, Le Seuil, 139 p., 2? F.

Maîtres et serviteurs

● *Dans la France du XIXe siècle*

ON se représente souvent la France du dix-neuvième siècle comme la terre promise des petits producteurs indépendants, paysans, boutiquiers, artisans, médecins, avocats et notaires, micro-industriels répartis sur tout le territoire. On oublie que cette époque fut, plus que toute autre, celle du service personnel, c'est-à-dire de la dépendance. Ignorés par leurs maîtres, par les historiens, et même par les penseurs socialistes, caricaturés par les écrivains, les serviteurs étaient alors près d'un million, un domestique pour trois ouvriers environ, les femmes comptant pour 70 à 80 % du total selon les périodes.

La soumission des bonnes

Pierre Guiral et Guy Thuillier entreprennent avec succès, dans une *Vie quotidienne des domestiques en France au dix-neuvième siècle*, de réparer une injustice et, plus grave, une erreur de perspective historique, en décrivant les travaux et les peines de cette section importante de la société d'hier. Leur tableau est de dominante sombre.

La soumission des bonnes, bretonnes, alsaciennes, bourguignonnes ou provençales, est totale, et d'autant plus absolue que le ménage qui les emploie est petit-bourgeois plutôt qu'aristocratique. Affamées, mal logées, phtisiques, analphabètes, épuisées par les corvées, pourchassées par les enfants de la famille, engrossées par leur patron, les bonnes à tout faire — c'est le cas de le dire — semblent avoir été les martyres de cette grande époque de la petite bourgeoisie.

L'aliénation est réciproque. Les maîtres bourgeois vivent dans la méfiance et la terreur de ces domestiques indispensables au ménage mais étrangères à la famille. Ils ont peur qu'on ne leur vole leur argenterie, qu'on ne les empoisonne, qu'on ne pervertisse leurs enfants. Les serviteurs suppriment la vie privée dans un monde qui découvre, en théorie, l'absolue nécessité du privé.

Après 1914, l'institution décline vite, sans disparaître complètement. Ce tableau rétrospectif fascinera certainement les hommes et femmes des classes moyennes d'aujourd'hui, qui ont pris l'habitude de faire eux-mêmes leur vaisselle, leur lit, leurs courses, et de torcher leurs enfants, mais également de n'être absolument plus dérangés dans leurs petites habitudes familiales.

Pierre Guiral et Guy Thuillier soulignent l'existence de quelques bons maîtres, nous parlent de Proust, de Hugo, de Zola — ambigus dans leurs affections ancillaires, — mais ils font dans l'ensemble une description apocalyptique de la condition domestique autrefois.

Ils notent justement que les modes d'existence passés ne peuvent être raisonnablement comparés à ceux d'aujourd'hui, que notre sensibilité est trop éloignée de ce passé déconcertant. Mais il aurait fallu, pour déterminer le caractère supportable ou insupportable de l'institution domestique, comparer la condition des bonnes à la vie qui était faite aux jeunes paysannes de France. Etaient-elles mieux nourries, et plus respectées par les mâles de leurs villages que par leurs patrons des villes ? Ce que l'on sait du raffinement des mœurs paysannes au siècle dernier ne permet pas de l'affirmer.

***

On rapprochera de cette étude un document étonnant : *Jean et Yvonne, domestiques en 1900*, qui fait mieux saisir cette continuité dans la misère, matérielle et morale, qui unit en un tout indissociable la dureté de la vie paysanne à l'asservissement domestique. Yvonne Yven, par exemple, fut classiquement chassée de chez son père crève-la-faim par une marâtre digne de Cendrillon.

Souvenirs d'analphabètes

Ce livre étonnant est le résultat d'une coopération familiale originale et réussie entre Jean et Yvonne (à titre posthume puisqu'ils moururent en 1937 et 1946 respectivement), Paul Chabot, leur fils, narrateur du récit, et Michel Chabot, leur arrière-petit-fils, qui a recueilli et mis en forme ces souvenirs. Cette chaîne de générations a miraculeusement assuré la survie et la transmission d'une expérience d'homme du peuple analphabète. Jean Chabot, cocher du marquis d'Harcourt, puis serviteur et concierge, savait lire mais non écrire.

On retrouve dans la vie de ces deux domestiques, tard mariés — lorsqu'ils avaient trente-huit ans et trente et un ans, — un résumé saisissant de ce qu'était la condition des serviteurs dans le dernier tiers du dix-neuvième siècle. En particulier l'extraordinaire contraste entre proximité physique et éloignement mental du domestique et de son patron. Pourtant, l'artifice social craque parfois, l'espèce humaine retrouve d'instinct son unité : ainsi lorsque la patronne de Jean, triste petite-bourgeoise alcoolique, lui fait subir, contre son gré, une sinistre séance de strip-tease.

EMMANUEL TODD.

(Lire la suite page 14.)

Christine Arnothy, Andrée Chedid, Gloria Alcorta

TROIS FEMMES VENUES D'AILLEURS

C'EST fini, l'énorme machine à distribuer les livres s'est arrêtée. Nous entrons dans le grand silence d'août. Et l'envie prend de vagabonder dans ses lectures, ouvrir les derniers paquets, plonger dans les rayons anciens où avaient été rangés les livres en attente. J'ai ainsi mis la main cette semaine sur trois femmes que rapproche une commune situation particulière. Elles viennent de terres lointaines, des quatre coins du monde, elles étaient possédées par le démon d'écrire, elles ont choisi le français pour s'y livrer.

Leur cas n'est pas exceptionnel. On n'en finirait pas de dénombrer ces voix étrangères, bien que françaises, qui enrichissent notre littérature. A commencer par Ionesco qui, l'autre jour « mis en question » sur le petit écran, citait Beckett et Cioran, ses pairs. Si différentes qu'elles soient entre elles, Christine Arnothy, Andrée Chedid, Gloria Alcorta mêlent à nos voix le timbre original des leurs.

***

CHRISTINE ARNOTHY s'est conquis une si large audience qu'on étonnera peut-être le gros de ses lecteurs, en rappelant qu'elle est hongroise. Mais elle ne l'oublie pas dans l'excellent roman qu'elle nous a donné cet hiver, *le Bonheur d'une manière ou d'une autre*. On s'interroge sur son héros : « *Ça se voit qu'il n'est pas allemand M. Koening* », dit Yolande. « *J'ai entendu dire qu'il était hongrois d'origine. — D'origine ? Quest-ce que ça veut dire d'origine ? — On reste ce qu'on est à la naissance.* »

Eh bien ! Christine Arnothy ne dément pas son propos. Elle est restée jusqu'au bout des ongles cette conteuse d'Europe centrale, nourrie de littérature russe, capable d'animer d'un souffle puissant de vie un théâtre de marionnettes dont elle tire les ficelles avec une étonnante dextérité.

Je sais bien pourquoi je suis allée dénicher l'Arnothy qui dormait sur mes rayons. Je sortais de Pierre-Jean Remy, et de son *Chevalier de La Barre*, un roman d'aventures au second degré. J'ai eu envie d'en lire un autre qui s'en tiendrait tout bonnement au premier. Et je n'ai pas été déçue.

Christine Arnothy part d'une situation bien tendue et hautement comique. Jeter un terroriste romantique et déjà mûr, qui a juré de faire sauter le barrage d'Assouan, en plein milieu d'un club de vacances qui balade ses membres en Egypte en les gavant d'un « bonheur » organisé, c'est déjà jouer sur une opposition savoureuse. C'en est une autre que de confier à un ancien des services israéliens le soin de découvrir le projet criminel et de le faire échouer. Mais il y a beaucoup plus qu'une double intrigue bien menée. Il y a, nourri d'une très juste observation, un roman de mœurs sur notre civilisation des loisirs et sa contestation par la violence désespérée. Et parce que cette croisière sur le Nil donne à chacun des passagers le temps de se trouver lui-même et d'entendre l'autre, la mise à nu des mentalités contemporaines en fait une remarquable étude psychologique. Et tout cela enlevé avec vivacité, ironie, et un sens aigu du dialogue.

par Jacqueline Piatier

Je n'en dirai pas plus. Juste saluer un talent qui, tout en respectant les normes traditionnelles, réintroduit — ou qui sait ? introduit — dans le roman français une vie, une verve, un naturel, une ampleur qui lui manquent. *Le Bonheur d'une manière ou d'une autre* a tenu l'affiche pendant quinze semaines sur le tableau des meilleures ventes. Ce qui prouve que le public sait capter son plaisir aux bonnes sources. Mais si jamais vous avez manqué ce livre pour vos vacances de neige, n'hésitez pas, emportez-le pour vos vacances d'été.

***

AVEC Andrée Chedid, Egyptienne d'origine libanaise, depuis trente ans fixée en France, nous rejoignons des sphères plus éthérées de la littérature.

Scènes de tragédie, scènes de comédie, instantanés découpés dans la réalité quotidienne ou fantasmes étranges, les récits d'Andrée Chedid déconcertent d'abord par leur diversité. Ici, au milieu d'une rue déserte, inondée de soleil, mais bordée d'immeubles dévastés par la guerre, deux femmes, une vivante et une morte, sont enlacées dans une flaque de sang. L'une a été tuée pendant que l'autre venait à sa rencontre. Appartenant à des communautés ennemies, ces deux amies de jeunesse avaient décidé de renouer publiquement leurs liens, pour donner l'exemple et qu'enfin la fraternité prenne le pas sur la haine. Une vieille femme, une enfant, sont les premières à les comprendre. « *Les gens finiront bien par ouvrir leurs fenêtres, par accourir* », conclut la nouvelle, qui laisse filtrer l'espoir.

Le décor change. Nous sommes maintenant dans une réception protocolaire où un « aboyeur », tout en claironnant les noms des personnalités, médite sur ses curieuses fonctions. Un individu obscur, inclassable, se glisse dans le défilé. Un terroriste ? Il n'a pas de bombe, il n'a qu'un nom et c'est « Apocalypse ». Le mot suffit à volatiliser ce monde de gloriole et d'artifice.

Ou bien, nous voici au Caire dans un taxi que conduit une Arabe préoccupée avant tout d'établir un contact humain avec ses clients, des touristes qui n'ont d'yeux que pour l'Egypte morte. Nous serons plus tard au pied des colosses de Memnon, autour desquels un fellah danse une nuit entière pour tâcher d'entendre leur divine musique.

Quant aux fantasmes étranges, c'est une tête coupée qui pleure sur le trottoir, faute de pouvoir établir une connivence avec autrui ; c'est une femme qui se sépare de son corps et le voit déambuler nu dans un square, pour mieux en prendre conscience ; c'est la fascination qu'exerce une porte mystérieuse sur celle qui ne peut ni ne veut la pousser... C'est aussi, moins insolite, cet homme resté seul dans sa maison qui s'absorbe tout entier dans la consommation d'un œuf à la coque, alors qu'au dehors un nouveau-né fait irruption dans sa famille.

De bien curieuses nouvelles, simples, concrètes, visuelles, sans jamais être insérées dans un lieu trop précis, et qui vous laissent comme suspendu au-dessus d'un vide central autour duquel Andrée Chedid brode ses motifs colorés. Ce vide en appelle tantôt ironiquement, tantôt avec tendresse à un accord transcendant de l'homme avec son corps, avec le temps, avec l'être, avec les autres hommes. Des apologues libérateurs.

L'Orient, son soleil, sa vie, sa misère, ses tueries fratricides, son petit peuple plein de douceur, s'infiltrent dans ces récits. Peut-être inspirent-ils aussi leur vertigineuse quête d'un ailleurs. A moins que ce ne soit seulement la poésie, puisque, Andrée Chedid, quoique tentée de plus en plus par la prose, reste avant tout poète.

***

LA troisième voix est de loin pour nous la plus étrange et la plus étrangère. Elle nous vient d'Argentine, bien que Gloria Alcorta soit née en France, d'une famille de là-bas, et y soit demeurée jusqu'à la guerre. Elle écrivait alors des poèmes en français que d'illustres parrains présentèrent, traduisirent. Ils s'appelaient Borges, Rafaël Alberti, Supervielle. Elle se mit à la prose espagnole, une fois rentrée dans son pays : deux romans, des nouvelles que Claude Couffon a traduites *(l'Hôtel de la Lune)*. Celles de *l'Oreiller noir* ont été écrites directement dans notre langue, premiers pas de Gloria Alcorta dans la prose française.

(Lire la suite page 13.)

la vie littéraire

Les patrons d'autrefois

Les Capitalistes en France (1780 - 1914), livre pertinent et dense de l'historien Louis Bergeron (Collection « Archives », Gallimard) — un essai fourmillant d'informations plus qu'une présentation d'archives, — nous invite à un voyage « au pays des patrons » d'autrefois; un voyage semé d'embûches, car il n'était pas aisé de sonder rétrospectivement les reins et les cœurs d'un groupe social qui affecte, plus que tout autre, le secret et la discrétion dans la conduite de ses affaires. Bergeron montre excellemment qu'il n'y a pas eu en France de « génération spontanée » du groupe des « capitalistes »: que le banquier sarthois, le sidérurgiste lorrain, le filateur du Nord ou le négociant normand n'étaient pas nés « d'hier », mais appartenaient le plus souvent à de vieilles familles bourgeoises ou, au moins, avaient su opportunément s'allier à des dynasties marchandes ou manufacturières qui leur mettaient « le pied à l'étrier ». De plus, l'histoire du simple ouvrier, parti d'un petit atelier et devenu un « gros » à l'égal des plus grands, devient un « conte de fées » après 1850, dans la mesure où l'alourdissement croissant des investissements de départ limite de plus en plus — Bergeron nuance le fait selon les secteurs d'activité — le nombre des élus.

Là où il est implanté de longue date, là où il domine la tête haute et la conscience tranquille les rapports sociaux — le patron est « l'homme par qui le bien-être arrive ». — le patronat impose son propre système de valeurs : travail, famille, profits, et supplante vite les anciennes aristocraties. Mais, dans beaucoup d'autres régions, les « capitalistes », malgré le poids de leur réussite économique, s'imposent moins aisément dans une société — la « bonne » société — qui n'a pas « véritablement mis l'argent au cœur de la hiérarchie sociale, mais bien la propriété ».

Jouve et « la grimace de la folie »

La revue *Argile* publie, dans son numéro d'été, un texte inédit de Pierre-Jean Jouve : *Folie et génie : Le Tasse* Ce texte, établi par Daniel Leuwers, était à l'origine une « causerie », donnée par Jouve, à la radio, en 1951, sur l'auteur de la *Jérusalem délivrée*. S'interrogeant sur les rapports de l'art et de la folie, Jouve en profite pour dénoncer le « *véritable snobisme de la folie* [qui] *s'est emparé des critiques et des amateurs ; tout le monde veut être fou ; tout le monde veut voir de près la grimace de la folie. Et les dessins d'asile sont exposés comme dessins de maîtres...* ».

Dans le même numéro, on trouve huit dessins de Giocometti et des poèmes de Sylvia Plath, traduits de l'américain par Philippe Denis (Ed Maeght, 30 F, 13, rue de Téhéran, 75008 Paris.)

« Gardarém lou pinard »

Ce serait une idée de Marti, chanteur occitan · raconter les bagarres de l'été 75, qui culminèrent avec la fusillade du pont de Montredon, en mars 76 Un peu partout, comme disaient à l'époque, à Aléria, les Corses, avec leur sens si spécial de l'humour.

Marti a donc dit à son ami Chabrol : « *Prête-moi ta plume* ». Le produit est là, un coupage potable, De l'honnête reportage, à peine romancé, émaillé d'occitan (1).

La thèse : il faut défendre lou Païs, le Pays d'Oc, contre la France, c'est-à-dire le bon rouge local contre l'ignoble jaja importé.

Sans être un très grand cru, c'est vif, ça descend tout seul, ça enfourche au passage quelques chevaux à la mode.

Chabrol, avec ou sans Marti, reste un maître conteur, même s'il n'hésite pas à mettre un zeste de démagogie dans sa futaille. — C. C.

(1) *Caminarem*, de Jean-Claude Chabrol et Claure Marti. Laffont.

« La Plainte du Christ jaune »

Xavier Grall publie *Rires et pleurs de l'Aven*, un recueil de poèmes écrit « en hommage... aux habitants, hommes, femmes, chênes et genêts » qu'il rencontre en Bretagne. Voici *la Plainte du Christ Jaune :*

Des vers dans les yeux, des araignées
dans les plaies.
Hommes oublieux que je jaunisse
et agonise.
J'entends vos ingrate kenavos
à Tremalo.
Mon bon larron fut Paul Gauguin
génial voyou.
Il sut peindre mes sanglots, mon chagrin,
pauvre fou.
A présent, j'attends Paul Verlaine.
Il prendra ma vieille peine,
car il m'aima dans son cachot.

(*) Ed. Kelenn, 33, rue Kérivin, Guipavas, Finistère.

vient de paraître

Poésie

ANTHOLOGIE DE LA POESIE JAPONAISE CLASSIQUE. — Des premiers siècles de notre ère à la fin du XVIII° siècle. Traduction, préface et commentaires de G. Renondeau. Gallimard, « Poésie », 257 p., 10,60 F.)

Histoire

ANDRE CORVISIER : *Arts et sociétés dans l'Europe du dix-huitième siècle*. — l'Etude d'une époque à travers ses représentations artistiques. (Presses universitaires de France, 246 p., 68 F.)

LUCIEN FABRE : *Jeanne d'Arc*. — Régine Pernoud présente la réédition de cet ouvrage dans la collection « Figures de proue », qui reprend des textes historiques classiques. (Tallandier, 541 p., 70 F.) Dans la même collection : *le Roi Louis XI*, de Pierre Champion. Préface de Jean Favier. (302 p., 60 F), et *Clovis*, de Godefroid Kurth. (630 p., 77 F.)

Religion

JEAN-PAUL CHARNAY : *Sociologie religieuse de l'Islam*. — L'auteur, maître de recherche au C.N.R.S. éclaire les mutations qui se produisent dans les sociétés musulmanes. (Ed. Sindbab, « La bibliothèque de l'Islam », 479 p., 98 F.)

en bref

● LE PRIX DU MORVAN-HENRI-PERRUCHOT d'un montant de 1500 F a été attribué au roman de Marlène Clément « le Vent sur la maison ». Le livre a été publié chez Gallimard en automne 1976, « un beau et grave roman sur une famille d'aujourd'hui » écrivait Ginette Guitard-Auviste dans « le Monde » du 29 octobre 1976. Mais il sera réédité en septembre dans la collection « Folio ».

● LES PRIX FICTIONS, destinés à attirer l'attention sur des romans ou des récits susceptibles d'une bonne adaptation cinématographique ou télévisée, ont été décernés au « Tunnel » (voir « le Monde » des 28-29 mai 1978), d'André Lacaze (Julliard), et à « Mermère » (voir « le Monde » du 19 mai 1978), de Hugo Verlhomme (Editions maritimes d'outre-mer).

● L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE (38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris-14e) a décerné le prix de l'Asie à Rose Vincent pour « Mohini ou l'Inde des femmes » (Le Seuil) ; le Grand Prix de la mer à Yves La Prairie pour « le Nouvel Homme et la Mer » (éditions Mengès) ; le prix de l'Afrique méditerranéenne à Mohamed Did pour « Habel » (Le Seuil).

● LE CONCOURS INTERNATIONAL de Arts et Lettres de France sera ouvert, du 1er septembre 1978 au 6 janvier 1979, dans les catégories suivantes : poésie, contes et nouvelles, romans, théâtre (Secrétariat du concours, 61, rue Kléber, 33860 Bordeaux).

● PIERRE GAMARRA, directeur de la revue « Europe », nous demande de préciser que les douze lettres inédites d'Alfred de Vigny découvertes dans les archives nationales de la République soviétique de Lituanie (voir « Le monde des livres » du 7 juillet) ont été publiées dans « Europe » en mai dernier.

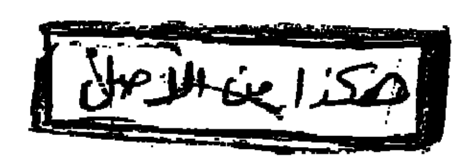
en poche

L'autobiographie de Koestler

ARTHUR KOESTLER, né en 1905, appartient à une génération qui vécut, d'un bout à l'autre, l'effondrement de la civilisation et de la raison européennes, entre 1914 et 1933 — période rendue aujourd'hui lointaine et incompréhensible par le développement de la société de consommation. L'autobiographie de Koestler n'a pourtant pas vieilli, grâce à la modernité de son ton, intelligent, drôle, sobre. Le premier volume de ces Mémoires, *la Corde raide*, couvrant les années 1905-1931, devenu pratiquement introuvable, vient d'être réédité en poche par la collection « Pluriel », dans la remarquable traduction de Denise Van Moppès.

Hiéroglyphes, *le Testament espagnol*, *la Lie de la terre*, seront publiés dans le même collection, qui proposera ainsi l'intégrale des œuvres autobiographiques de Koestler. Pour beaucoup, ce premier tome, menant le lecteur de Budapest à Vienne, Jérusalem, Bagdad, Paris, Berlin, de la naissance de l'auteur à son engagement au parti communiste, sera une véritable découverte. Sa parution dans le Paris de 1953, en pleine guerre froide, se heurta à un mur dense d'incompréhension du côté des élites locales. Personne n'était alors prêt à s'interroger sur les motivations et les mécanismes inconscients, irrationnels de l'engagement politique. — E. T.

★ LA CORDE RAIDE, d'Arthur Koestler. « Pluriel », 448 p., 20,50 F.



romans

Du côté des marginaux

● *Le braqueur, la fugueuse et le travailleur immigré*

TROIS romans récemment parus, d'auteurs jeunes et non conformistes, incitent à la découverte de manières neuves et insolites de penser, de sentir. L'un : *Flip Story*, de Nan Aurousseau, est l'odyssée délirante d'un jeune braqueur — autrefois on appelait ça une frappe ou un voyou — reconverti par l'amour. L'autre : *Chiendent*, d'Agnès Laury, est l'histoire d'une fille — une adolescente — qui passe par les Bons Pasteurs et autres maisons de redressement. Le troisième, *l'Homme qui enjamba la mer*, de Mengouchi et Ramdane, deux jeunes Maghrébins de vingt-cinq ans, se déroule dans le milieu des travailleurs immigrés.

Pourquoi ce choix qui peut paraître un conformisme à rebours ? Parce que la marginalité, comme le snobisme, est significative. Elle est la révélation de ce qui ne va pas. Les trois romans précités apportent, sur l'univers de violence et de déséquilibre où nous pataugeons, une lumière qui est précieuse.

Le premier de ces livres, *Flip Story*, est le plus typique de cette réalité transfigurée par le rêve, la dérision et le rire. Impossible de prendre au sérieux — au pied de la lettre — cette histoire d'un jeune casseur de banlieue qui se fait appeler Riquet Lomo (*« c'est une croix, un blaze pareil, t'as l'air d'un paquet de lessive »*) et d'une ravageuse de flip-bar qui, elle, se nomme Johny Lesbelgui (les belles guitares) et qui est en fait la fille d'un banquier. Ça s'est vu, de tels attelages. De même que leur histoire d'amour. Elle est exemplaire. Elle n'est pas fondée sur la virilité, comme tout un chacun pourrait le croire, mais sur l'impuissance. Ouais ! Ça lui pose un cas, à Johny les-belles-guibolles. Elle n'a pas l'habitude qu'on lui résiste. Surtout de cette manière. Elle se triture les méninges devant le problème. Que faire ? Une seule solution : la marida, le mariage. Au moins, là, elle sera à pied d'œuvre. Ça soude, une histoire pareille.

On voit le ton. Il est en continuel décrochage, ricanement, contradiction, invention. Il raisonne par l'absurde, mais il touche juste. Ce mélange de rodomontades, de sentimentalité, voire de sensiblerie, de défis, de rigolade, de loufoquerie, d'imitations et d'élans, de gratuité et de gravité, c'est peut-être bien ça, la sensibilité moderne.

Du chien et de la dent

Chiendent, d'Agnès Laury, est moins romanesque ou romantique, plus près apparemment du document personnel. C'est l'histoire d'une petite fille, née en Afrique du Nord de parents pieds-noirs. La mère est partie avec l'épicier. Le père, amorphe, se laissera un peu plus tard arraisonner par une Mauricienne aisée. L'enfant est ballottée entre les deux ménages, sans y trouver véritablement de place. Elle n'est pas mal-aimée. Elle est autre. Elle pousse... comme le chiendent. L'indépendance des pays autrefois colonisés n'arrangera rien. La mère échoue dans la banlieue de Paris. Le chiendent s'adapte mal aux grands ensembles, à l'étriqué du démesuré. Il devient ortie. Elle pique, l'adolescente aux jambes nues. Elle veut même étrangler sa sœur, trop raisonnable. Alors là, la famille se fâche.

Assistante sociale. Placement dans une œuvre lyonnaise. On n'y est pas mal. Le chiendent se noue à d'autres herbes folles, abandonnées. Amitiés particulières. Et puis, c'est la catastrophe. La mère refuse de reprendre l'oiseau noir. Cette fois, c'est le Bon Pasteur. On en sort truande ou bonne à tout faire. Manou, elle, veut devenir religieuse. Voyez-vous ça ! Du coup, l'étau se desserre ; ou se resserre. La mère, de gré ou de force, sera tenue de récupérer son œuf insolite. Manou, qui a gardé intact son capital d'innocence, le perdra en compagnie d'un quinquagénaire aisé, qui a de bonnes manières et qui sait y faire.

Elle a du chien, Manou. Et Agnès Laury, sa biographe, a de la dent. L'ensemble est coruscant, piquant, ardent.

Une chose étonnera, valable également pour *Flip Story*. Ils ont de bonnes lectures, ces voyous. Riquet Lomo n'hésite pas à intellectualiser ses problèmes, et il jongle avec Lacan comme avec un ballon de foot. Quant à Manou, elle fréquente Balzac, Rimbaud, Verlaine et Flaubert.

Mengouchi et Ramdane, eux aussi, ont de bonnes lectures, encore qu'ils ne les étalent pas. Kateb Yacine et sa *Nedjma*, son *Cadavre encerclé*, ne sont pas loin. Il y a dans la littérature arabe, même d'expression française, quelque chose qui lui est propre : ce goût du conte et de la fable plus que du roman, cette façon répétitive et incantatoire, de faire se dérouler le récit en cercles concentriques, comme s'il s'agissait de récitants assis autour d'un feu, cette propension à décoller du réel pour atteindre le symbole.

Et pourtant, quoi de plus réaliste que la condition de ces travailleurs immigrés : Arabes, Africains, Portugais, entassés dans un foyer de l'ex-Belleville des bals musette et des petits métiers. Exploitation, misère, promiscuité fraternelle et parfois fratricide, embellies par la parole et le rêve, la méditation et la tradition de tous ceux-là qui vinrent de la mer pour édifier nos mégapoles invivables.

Sous le prétexte d'une épidémie qui ravage la ville, des hommes gris ont entrepris la chasse aux rats. Et les rats se rebellent. Porteurs de leurs rêves insensés, forts de leur faiblesse innombrable, ils viendront à bout des hommes gris. Et ils enjamberont à nouveau la mer pour y transporter leur nostalgie d'un pays sans frontières.

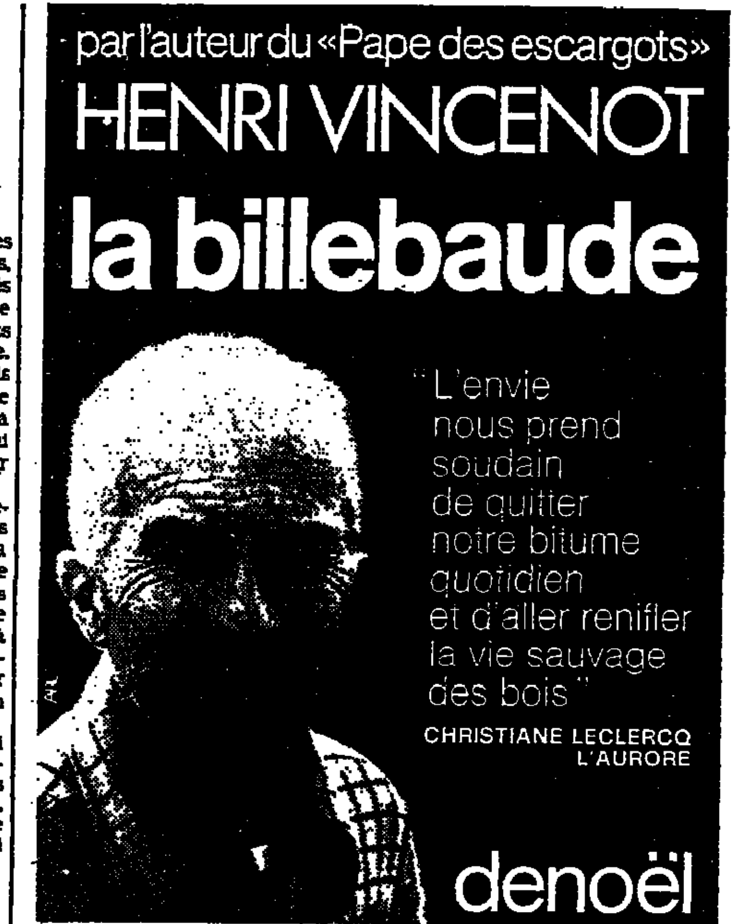
La morale est amère. Mais qui l'aura voulu, dandins dindonnants nous dandinant sur nos ruines ? Mengouchi et Ramdane, frères siamois de la parole qui se fait chair, ont en tout cas réussi leur entrée en littérature.

PAUL MORELLE.

★ **FLIP STORY**, de Nan Aurousseau. Editions libres Hallier, 190 p., 29 F.

★ **CHIENDENT**, d'Agnès Laury. Pauvert, « L'accès », 210 p., 42 F.

★ **L'HOMME QUI ENJAMBA LA MER**, de Mengouchi et Ramdane, Henri Veyrier, 228 p., 38 F.



L'incantation d'Hélène Cixous

DES les premières lignes, un mouvement d'arrachement, d'envol. Quelque chose comme l'*« air immense »* qui *« ouvre et referme »* le livre de Valéry. Mais porté ici par le corps : *« Un affreux désir de t'arracher, d'être levée, de courir..., de traverser la terre d'une haleine..., de te jeter là-bas sur la poitrine de la mer... »* La note sera tenue tout au long de ces deux cents pages. Sans rupture.

Là est d'abord le défi d'Hélène Cixous aujourd'hui, son obstination, sa persévérance : une certaine manière d'accéder au chant, lentement, longuement, durablement. Ce n'est probablement pas un hasard si elle a travaillé dans la dernière période à un opéra avec Boucourechliev. Ce n'est pas un hasard non plus si de livre en livre, son intention « incantatoire » se fait de plus en plus manifeste.

Le côté *Cantique des cantiques* — ou *Anticantique des cantiques*, pour parler comme Cixous elle-même — de ces *Préparatifs* est si évident qu'on ne peut les lire sans se souvenir à tout moment que le chant est d'abord la langue des grands textes originels. De la Bible. Des hymnes primordiaux. Des épopées des commencement. Des grands mythes égyptiens ou grecs qui disent une naissance. Et c'est peut-être parce qu'elle dit inlassablement la naissance de la femme, ses amours, ses désirs, son émergence, ses appels, qu'Hélène Cixous ne peut choisir d'autre voix, d'autre timbre.

★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Le livre est scandé par des théorèmes poétiques, d'étranges propositions axiomatiques qui lui donnent une apparence rationnelle, une structure logique extérieure, mais à l'intérieur de ce découpage ce sont des strophes qui se développent, de longues laisses qui se déroulent pour recomposer l'univers des souvenirs-fiction qui constituent la femme, toutes les femmes, dans la spirale de la mémoire.

Mémoire ou « mermoire » ? Hélène Cixous n'a jamais renoncé à prendre le signifiant à ses propres pièges, et tous les jeux associatifs de l'inconscient qui traversent son langage font d'elle cette « poissonne » capable de naviguer à l'aise dans les eaux-mères des rêveries immémoriales...

Cette parole qui se retourne et s'enroule sur elle-même est le moteur d'un livre qui est tout entier acte. *« Ce livre pourrait agir. Une métaphore t'emporter »* : c'est cela qui se passe ici, c'est bien l'injonction que s'adresse, en ces « préparatifs », une femme, en même temps qu'elle la transmet aux autres femmes, avec lesquelles elle tente de *« mettre l'écriture à l'amour »*

RAYMOND JEAN.

★ **PREPARATIFS**, d'Hélène Cixous. Edit. Des Femmes, 183 p., 38 F.



La fête des mères

(Suite de la page 11.)

Pourtant, de cette mosaïque brisée une image surgit. De cette chambre d'échos, une voix. Attention, travaux, et comment ! Un très beau travail de démolition. Mais quel rapport avec Plouvier ? *« Il y a un demi-siècle, ma mère m'a refusé le sein. Je changeai toute nourriture en poison. Par la suite, je changeai la femme contre l'homme, mon adversaire, et le lait de femme contre l'alcool. Ainsi je rejetai qui m'avait rejeté. Je me rejetais moi-même pour avoir été rejeté et je cherchais qui me rejetterait encore. »*

La même cause, l'abandon maternel — mais quelle différence dans les abandons ! — aura des effets différents. Weil ne se calfeutrera pas dans *les Maisons de la colère*, il se retrouvera en « petites maisons » : en asile. Et ce chantier, cette volonté d'inachever qu'est *Négatives* reste la trace exacte de cette vie où il aura retourné contre lui son désespoir de mal-aimé. On ne guérit pas de son enfance.

En 1960, sous le pseudonyme d'André Juxter, Weil publiait un court texte : *Tristan et Juliette* (1). Tout y était déjà : une voix de qualité, du recul, et cette volonté de laisser en suspens.

D'année en année, de bar en bar, de dérive en dérive, ce cynique tendre a poursuivi méthodiquement son travail d'autodestruction. Il a vécu cette lente urgence de créer, mais en se fragmentant. Pas d'ancrage, surtout. Orphelin, il n'a pas de descendance. Ni racines ni territoire. Il est libre, comme une plume dans le vide.

Quand on a commis le malheur de sortir de sa mère, il faut veiller à rester fluide, suffisamment flou pour être capable, les temps venus, de revenir en arrière. Car que souhaite Weil ? Certainement pas la mort de la mère, lui, mais le retour à la matrice, ce paradis perdu.

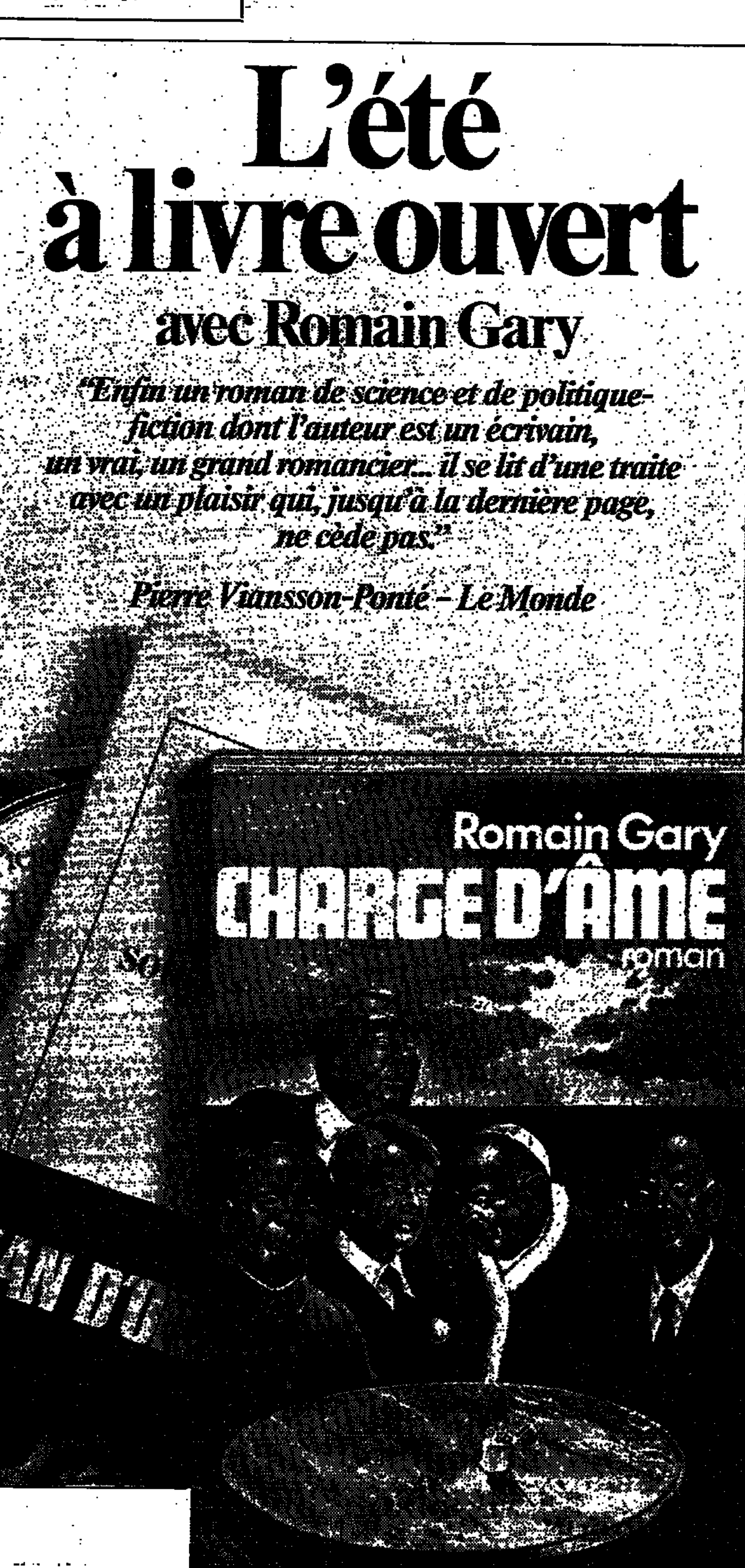
En attendant de retrouver les tièdes ténèbres originelles, il nous offre ces *Négatives*, ce fruit des *« noces de la névrose et de l'expression »*, ces confidences joyeusement désespérées d'un ami lucide qui nous dit : *« D'aussi loin que je me souvienne, je me suis toujours considéré comme un malade, un isolé, comme un homme sans fonction ni utilité. Pensant ne pouvoir durer que par artifice, je me suis attaché à rechercher une technique de comportement adéquate. Je m'avisai bientôt que la beauté ni la force physique n'étaient absolument nécessaires, mais qu'il pouvait être utile d'amuser. J'étais un artiste, mais un artiste qui ne produisait rien du tout : un histrion. »*

CLAUDE COURCHAY.

★ **LES MAISONS DE LA COLERE**, de Paule Plouvier, Gallimard, 168 p., 35 F.

★ **NEGATIVES**, de Jean-Claude Weil, Flammarion, 384 p., 68 F.

(1) Gallimard « Jeune Prose ».



souvenir

Un vieil homme du Midi

● ***Robert Davezies à l'écoute de la sagesse paysanne***

IL y a un an, Robert Davezies publiait aux Editions de Minuit un mince volume, discrètement intitulé *Chansons*. Retour à la poésie pure, celle d'autrefois et de toujours. On en parla peu, on en parlera. C'est la chanson de l'invisible.

Robert Davezies vient de faire paraître, chez le même éditeur *Camoin ou le Voyage d'hiver*. Il s'y efface pour laisser parler un paysan, Antonin Camoin, qui vit à une trentaine de kilomètres de Marseille. Cet homme avait soixante-dix-huit ans lors de cette conversation. Il en a quatre-vingt-dix aujourd'hui. Robert Davezies attache de l'importance à ce texte. Il a mis longtemps à le composer.

Le charme de ce livre est de nous faire entendre un vieil homme du Midi, dans son admirable langage, la simplicité de son être, sa sagesse paysanne, les détours et retours de sa pensée autour de ses souvenirs de guerre (1914-1915) et de captivité (1915-1918). Si intéressant que soit ce qu'il nous raconte, le véritable prix de ce long discours est ailleurs : dans ce langage même, recréé par Robert Davezies, plus vrai, plus ressemblant à ce qu'il fut dans l'improvisation, la remémoration et les hésitations, que s'il avait été enregistré, décrypté, corrigé, reproduit. Le contraire donc de la littérature de magnétophone dont il est fait, aujourd'hui, un si large, si constant, si déraisonnable usage.

Son devoir, juste son devoir

Robert Davezies n'intervient que pour relancer la conversation et corriger certaines erreurs. Non, Lénine n'a pas pris le pouvoir en 1930, il ne croit vraiment pas... Antonin Camoin, sorte de Panurge superbe, est trop poli pour contredire son ami. Il suit les mêmes vieilles vistes, repasse par le même chemin, en revient aux quelques certitudes sur lesquelles sa vie est organisée, arrêtée, figée. « *Les Allemands, ah ! ils sont méchants, ces gens-là... Ils n'ont pas de cœur... Ils n'ont pas de pitié.* »

Il a fait « son devoir » à la guerre de 14, tout comme un autre, juste son devoir, pas plus, sans phrases, sans emphase :

« *Mais les Prussiens, ils avaient le casque à pointe, ils marquaient mal, oh ! pétard !... ils faisaient peur...* » — « *Je ne voulais pas mourir à la guerre ! Je ne veux pas mourir pour la patrie, moi, autant que possible. Je ne suis pas patriote. Ah ! il fallait se méfier, parce que les Allemands, ils ont des têtes, ils sont ingénieux...* »

Plus importantes que ces souvenirs militaires, sont les digressions, sur son enfance, sa famille, ses terres, ses chevaux surtout, tous ses chevaux, dont il conserve une mémoire précise : « *Il était un cheval terrible, je me souviens encore de son nom, Papillon, il s'appelait...* » — « *Il a été quelqu'un celui-là, ah ! malheur ! C'était un bon cheval...* » Avec des pertes de mémoire, dues aux perspectives du temps et aux fatigues de l'âge — et des triomphes modestes : « *Ah ! foutre ! si je me souviens pas du nom de mon père... J'avais tellement de passion pour les chevaux qu'il me voulait du bien, mon père...* »

Un prêtre comme il y en a encore

En retrait, presque toujours silencieux, Robert Davezies, attentif. Avec tout à la fin, à peine audible, son interlocuteur ayant un peu légèrement parlé, à son gré, des morts, de la mort, un : « *Je parle du dernier jour, monsieur Camoin...* » Et un « *Nous sommes dans la main de Dieu* », deux fois répété, parce qu'Antonin n'a pas entendu ou pas voulu entendre. Il ne s'agit pas d'une phrase toute faite. Chaque mot compte. Si politiquement engagé qu'il soit, si marginales (mais toutes données aux autres) que soient ses activités, Robert Davezies, j'allais oublier de vous le dire, est un homme de Dieu, dont il parle si bien qu'il le rend sensible aux agnostiques eux-mêmes. C'est un prêtre. Comme il y en a encore. Et déjà.

CLAUDE MAURIAC.

★ CAMOIN OU LE VOYAGE D'HIVER, de Robert Davezies, Les Editions de Minuit, 160 p., 25 F.

Trois femmes venues d'ailleurs

(Suite de la page 11.)

Ces nouvelles qui sont donc aussi d'un poète nous conduisent sur des chemins tragiques et mystérieux. La mort, presque toujours, y est présente tantôt au cœur d'une réalité douce et lumineuse avec laquelle elle fait un violent contraste, tantôt provoquant les hallucinations d'un délire. Deux vieux époux attendent sur une voie ferrée pleine de fleurs le train qui les délivrera de la misère ; une pimpante octogénaire, cachant chez elle des anarchistes, fait sauter sa maison à l'arrivée de la police ; une femme entre dans la démence après avoir appris l'exécution de son fils ; un homme rentre au pays et ne retrouve rien de sa ville natale ravagée par un cyclone et dominée par un maître qui arrache au revenant jusqu'à sa mémoire.

Faut-il voir dans ces nouvelles d'angoisse une évocation, un exorcisme de ce pays qui a l'odeur de l'espace et qui paraît marqué par la violence des éléments et des hommes ? Faut-il n'y suivre qu'une descente aux enfers personnelle ? Tout reste énigmatique dans le fond, cependant qu'une admirable langue cerne des décors précis, des personnages plus consistants que des fantômes et que se poursuit un récit fortement dramatisé.

« *L'Argentine, ce pays à nom de clochette dont la géographie et l'histoire m'avaient toujours semblé du domaine du fantastique...* », dit Gloria Alcorta. C'est bien sur ces terres mouvantes et troubles, où rêve et réalité se mêlent pour mieux se détraquer l'un l'autre, que la conteuse nous entraîne à notre corps défendant. On la suit dérouté, fasciné, car ses mots, ses images, ont un singulier pouvoir, dans l'exploration inédite chez nous de son abrupt continent rouge et noir.

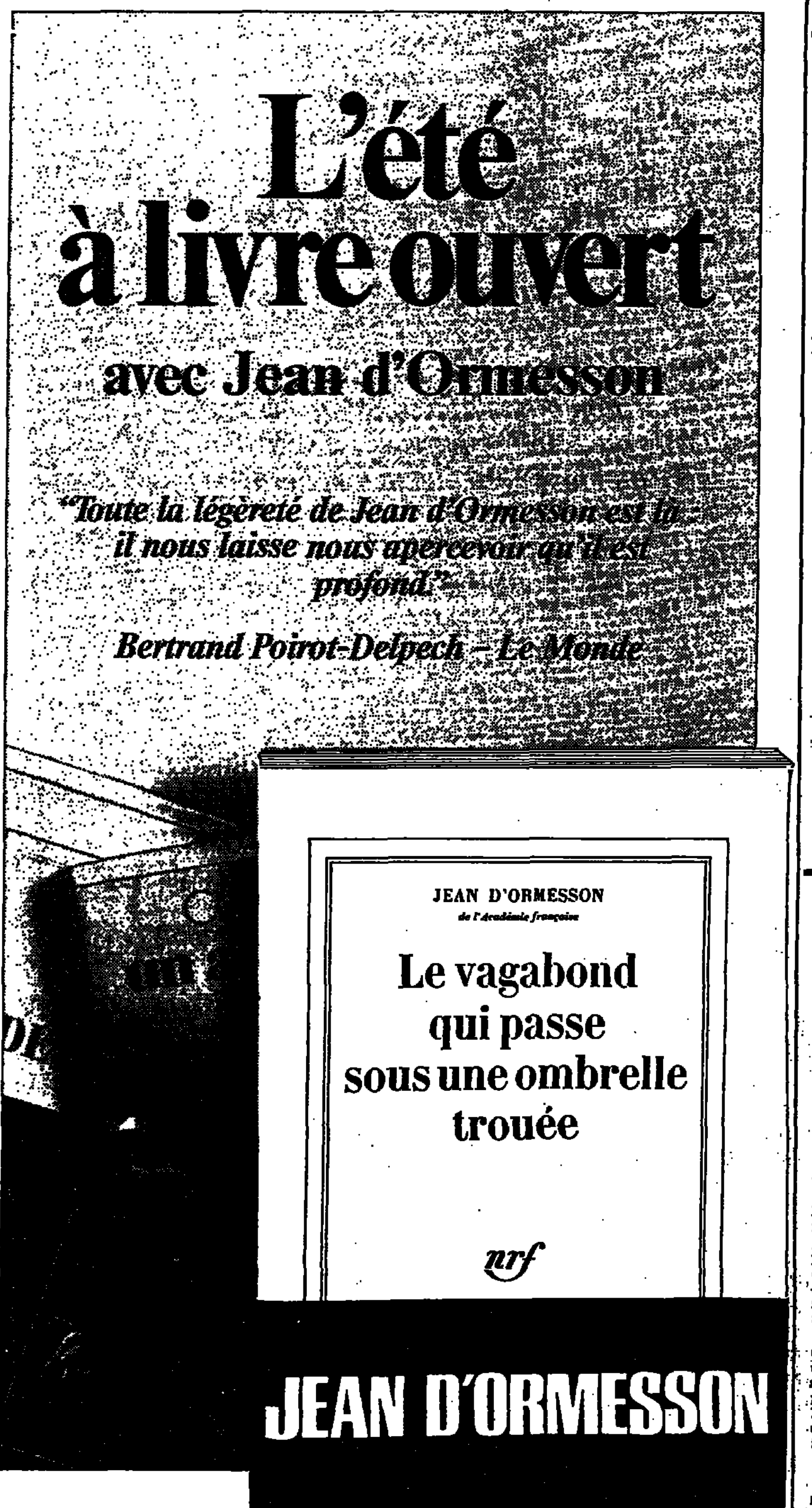
Passer ainsi d'un livre à l'autre vous en fait voir de toutes les couleurs, tant diffère ce que chaque authentique créateur demande à son art. Alors, à cette question si fréquente au moment des vacances : quels livres emporter ? comment faire une autre réponse : d'après ce que vous attendez que soit la littérature, reflet du monde vivant, secret appel à un dépassement ou flamboyante évasion dans l'imaginaire, je vous en prie, vous-même choisissez.

JACQUELINE PIATIER.

★ LE BONHEUR D'UNE MANIERE OU D'UNE AUTRE, de Christiane Arnothy. Grasset, 560 p., 54 F.

★ LE CORPS ET LE TEMPS, d'Andrée Chedid. Flammarion, 272 p., 40 F.

★ L'OREILLER NOIR, de Gloria Alcorta. Grasset, 224 p., 35 F.



critique littéraire

Montherlant et l'Espagne

● ***Les sources de « la Reine morte »***

TOUTES les tragédies classiques sont aujourd'hui traitées comme des pièces sur le pouvoir : à ce titre, nulle œuvre de Montherlant n'est plus actuelle que *la Reine morte*, écrite et jouée pendant l'occupation, et à l'évidence, parcourue d'une résistance secrète au destin et d'une dérision douloureuse de l'Etat, de son jeu, de son apparence.

Et ce n'est pas le moindre mérite de l'ouvrage que Manuel Sito Alba consacre aux sources hispaniques de *la Reine morte* que de nous montrer comment le génie de Montherlant sut accommoder le domaine espagnol de son inspiration au domaine français de son temps. On sait la genèse de la pièce : J.-L. Vaudoyer avait remis à Montherlant, afin qu'il la traduise et l'adapte, une œuvre de Velez de Guevara : *Reinar después de morir*. Au terme d'une minutieuse analyse comparative (sémantique et thématique), Sito Alba établit l'exact rapport des deux œuvres : Montherlant a conservé 30 % du matériau fourni par Guevara, dont il a entièrement transformé le tiers.

Il en va de l'hispanité de Montherlant comme de son christianisme. Dans un premier temps, on croit devoir n'en retenir que des sujets bien propres au théâtre, mais peu à peu s'en dégage une parenté secrète et parfois souffrante, l'expression d'un exil intérieur, donc d'une quête où la source d'inspiration reparaît à la manière d'une pensée de l'enfance sans cesse réinventée. C'est ainsi que l'auteur espagnol dont Montherlant est le plus proche n'est évidemment pas Guevara, mais Unamuno : là, on eût souhaité peut-être que Sito Alba, qui soulève ce point à deux reprises, allât plus loin.

On peut soutenir que Montherlant a écrit *la Reine morte* pour répondre aux *Jeunes Filles* : en tout cas, Manuel Sito Alba le suggère par son analyse très approfondie du couple Ferrante-Ines et du couple Ines-Pedro. Personne n'a voulu voir à quel point, dans cette pièce, seules les *femmes* sont sublimes, alors que Ferrante n'atteint la grandeur que dans l'atroce, tandis que Pedro est sans existence ni consistance. Ines seule règne, dans la vie comme dans la mort. Ferrante la fait assassiner, mais elle, *elle est* la mort de Ferrante, elle est le destin tragique de cet homme réduit à son apparence de roi.

Manuel Sito Alba approche, dans ce livre, l'océan psychique que cache l'œuvre de Montherlant, notamment lorsqu'il évoque « cette abondante floraison d'êtres qui, sublimés dans la vertu, seraient des martyrs, mais avilis dans le vice seraient des masochistes », et dont le héros d'*Un assassin est mon maître* (1971) fut sans doute l'ultime et caricaturale expression. On peut là aussi regretter qu'il n'aille pas plus loin : mais le chemin est tracé, et ces deux constantes de l'œuvre montherlantienne que sont l'exil et la peur y apparaissent en clair comme une transposition stoïcienne de l'idée chrétienne de sacrifice, qui hantait Montherlant et dont l'angoisse se retrouvera dans *le Maître de Santiago* — autre pièce « espagnole » — et dans *Port-Royal*.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

★ Manuel Sito Alba, MONTHERLANT ET L'ESPAGNE — LES SOURCES HISPANIQUES DE « LA REINE MORTE », Klincksieck éd., 179 p., 60 F.

histoire

MAITRES ET SERVITEURS

(Suite de la page 11.)

Le plus dur pour Jean et Yvonne fut sans doute le contrôle exercé sur leur vie privée par leurs maîtres. Bien que mariés, ils ne pouvaient espérer mener une vie familiale normale. Leur fils, Paul, est immédiatement mis en nourrice à la campagne, pour de longues années, presque abandonné. Il a conscience d'avoir été largement, dans l'esprit de ses parents, une sorte d'assurance vieillesse, autant ou plus qu'un enfant désiré.

Mais la mémoire de la famille Chabot fournit dans l'ensemble une image plus nuancée, moins abominable, que la représentation plus académique et critique de Pierre Guiral et Guy Thuillier. Il est vrai que Jean et Yvonne ne furent pas des révoltés.

EMMANUEL TODD.

★ LA VIE QUOTIDIENNE DES DOMESTIQUES EN FRANCE AU XIXe SIECLE, de Pierre Guiral et Guy Thuillier. Hachette, 287 p., 45 F.

★ JEAN ET YVONNE, DOMESTIQUES EN 1900, de Paul Chabot. « Tema », 256 p., 39 F.



lettres étrangères

La poésie selon Sylvia Plath

PUBLIE aux Etats-Unis en 1972, connu en France un peu plus tard, *The Bell Jar (la Cloche de détresse)* est à l'origine de la célébrité de Sylvia Plath. A partir des éléments autobiographiques de ce roman (les expériences sexuelles difficiles, l'atmosphère des collèges américains et le public des magazines féminins, la dépression nerveuse et l'internement dans un hôpital psychiatrique, la sortie, l'espoir d'inventer une femme nouvelle), une légende s'est créée, dont le dénouement semble être le suicide de l'auteur, en 1963. Sylvia Plath rejoignait alors toutes les autres artistes « suicidées de la société », telles Virginia Woolf, Unika Zürn, Anna Kavan, Diane Arbus, Anne Sexton, Sophie Podolski... Mais sa poésie, son travail d'écrivain, les progrès merveilleux de son écriture dans les dernières années de sa vie, tout cela reste encore ignoré.

Pour défaire les mythologies qui continuent à enfermer les femmes dans le ghetto de la « souffrance », il faudrait voir comment, par exemple, le travail de Sylvia Plath s'inscrit dans l'histoire de la littérature : dans des déplacements, des transformations de textes comme ceux de T. S. Eliot ou de Robert Lowell ; et plus généralement dans l'intertexte de la culture de langue anglaise : on peut comprendre ainsi *Ariel*, le titre du recueil des derniers poèmes comme une sorte d'hommage à Shakespeare.

Sylvia Plath a d'abord été une femme « ordinaire », au sens où l'entendait Virginia Woolf. Le récit de sa vie, tel qu'on peut le connaître à travers *The Bell Jar* ou par la correspondance très émouvante avec sa mère (1), n'est pas très différent de celui qu'auraient pu faire bien des jeunes Américaines des années 50 : une enfance à la fois heureuse et cruelle, des études universitaires brillantes et étouffantes, un mariage, des enfants... Un quotidien très simple fonde l'écriture de Sylvia Plath. *Ariel* ne lui vient pas seulement de Shakespeare, mais du nom d'un cheval qu'elle a eu.

De là l'obligation qu'elle ressent après *The Bell Jar* d'écrire non du roman mais de la poésie. Car elle n'a « rien à dire » : « *Où, comment, avec quoi et pour quoi commencer ? Aucun événement de ma vie ne semblait pouvoir être décrit, même dans une histoire de vingt pages.* »

Un des plus beaux poèmes d'*Ariel*, intitulé *Mots*, commence ainsi :

Haches,
Sous leurs coups sonnent [le bois
Et les échos.
Les échos qui voyagent
Loin du centre comme des [chevaux.

Ariel ou les mots, la poésie selon Sylvia Plath, esprit de l'air, androgyne ou cheval au galop, aurait au moins deux qualités vitales : celle d'abord d'exclure toute histoire, individuelle, sexuelle, politique (*Sans aucun doute le but de la poésie est le plaisir qu'elle donne — pas son influence comme discours religieux ou politique...*) et de remplacer le temps par l'instant : « *une porte qui s'ouvre et se ferme aussitôt* », « *le rythme même de la respiration* », « *le commencement et la fin en une seule respiration* », un geste de naissance aussitôt annulé. Puis celle de se délivrer des images — photographies de famille, images de la femme américaine, photos de mode, où Sylvia Plath a parfois figuré — pour faire entendre une voix.

BRIGITTE LEGARS.

(1) *Letters home*. Pas encore traduit en français.

★ ARIEL, de Sylvia Plath. Editions Des femmes. Traduit par Laure Vernière, 96 pages, 25 F.

L'ÉPOQUE T'ANG ET SES POÈTES

● *L'âge d'or des lettrés chinois*

IL y a deux Chine : celle de l'imaginaire, et celle de l'histoire vraie. La première appartient à une mythologie tissée d'images reçues. On perçoit ce pays immense comme une seule et unique contrée. On juge de cette histoire interminable comme si elle était uniforme, constante, et d'un seul tenant, ce qui est dommageable lorsqu'on aborde la lecture des grands poètes chinois. Tous se profilent sur une toile de fond, où figurent des femmes aux pieds bandés, des fumeries d'opium et des hommes qui portent la tresse. Or, à l'époque, T'ang, justement, c'est-à-dire dans cette façon d'âge d'or de la poésie, entre 618 et 907, la Chine ne connaît ni l'opium ni le tabac, les femmes montent à cheval et jouent au polo, les hommes nouent leurs cheveux en chignons.

Au comble de la grandeur des T'ang, un empereur, Hiuan-tsong, entre son avènement, en 712, et la révolte que son amour pour une courtisane provoque en 755, fait songer à Louis XIV : la Chine s'ouvre au monde, les ambassades se multiplient, les systèmes philosophiques et religieux s'affrontent, la poésie vit ses triomphes. Quelques noms suffisent pour évoquer la richesse intellectuelle de la dynastie des T'ang, ceux de Li Po, de Tou Fou, de Wang Wei, de Han Yu, de Po Kiu-I, tous poètes formés à la plus grande rigueur classique et au respect des canons traditionnels, et qui, cependant, innovent et se singularisent.

Une approche valable de ces œuvres majeures suppose une connaissance — au moins relative — de la réalité chinoise de l'époque : c'est ce que nous propose Georgette Jaeger, dans un ouvrage agréable et d'une information sûre : les *Lettrés chinois*. L'auteur examine successivement les événements historiques marquants, le système économique, social, artistique, et son évolution entre la venue des T'ang et le déclin de la dynastie. Cet ouvrage ne s'adresse pas à des sinologues, non plus qu'à des spécialistes, mais à des lecteurs attentifs.

L'homme aux prunelles de feu

Il est manifeste que la connaissance de ce qu'était alors la caste des *fonctionnaires* ou de la conception de l'univers qu'avaient les lettrés chinois, pénétrés de confucianisme, de bouddhisme et de taoïsme, aide à la compréhension des textes de l'époque T'ang. Georgette Jaeger, dans la seconde partie de son ouvrage, prend soin de reproduire, entre les poèmes traduits et cités, les éléments principaux de la biographie de leurs auteurs. Comment comprendre tel bref poème de Tou Fou :

Un oiseau passe, blanc sur le [bleu du fleuve
sur la colline verte, des fleurs [s'allument
encore un printemps écoulé
quand sonnera-t-elle, l'heure [de mon retour ?

si les conditions de l'exil dans la vie des poètes de l'époque T'ang ne sont pas connues ?

Certes, la poésie chinoise, celle de Li Po, l'homme aux prunelles de feu, dont la légende rapporte qu'il s'est noyé parce qu'il voulait embrasser le reflet de la lune sur l'eau d'un étang, cette poésie *ne dit pas que* les éléments du réel. Il faut évoquer, ici, Wang Wei, qui fut aussi un grand peintre, et qui avait édicté ce précepte dans son « essai sur le paysage » : « *Une chute d'eau doit être interrompue, mais sans véritable rupture : là où le pinceau s'arrête, l'esprit continue.* » Cette formule étonnante vaut, on le sait, pour la poétique chinoise dans son ensemble. Il n'empêche que la réalité, historique et sociale, y est présente, et qu'il importe de la lire, elle aussi. Ce que permet l'ouvrage utile de Georgette Jaeger.

HUBERT JUIN.

★ LES LETTRES CHINOIS. POETES T'ANG ET LEUR MILIEU, par Georgette Jaeger. Editions La Baconnière (diffusé par les Editions Payot), 348 P 86 F.



Les parcours de Kenneth White

● *Savoir pourquoi l'on vit*

UNE sorte de pessimisme actif, une volonté remarquable par la décence qui l'accompagne, un destin d'écrivain très tôt « orienté », une érudition et une curiosité constamment entretenues, telles sont les qualités natives de Kenneth White. Elles lui ont donné de surcroît une santé intellectuelle capable de résister à tous les entraînements et à toutes les épidémies de la mode, sans pour cela limiter le champ d'exploration d'un poète qui se veut moins singulier qu'original ; et, en tout cas, attaché fermement à un système de pensées débarrassé des scories accumulées par la civilisation sur le fond de nos cultures.

Né en Ecosse en 1936, installé en France depuis la fin de ses études, Kenneth White est aujourd'hui lecteur d'anglais à l'université de Paris. Ce furent même ses premiers auditeurs, étudiants de la Sorbonne, qui, en 1963, éditèrent d'enthousiasme un premier recueil de ses poèmes, *Wild Coal* (Charbon sauvage).

Un monde allègre et terrible

Depuis lors, plus de douze livres ont paru, en France et en Angleterre, à peu près autant de voyages à travers l'Europe, l'Afrique du Nord et l'Asie, autant de parcours physiques et métaphysiques, autant de tentatives pour découvrir la trace de ce qu'il nomme « le Monde blanc », ce lieu et ce temps privilégiés, où et quand la sensibilité retrouve la fraîcheur naissante des premiers âges de la sagesse. Si l'ascendance celtique de Kenneth White le portait naturellement de ce côté, la plus élaborée des pensées orientales, celle des héritiers de celle-ci comme Segalen, l'ont fortifié sur cette voie.

Dérives est apparemment un livre autobiographique, fait de récits de voyage, au cours desquels le voyage lui-même, l'étape, la rencontre, sont moins le prétexte ou le but que le moyen d'un vagabondage spirituel vers plus de maîtrise de soi. Décors, campagnes ou paysages urbains, chambres d'hôtel ou rivages, tout le vécu quotidien, du plus joyeux au plus grave, devient lieu de jouissance et de contemplation sur la route qui ne mène nulle part, où, pourtant, Kenneth White est constamment chez lui : « *Regarde — ce cormoran là-bas — noir contre le gris sombre — qui s'éloigne en rasant les eaux.* »

De porte en porte, de réveil en réveil, toujours ignorer où l'on est afin de pénétrer, sans identité, l'espace indéterminé, dériver ensuite vers les images essentielles qui sont le réel absolu, la paix hors du langage, l'arrivée aux confins d'un nouveau territoire. Tel est l'espace mental d'un livre de l'aventure quotidienne.

Terre de diamant, curieusement imprimé à Hongkong, est un recueil bi-lingue, de l'anglais au français, une suite de poèmes brefs, d'une poésie itinérante, où le poète, de place en place, devant l'eau, le cri, la pierre ou le soleil, baigne dans une lumière glacée qui réveille et excite tous les sens. L'espace où l'on circule est, avant tout, un espace frais à travers lequel toutes les communications sont possibles et évidentes, de l'homme jusqu'au cosmos qui le porte. Chaque page est un pas dans un monde allègre et terrible. Texte et traduction sont d'une inhabituelle simplicité, dépouillés de tout verbalisme incohérent et à l'écart du rituel poétique contemporain.

« *Même s'ils me laissent dans mon ignorance* (sous-entendu, originelle) dit Kenneth White de ses poèmes, *je sais au moins pourquoi je vis.* » Quoi de plus rare que cette ambition ?

ANDRÉ DALMAS.

★ DERIVES, de Kenneth White, Les Lettres nouvelles éd., 224 p., 39 F.

★ TERRE DE DIAMANT, poèmes, de Kenneth White, Alfred Eibel éd., bi-lingue, trad. de Philippe Jaworski et l'auteur, 194 p., 29 F.

★ Dessin de CAGNAT.

Les fastes de l'histoire portugaise

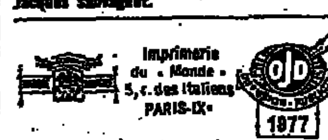
A l'université de Tours, dans le cadre du centre d'études supérieures de la Renaissance, la Fondation Calouste Gulbenkian, dont le siège est à Lisbonne, a ressuscité, durant dix jours, en juillet, la période faste de l'histoire portugaise : découverte du chemin maritime de l'Inde, expansion du Portugal à travers les océans, exploration de continents mal connus ou ignorés, rôle pionnier dans l'humanisme savant, liens essentiels qu'il a établis entre l'Orient et l'Europe du seizième siècle.

Le poème épique de Camoens, *les Lusiades*, couronne et symbolise cette époque dorée contant la grande aventure d'un petit peuple marin appelé à dominer l'univers ; en fait, Camoens, surpris de ce rôle planétaire des Lusitaniens, s'interroge sur l'identité portugaise, comme les modernistes, au Brésil, le feront, des siècles plus tard, sur l'identité brésilienne.

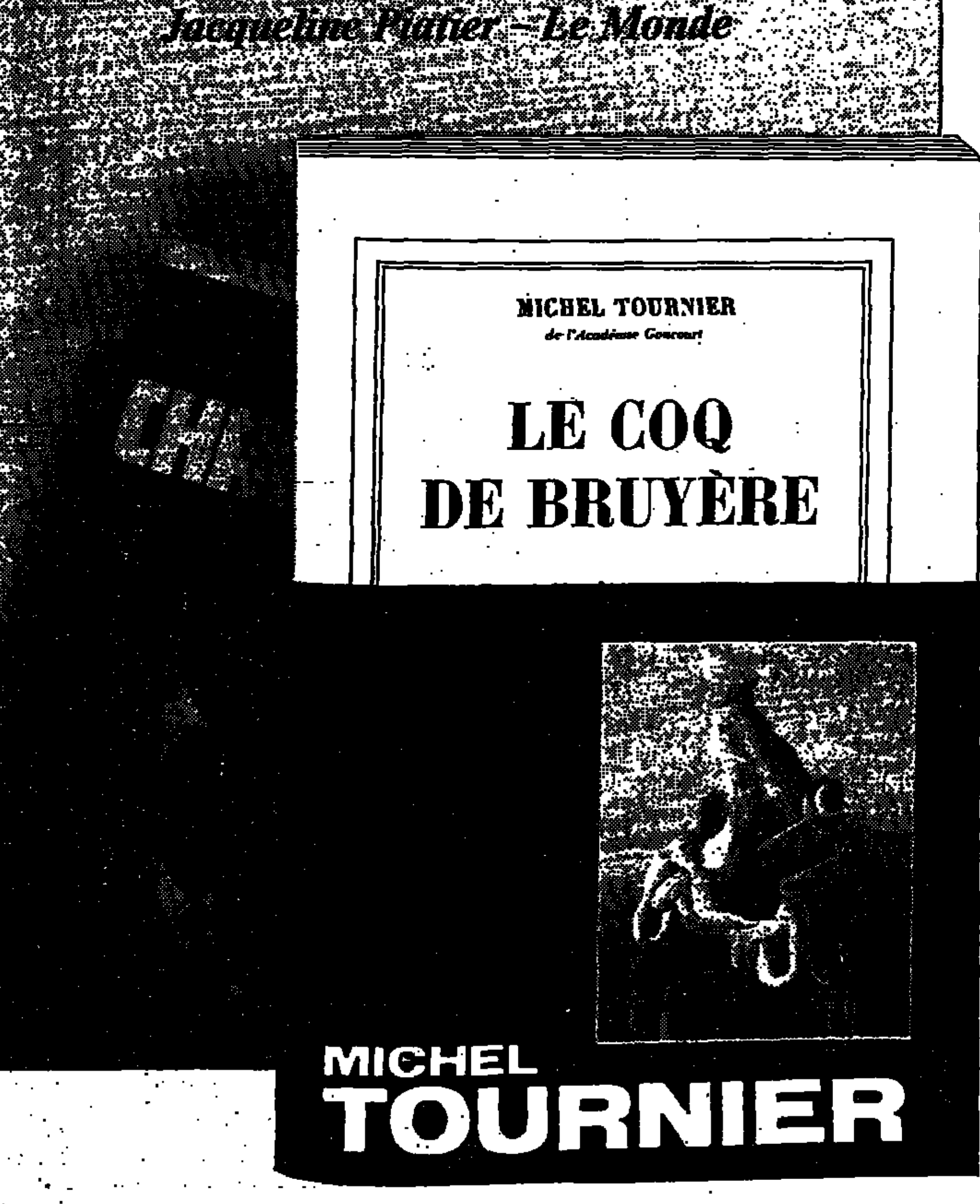
Ces fumées d'un passé prestigieux bouleversaient les rêves d'intégration à l'Europe contredits pas l'appel des sirènes. Certes, le seizième siècle compte nombre d'humanistes portugais courant les universités européennes, y enseignant même, ramenant parfois dans leur pays des opinions avancées. Mais ces classiques « européens » ont été en quelque sorte balayés par les courants de la haute mer, où l'on ne vit plus bientôt cingler que les caravelles chargées d'épices.

C.-H. F.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



SPORTS

NATATION

Aux championnats des Etats-Unis

L'Américaine Kim Linehan, 15 ans, bat le record du monde du 400 mètres nage libre

La plus grande surprise dans les championnats des Etats-Unis qui ont commencé mercredi 2 août à Woodlands, dans l'Etat du Texas, est venue d'une jeune New-Yorkaise de quinze ans, Kim Linehan, qui a battu le record du monde du 400 mètres nage libre en 4 min. 7 sec. 66/100. Il y a bien longtemps qu'une Américaine n'avait plus figuré au palmarès des records mondiaux de nage libre, devenu la chasse gardée des ondines de la République démocratique allemande. Kim Linehan a amélioré de 1 sec. 25/100 le précédent record détenu par l'Allemande de l'Est Petra Thumer. Il s'agit donc d'une progression sensible. Si la performance de Kim Linehan a surpris à ce point, c'est que, jusqu'à présent, sa meilleure référence sur la distance était de 4 min. 14 sec. 57/100, ce qui la classait au cinquième rang mondial.

Un autre record du monde féminin est tombé à Woodlands, précédemment établi, lui aussi, par une nageuse de la R.D.A., Ulrika Tauber, sur 200 mètres quatre nages. La nouvelle détentrice, Tracy Caulkins, est, comme Kim Linehan, âgée de quinze ans, et de la même manière elle est tout à fait représentative de la génération montante aux Etats-Unis. Nul doute qu'aux prochains championnats du monde, qui auront lieu du 18 au 28 août à Berlin-Ouest, les nageuses de la R.D.A. rencontreront plus de difficultés que par le passé pour imposer leur suprématie.

La première journée des championnats américains a été celle des jeunes. C'est un garçon de dix-sept ans, Steve Lundqvist, peu connu, qui a battu le record du monde de 200 mètres quatre nages en 2 min. 4 sec. 39/100. Avant ce 2 août, Steve Lundqvist ne figurait qu'au septième rang mondial et son record personnel était de 2 min. 8 sec. 65/100. Il a établi le record du monde en séries, mais n'a pu s'imposer en finale, remportée par le Portoricain Jesse Vassallo (2 min. 5 sec. 90/100) contre 2 min. 5 sec. 97/100 pour Lundqvist.

La surprise négative a été causée par la contre-performance du double champion olympique et recordman du monde Brian Goodell (400 et 1 500 mètres), nettement battu en finale du 400 mètres nage libre. Goodell s'est classé cinquième en 3 min. 56 sec. 30/100, soit à 4 sec. 74/100 de son record. Il ne sera pas retenu dans l'équipe américaine, du moins sur 400 mètres, pour les prochains championnats du monde. Le nouveau champion des Etats-Unis sur 400 mètres, Jeff Float, a réalisé 3 min. 54 sec. 32/100.

FRANÇOIS JANIN.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Lille confirme son renouveau contre Paris-Saint-Germain

Le Nord et l'Est sont toujours à l'honneur après la quatrième journée du championnat de France de football première division. Metz, vainqueur à Laval (1-0), possède un point d'avance sur Strasbourg qui s'est imposé sur le terrain de Monaco, le champion de France (2-0). A trois points, on trouve désormais cinq équipes : Saint-Etienne, Sochaux, Bordeaux, mais aussi Lille et Valenciennes qui semblaient vouées aux dernières places.

Les supporters du vieux Lille olympique sporting club (LOSC) croient rêver. En 1977 leur club se séparait de sept de ses professionnels les plus chevronnés — Coste, Gardon, Gauthier, Heidkamp, Karasi, Mezy et Parizon — et retombait en deuxième division avec un passif d'environ 4 millions de francs. Les plus optimistes prévoyaient au mieux le maintien de la nouvelle équipe formée d'espoirs régionaux. A la fin de la saison dernière le LOSC était champion de deuxième division et reprenait place parmi l'élite.

Aujourd'hui, après quatre rencontres, Lille a déjà battu Monaco, le champion sortant, Nancy, le vainqueur de la Coupe de France et vient d'obtenir, mercredi 2 août, un match nul mérité au Parc des Princes contre Paris-Saint-Germain et veut se donner en exemple à tout le football français.

Le Lille olympique sporting club a opté, le premier en France, pour la nouvelle formule des sociétés d'économies mixtes sportives. La municipalité qui sera désormais étroitement associée à la gestion du club, a, d'ores et déjà, épongé le déficit. En contrepartie de son aide, elle entend imposer une politique de détection et de formation des meilleurs espoirs régionaux, nombreux dans cette zone à forte densité de population.

La venue dans le Nord de José Arribas comme entraîneur n'est sans doute pas étrangère aux premiers succès de cette nouvelle politique. L'ancien responsable technique du football club de Nantes a toujours soigné en priorité le jeu collectif. Le travail entrepris dans ce sens avait déjà permis au LOSC de devancer la saison dernière des équipes composées de joueurs d'une plus grande notoriété.

C'est encore grâce à ce jeu collectif et à l'enthousiasme de ses jeunes éléments que le LOSC a imposé, la plupart du temps, son jeu aux vedettes du Paris Saint-Germain, incapables de s'organiser. Les Lillois, qui alignaient, par exemple, trois joueurs de moins de vingt ans parmi les quatre arrières, manqueront sans doute d'expérience pour se maintenir en si bon rang toute la saison. Toutefois, ce bon départ devrait leur apporter la sécurité nécesaire pour poursuivre leur progression dans la voie qui leur a été tracée.

GÉRARD ALBOUY.

LES RESULTATS
(quatrième journée)

Metz b. *Laval	1-0
Strasbourg b. *Monaco	2-0
*Bastia b. Nice	5-2
*Valenciennes et Saint-Etienne	0-0
*Nantes b. Reims	2-0
*Marseille et Bordeaux	0-0
*Paris-S.-G. et Lille	0-0
*Sochaux b. Angers	4-0
*Nancy b. Paris-F.-C.	5-1
*Lyon b. Nimes	3-1

Classement. — 1. Metz, 8 pts ; 2. Strasbourg, 7 ; 3. Sochaux, Valenciennes, Bordeaux, Lille et Saint-Etienne, 5 ; 8. Nancy, Bastia, Nantes, Lyon, Nice et Reims, 4 ; 14. Marseille, Paris-S.-G. et Angers, 3 ; 17. Laval, Monaco et Nimes, 2 ; 20. Paris-F.-C., 1.

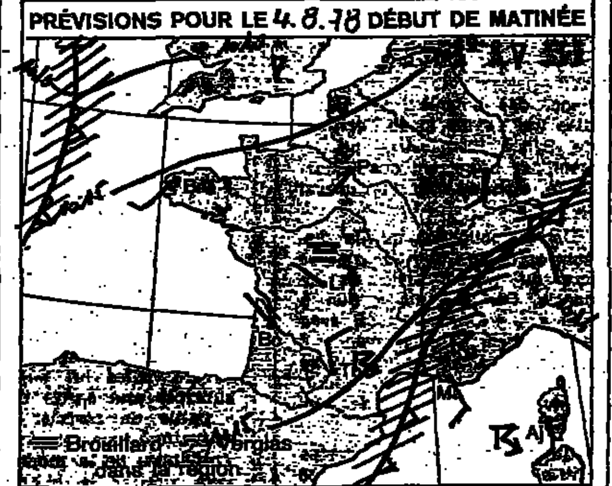
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 Août 78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 4.8.78 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⇂ orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 3 août à 0 heure et le vendredi 4 août à 24 heures :

La dépression située sur les îles Britanniques et la mer du Nord se comblera partiellement, mais notre pays demeurera sous l'influence d'air humide assez instable. Une faible crête anticyclonique apportera, toutefois, une amélioration temporaire.

Vendredi 4 août, de l'Alsace aux Alpes et au Midi méditerranéen, des pluies nocturnes ou matinales, souvent accompagnées d'orages, seront suivies d'une amélioration avec des périodes ensoleillées progressivement plus belles. Les vents, assez forts avec rafales sur le littoral, s'orienteront au secteur nord.

Sur le reste du pays, le ciel sera variable, souvent nuageux ; quelques averses pourront encore avoir lieu localement près de la Manche en début de journée, puis dans l'intérieur l'après-midi ou le soir. Toutefois, des éclaircies se développeront, tandis que les vents deviendront faibles et de direction variable. En général, les températures maximales seront plus élevées que celles de jeudi.

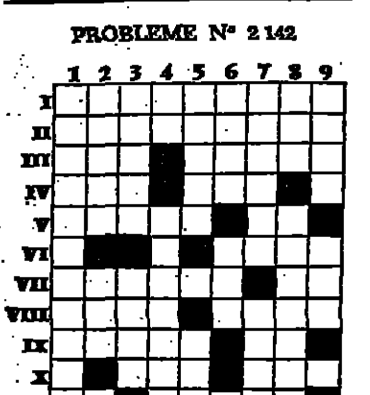
Jeudi 3 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,6 millibars, soit 760,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 août ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3 août) : Ajaccio, 28 et 22 ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 20 et 16 ; Brest, 18 et 14 ; Caen, 19 et 13 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 27 et 14 ; Dijon, 26 et 14 ; Grenoble, 29 et 15 ; Lille, 20 et 14 ; Lyon, 27 et 16 ; Marseille-Marignane, 29 et 20 ; Nancy, 24 et 12 ; Nantes, 20 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 22 ; Paris-Le Bourget, 20 et 15 ; Pau, 24 et 16 ; Perpignan, 26 et 16 ; Rennes, 18 et 15 ; Strasbourg, 27 et 14 ; Tours, 18 et 11 ; Toulouse, 26 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Alger, 39 et 23 ; Amsterdam, 22 et 15 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 26 et 16 ; Bonn, 23 et 16 ; Bruxelles, 21 et 15 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 25 et 13 ; Genève, 27 et 17 ; Lisbonne, 26 et 13 ; Londres, 17 et 15 ; Madrid, 31 et 13 ; Moscou, 27 et 16 ; New-York, 26 et 20 ; Palma-de-Majorque, 31 et 23 ; Rome, 31 et 20 ; Stockholm, 30 et 18.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 142



HORIZONTALEMENT

I. Sont un peu dures de la feuille. — II. Peut donc être remontée. — III. Au nom du *pair* ; Auteur d'un livre. — IV. Nombre d'outre-Manche ; Circule en Roumanie. — V. Qualifie une main redoutable ; Sifflé. — VI. C'est là qu'on voit l'homme descendre aussi bas qu'il peut aller. — VII. Peut nous glacer quand elle est chaude ; Pronom. — VIII. S'échauffe quand on fume ; Ne prendra donc plus rien. — IX. Comme un hareng ; Généralement accompagné par un petit trépignement. — X. Grecque ; Mise en ordre des informations. — XI. Permettent de vaincre les plus rudes servitudes ; Rien ne prouve qu'il ait eu tendance à manger comme son porc.

VERTICALEMENT

1. Qui sont donc un peu comme le crime. — 2. Paraît plus douce quand elle est peignée ; Figure biblique. — 3. Ne s'en sont donc pas tenus à un coup d'essai ; Banni par Jézabel. — 4. Devant un total ; Utile pour mettre au clou. — 5. Douée pour la course ; Est loin d'être pure quand elle a de nombreuses vertus. — 6. Sert souvent de couvert à des primitifs ; Difficile à tenir lorsqu'elle est grosse. — 7. Tout à fait interdit ; Ce qu'on a en main quand on tient le manche. — 8. Prononcé sur la Croix ; N'a pas une grande portée. — 9. Dans l'Orne ; A qui la campagne a été profitable.

Solution du problème n° 2 141

Horizontalement

I. Angulaire. — II. Potrier. — III. Ocre ; Rome (« Rome, l'unique objet... »). — IV. Léa ; Cane. — V. Outragera. — VI. Groupe ; In. — VII. Isis ; Oté. — VIII. Rétamée. — IX. Tiers ; Is. — X. El ; Aa. — XI. Sic ; Riens.

Verticalement

1. Apologistes. — 2. Noceurs ; Ili. — 3. Giratoire. — 4. Ure ; Rusera. — 5. Li ; Cap ; Tsar. — 6. Aérage. — 7. Irone ; Omise. — 8. Mérites. — 9. Ere ; Anée ; As.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

VENDREDI 4 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h., place de la Contrescarpe : « Le marché Mouffetard ».

14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Zujovic : « L'histoire de la tapisserie ».

15 h., métro Colonel-Fabien Mme Guillier : « Chef-d'œuvre de l'architecture ».

15 h., métro Abbesses, Mme Legregeois : « Le village de Montmartre » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Etienne-Marcel : « Les Halles » (A travers Paris).

15 h., 17, quai d'Anjou : « Hôtel Lauzun » (Mme Camus).

15 h., 29, rue de Rivoli : « Les richissimes salons de l'Hôtel de Ville » (Mme Ferrand).

15 h., entrée, avenue Rachel : « Tombes illustres au cimetière Montmartre » (Paris et son histoire).

15 h. 15, 135, rue Saint-Martin : « Le Centre d'art moderne Beaubourg » (Tourisme culturel).

21 h., métro Maubert-Mutualité, M. R. Guérin : « L'église Saint-Séverin » (Tempila).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 août 1978 :

UN DECRET

● Modifiant la composition de tribunaux de commerce.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à l'application de la loi tendant à prévenir la conduite d'un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique et aux conditions d'organisation des opérations de dépistage préventif durant la période estivale 1978.

DES ARRETES

● Fixant la valeur du point pour le calcul de la retraite complémentaire d'assurance vieillesse agricole des personnes non salariées ;

● Fixant les taux de calcul des subventions allouées aux producteurs de films.

DES LISTES

● D'admission au concours d'admission à l'école militaire interarmes en 1978 ;

● Des personnels admis à l'école militaire de la flotte (section officiers de marine) en 1978 ;

● De classement au concours de 1978 pour l'entrée à l'école normale supérieure de jeunes filles (section des lettres).

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	81	tous groupes	150
	521	tous groupes	500
	26 811	groupe 1	2 000
	3 567	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	4 551	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	58 081	groupe 3	5 150
	72 861	groupe 4	100 000
		autres groupes	5 000
2	2	tous groupes	70
	072	tous groupes	570
	26 812	groupe 1	2 070
	0 392	groupe 1	5 070
		autres groupes	1 070
	7 302	groupe 1	5 070
		autres groupes	1 070
	58 082	groupe 3	5 070
	9 832	groupe 2	10 070
		autres groupes	1 070
	86 542	groupe 2	100 070
		autres groupes	5 070
3	26 813	groupe 1	2 000
	58 083	groupe 3	5 000
	3 343	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
4	26 814	groupe 1	2 000
	3 604	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	58 084	groupe 3	5 000
5	875	tous groupes	500
	26 815	groupe 1	2 000
	8 405	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	58 085	groupe 3	5 000
	89 995	groupe 4	100 000
		autres groupes	5 000
6	286	tous groupes	500
	26 816	groupe 1	2 000
	6 026	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	6 176	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	58 086	groupe 3	5 000
	79 526	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
7	07	tous groupes	150
	097	tous groupes	500
	577	tous groupes	500
	58 087	groupe 3	5 000
	26 817	groupe 1	1 000 000
		autres groupes	20 000
8	18	tous groupes	150
	228	tous groupes	500
	628	tous groupes	500
	26 818	groupe 1	2 150
	6 998	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	58 088	groupe 3	5 000
	4 388	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	9 958	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
9	99	tous groupes	150
	449	tous groupes	500
	599	tous groupes	650
	26 819	groupe 1	2 000
	4 889	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	58 089	groupe 3	5 000
	2 039	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
	07 489	groupe 4	100 000
		autres groupes	5 000
0	0	tous groupes	70
	26 810	groupe 1	2 070
	3 470	groupe 3	5 070
		autres groupes	1 070
	7 760	groupe 4	5 070
		autres groupes	1 070
	9 580	groupe 3	5 070
		autres groupes	1 070
	9 730	groupe 4	5 070
		autres groupes	1 070
	58 080	groupe 3	2 000 070
		autres groupes	50 070

TRANCHE DES VACANCES
TIRAGE DU 2 AOUT 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 9 AOUT 1978
78 à SAINT-POL-sur-MER (Nord) 35e

LOTO — TIRAGE No 31

1 3 5 17 27 42

NUMERO COMPLEMENTAIRE 23

PROCHAIN TIRAGE LE 9 AOUT 1978 VALIDATION JUSQU'AU 8 AOUT APRES-MIDI

Circulation

LES MODALITÉS DU CONTROLE DES TAUX D'ALCOOLÉMIE AU VOLANT

Une circulaire interministérielle définissant les conditions d'organisation des opérations de dépistage préventif de la conduite en état d'ivresse a été publiée au *Journal officiel* du jeudi 3 août. Prise en application de la loi du 12 juillet 1978, cette circulaire précise que les premières opérations de contrôle interviendront dès cet été et seront accompagnées d'une *« large publicité »*.

En cas de dépistage positif, l'agent chargé du contrôle préventif *« doit enjoindre au conducteur de s'abstenir de conduire pendant le temps nécessaire à l'oxydation de l'alcool absorbé »*. En outre, l'agent pourra prescrire l'immobilisation du véhicule, le cas échéant. L'automobiliste qui fera l'objet d'une simple injonction de s'abstenir de conduire *« pourra, en principe, reprendre place à bord de son véhicule comme passager »*.

Sur le plan des poursuites pénales, la circulaire précise que *« les parquets utiliseront éventuellement la procédure de flagrant délit ou de rendez-vous judiciaire et, lorsqu'ils auront recours à la citation directe, veilleront à l'audiencement rapide des affaires »*.

● *Orange (Vaucluse) interdite aux véhicules transportant des produits dangereux.* — La municipalité d'Orange vient d'interdire la traversée de la ville aux véhicules transportant des produits dangereux. Cette interdiction pourrait s'étendre, à bref délai, à tous les poids lourds.

● *Martigues interdite aux camions.* — M. Paul Lombard, maire communiste de Martigues (Bouches-du-Rhône) vient d'interdire la traversée de son agglomération aux camions qui doivent désormais emprunter une autoroute proche, sans péage. L'arrêté municipal vise notamment les poids lourds qui transportent des produits dangereux à destination ou en provenance des divers complexes pétrochimiques proches de l'étang de Berre.

Sécurité sociale

LES DROITS DES ASSURÉS SOCIAUX PENDANT LES VACANCES EN FRANCE

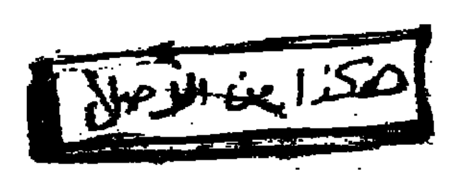
En cas de maladie ou d'accident pendant les vacances, les soins médicaux seront remboursés par le centre de paiement habituel. En cas d'accident, le centre de paiement demandera à l'intéressé de remplir un questionnaire qui permettra de connaître le tiers éventuel responsable de l'accident.

Les renseignements portés sur ce questionnaire n'engagent aucunement la responsabilité civile ou pénale de l'assuré et n'influent pas sur le remboursement des frais médicaux. En revanche, ils permettent à la caisse d'engager un recours à l'encontre du tiers responsable. Le malade peut prétendre au remboursement des frais de transport à l'établissement hospitalier le plus proche de l'accident ou du lieu de résidence provisoire. Mais si l'assuré désire changer d'établissement pour des motifs personnels, les frais de transport ne seront pas remboursés.

Pour percevoir, comme à l'ordinaire, les indemnités journalières, l'assuré devra envoyer dans les quarante-huit heures, à son centre de paiement habituel : un certificat d'arrêt de travail ou d'hospitalisation et une attestation de l'employeur précisant le dernier jour de travail et le montant du dernier salaire ou des derniers salaires échus.

L'assuré doit enfin prévenir la caisse primaire du lieu de résidence.

Les frais d'hospitalisation seront pris en charge à 80 % si l'établissement est agréé, sinon le malade devra faire l'avance des frais et se faire rembourser auprès de son centre de paiement habituel sur la base du tarif de responsabilité de la caisse.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi

DIRECTEUR DES VENTES

Société d'Éditions Scolaires recherche son Directeur des Ventes et de la Promotion

pour lui confier :

— La conception d'une véritable politique de merchandising auprès des détaillants libraires,

— La direction d'une équipe de vendeurs merchandisers,

— La préparation et le contrôle des opérations de publicité et de promotion des ventes en magasin,

— La conception et la direction des opérations de promotion auprès des prescripteurs enseignants,

— La définition des objectifs de vente et la surveillance de leur évolution.

Le candidat devra être un «animateur», soucieux d'actions concrètes auprès d'une clientèle de détaillants souvent traditionnels.

Il devra avoir le sens de la concertation et du travail en équipe.

Il aura acquis de l'expérience :

— soit comme chef des services de merchandising ou chef des ventes dans une société de production de biens de consommation courante (alimentaire ou non-alimentaire),

— soit comme chef de département ou comme directeur dans un hypermarché.

Poste disponible à compter du 1er septembre 1978.

Envoyer C.V., mentionnant vos succès chiffrés à :

Le Monde Publicité n°7747

5 rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

GOODYEAR

Large American Company with facilities throughout Europe

is hiring a

PILOT

for its european airship operation.

- Must have F.A.A. commercial pilot license with instrument rating
- Airship training provided
- French nationality preferred but common market nationals may apply
- Must be willing to relocate to Rome and travel extensively throughout Europe under an international working contract (fringe benefits and pension plan provided).

Send resume in English and recent photograph to :

GOODYEAR BLIMP EUROPA INC.
C/o Cie Française GOODYEAR
Avenue de la Chataigneraie
92506 RUEIL MALMAISON CEDEX.

AGENCE DE PUBLICITE recherche

CHEF DE PUBLICITE

SENIOR

Adr. C.V., photo, prétentions à U & O, 5 ter, rue du Dôme, 75116 PARIS.

RESTAURANT PARIS-2e cherche

CHEF DE CUISINE

Références sérieuses exigées. Tél. : 260-28-26.

ORGANISME PARIS-14e recherche

ASSISTANT DE FORMATION

— Niveau maîtrise ou équivalent.

— Orienté vers les techniques du bâtiment et des travaux publics, ayant si possible une formation professionnelle en formation des adultes.

— Sera responsable de la conception et de l'animation de programme de formation dans les domaines hygiènes et sécurité du travail.

Fréquents déplacements en province.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 1.367 à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Le CENTRE d'INFORMATIONS FINANCIERES recherche : COLLABORATEURS COMMERCIAUX

— Très bonne présentation.
— Goût contacts à haut niveau.
— Formation assurée.
— Situation d'avenir.
— Rémunération importante.

Tél. pour RV au 574-33-33 +

Sté Import. Export rech. HOMME JEUNE DYNAMIQUE Niveau Bac, dégagé O.M. Notions comptabilité, pour s'occuper fonctions commerciales. Se présent. Ets SAKEMBALE, 7, rue Hoche - 93170 Bagnolet

---

AGNÈS B. cherche JEUNE VENDEUSE

Esprit vif, grande disponibilité. Libre rapidement. Ecr. avec références et prétent. 3, rue du Jour, PARIS-1er.

BANQUE INTERNATION. PLACE DE PARIS recherche :

RESPONSABLE DIVIS. EUROCREDIT

une expérience adéquat dans un établiss. actif ds le financem. en eurodevises et de solides connaissances dans le montage des projets et la syndication des financements sont essentielles.

LE SALAIRE proposé tiendra compte de L'EXPERIENCE.

Envoyer C.V. avec photo à : n° T 07.270 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'Agence d'Etudes Urbains des agglomérations de Valence et de Romans recrute :

2 ARCHITECTES URBANISTES

(Femme ou Homme) DPLG (ou DESA) + formation d'urbanisme (3e cycle UER ou équivalent).

5 à 6 ans d'expér. minim. en cabinet, bureau d'études, OREAM, équipe pluridisciplin. Postes à pourvoir en sept. 1978.

Envoyer C.V. avec prétent. à M. le Directeur de l'Agence d'Etudes Urbaines Valence - Romans - Mairie de Valence. Avant le 31-8-1978.

emplois internationaux

Poste de premier plan à pourvoir de toute urgence au MOYEN ORIENT.

L'un des tout premiers groupes internationaux de BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS

recherche pour prise de fonction immédiate

DIRECTEUR de CHANTIER VRD

30 ans minimum — Rémunération exceptionnelle

Il s'agit d'un chantier d'une ampleur inhabituelle dont les V.R.D. représentent un ensemble considérable.

Le poste sera confié à un ingénieur diplômé ECP, ESTP ou équivalent, parlant anglais, ayant une incontestable compétence dans la spécialité, le tempérament d'un coordinateur et la pratique du commandement.

Basé dans une ville importante du Moyen-Orient pour deux ans, il pourra considérer cette première affectation comme un tremplin pour une carrière évolutive dans le groupe.

Adresser courrier de candidature indiquant le moyen de vous joindre rapidement à Ghislain de Vésian sous référence : 449 ou téléphonez-lui (788 70 70) après le 15 Août.

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

Pet. organisation internationale établie Bruxelles cherche employé envir. 30 ans pour gestion immeuble et comptabilité. Connaiss. anglais souh. Adresser C.V. et prétentions : Assemblée de l'Atlantique-Nord,

3, place du Petit-Sablon, B-1000 Bruxelles.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit de « Monde Publicité » ou d'une agence.

secrétaires

Société Lyon, banlieue sud, recherche

SECRETAIRE TRILINGUE

anglais - allemand, poste définitif longue durée, adjoint respons. service export, disponible fin août, mariée, 5 a. expér. professionn., très bonne connaiss. angl.-allemand exigée. Ecr. à T 07.284 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e. Joindre numéro de tél. et heures

propositions diverses

GUY NORMAND - Electricité générale

Dépannage dans la journée, travaux exécutés en août. Tél. : 770-86-32, jeudi, mardi.

demandes d'emploi

J. F. 28 ans, opératrice L 8000 Burroughs, 4 ans expér., esprit vif et dynamiq. Libre de suite. Ecr. n° 6049, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Fils agric., lib. O.M. DEC poss. BTS TAGE, étud. ttes proposit. Ecrire à Gérard BAERT, Nohant-en-Graçay 18310. Préf. pour élev. social ensei.

GUIDE et INTERPRETE FRANÇAIS-JAPONAIS Tél. : 272-91-49, 24 h. sur 24.

Négociateur ht niv. intern. 36 a. IMPORT - EXPORT Textile+accessoires et gadgets. Pratique 10. ans + introductions. Pouvant mener mission, importations, fabric., surveill. concept., créations produits et collections, dispose réservoir meilleurs fabricants asiatiques + quotas. Accepte toutes missions mi-tps ou temporaires Inde, Asie, Europe et Europe Est. Ecr. à 2.924, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dessinateur Cartographe Topographe, formation I.G.N. Libre de suite - Tél. : 237-27-70

ETUDIANT LIC. PSYCHO., lib. O.M., 23 ans, référ., angl. cour., not. allem., étudie ttes proposit. Tél. : TRI. 90-36 ou écr. T 83713 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

cours et leçons

Ingénieur électron. prépar. d'autres études donne cours maths-physique, ts niveaux. 331-97-22

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m2 en stock. Téléph. : 589-86-75

autos-vente

- de 5 C.V.

A vendre DAF 55, année 1972. Très bon état. Téléphone : 362-65-89

8 à 11 C.V.

504 GL ET TI 78

Ex-TT peu roulé, garantie - 53, rue Desnouettes - 533-69-95.

bateaux

COTE D'AZUR

Urgent - Cause départ, prix à saisir, particulier vend yacht 17,60 m., état neuf, 7 couchettes, 2 moteurs gaz-oil GM sans turbos 340 CV chacun, vitesse croisière 20 nœuds, consommation 90 litres/h. Finitions intérieures à terminer. Double démarreur pneumatique. Pour tous renseignements, tél. au (93) 85-12-91 NICE.

perdu-trouvé

Perdu passep. égyptien n° 9143. Prière de le ramener au consulat d'EGYPTE 80, av. Marceau - 75008 Paris

---

Perdu, Me Convention, sacoche d'homme contenant 2 billets TWA Paris-Le Caire et 2 passeports égyptiens nos 4222 et 698 au nom de Osama Ismail et Maher Mohamed. Prière de rapporter au consulat d'Egypte

---

Perdu, 16e arrt, COKER mâle noir et feu tatoué répondant à « Réglisse ». Récomp. 359-77-10.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Situation exceptionnelle en bordure du

BOIS DE BOULOGNE ET DU 16e

Appartem. 3/4 pièces, garages. Rénovation luxueuse. 7, bd Anatole-France, Boulogne. Sur place : lundi, jeudi, vendredi et samedi : 14 h. à 18 h. ou TELEPH. : 720-05-17.

MONCEAU SOMPTUEUX 6 pièces, 240 m² sur verdure. Jeudi, 15-19 h., 17, r. Marguerite. - 265-09-99.

PROPRIETAIRE VEND **BUTTE-MONTMARTRE GRANDE TERRASSE** 90 m² + living CHBRE 95 m², calme, verdure, soleil, parking en location. Téléph. : 256-20-23 le matin.

16e Bel imm. pierre de taille GRAND LIVING, BALCON + 2 chbres s/Seine et verdure. 6e étage + chambre bonne. Tél. : 256-20-23 matin.

HALLES Terrasses Exceptionnel 2-3 pièces, 80 m², beaucoup de charme, vue dégagée sur PARIS - Prix 650.000 F - DORESSAY, 548-43-94.

SUR SQU. DES BATIGNOLLES Dans imm. entièrement rénové, DBLE LIV.+CHBRE, entrée, cuis., w.-c., bains, très clair, 330.000 F. 504-22-56, tous les matins, ou 522-95-20.

PALAIS-ROYAL 11 bis, RUE SAINTE-ANNE Dans immeuble pierre de taille complètement restauré. Ascens., vide-ordures, STUDIOS à partir de 165.000 F. S/place tous les jours de 13 heures à 19 heures ou 522-95-20.

SAINT-AUGUSTIN 3 et 5 PIECES, grand confort. 325-32-77 et 707-12-60

Dans bel imm. 3 pces, cuis., wc, 150.000 F. Pptaire, vendredi de 15 à 18 h. Samedi de 10 à 12 h, 4, passage MONTGALLET

17e Courcelles-Wagram - Imm. 2 A. pierre taille. Triple récept. + 3/4 chbres + service 225 m2. Etage élevé. SOLEIL. 266-67-06

8e PL. ALMA - Ds bel imm. 6 P. CFT. Poss. libér. Rens. : matin ou 20 h. au 374-97-97.

COURCELLES Beau 6 pièces 175 m², 4e asc., imm. P. de T., 980.000. 622-24-80.

Paris Rive gauche

Placement garanti **STUDIOS** **MIRABEAU** 115.000 F RENOVES

Imm. standing, livraison immédiate, visite de 12 à 15 h. tous les jours, 39, rue des CEVENNES ou tél. 322-11-68 et le soir au 722-77-34.

VERNEUIL - BAC LUXUEUX - ODE. 42-70. **SUR JARD.** 55 m² - Charme, SOLEIL Colombage - Calme - Ascens.

RARE - MONTPARNASSE près HOTEL SHERATON

CHARME FOU

Maison particulière avec jardin terrasse et APPARTEMENTS EN DUPLEX, 4-5 P. 75 à 120 m², à partir de 5.500 F le m², restauration luxueuse. Il faut voir de 13 à 18 h. tous les jours, 128, rue du Château, ou téléph. 322-11-68 et le soir au 566-68-03.

VIe Hautefeuille, dans magnifique imm. classe, luxueux appt 75 m2, gd livg (très beau volume) + 2 chambres, calme. Soleil - 589-20-97, après 17 h.

RUE BONAPARTE Pptaire vend immense séjour, 2 CHBRES, dressing, salle de bains, wc, cuisine, impeccable, calme. Soleil - 734-98-06

RUE BONAPARTE Pptaire vend GD studio, salle de bains, wc, grande cuisine. TT CFT, sur belle cour ravalée. Soleil - 734-98-06

VAL-DE-GRACE - 56 M2 Dans bel imm., asc. Livg dble + 1 chbre. Tout confort, total. restauré, 365.000 F - Visites de 17 à 20 h. Tous les jours : 29, rue BERTHOLET ou tél. : 322-15-76 le soir 622-84-16

6e Rue Cherche-Midi, pet. stud. tt cft, calme, clair, 75.000 F 633-44-00 ou 326-14-63

VAVIN - ODE. 42-70 195 m² : 7 PIECES **JARDIN** PRIVE CALME.

Région parisienne

CHATOU résid., dans parc Exceptionnel 4 pces, tr. calme, 3e ét. Parkg. Cave - 359-69-36

Haut Louveciennes, près. gare, Quasi neuf, très lux. 135 m2 sur 2 niveaux, tout équipé. 3 parkings. 630.000 - 229-52-98

Province

Part. à part. vend, Rennes, appt moderne 5 pièces, gd séjour, 4 ch., cuis., s. bns 103 m2 + balc. 200.000 F prêt créd. fonc. Tél. Paris au 544-62-58 vers 20 h

appartements occupés

Pptaire vend APPTS occupés 2 à 6 pces ds imm. bourgeois, PARIS 16e, 17e, 18e, St-Mandé. Idéal placement - 224-18-42

appartem. achat

Part. à part. - Achète gd 6/7 p. dans 16e, 17e, 5e, 6e, verdure, dégagé. Jardin ou terrasse. Max. 1 million. Téléph. après le 7 août au 524-57-96

locations non meublées Offre

Paris

Me JAURES Dans immeuble neuf, beau studio, confort, 900 F. 206-32-04

REPUBLIQUE - Dans imm. stand. Vue imprenable. Très beau studio. 1.200 - 208-83-01.

7e sur jardin. Calme. Soleil. Ravissant 80 m2. Neuf. Possib. parking. Tél. : 924-62-73, matin.

Cœur MARAIS - Calme. Soleil. Très gd living + chbre équip., cheminée, tél. 2.200 F. 229-52-98

locations non meublées Demande

Paris

Fonctionnaire cherche 2 pièces Paris 15e/14e. Calme. Clair. Agences s'abstenir. Téléph. au 554-95-25, Poste 237.

Région parisienne

Pr Société européenne, ch. villas, pavillons pr CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

DENFERT. 6e ss asc., 2 p., cuis. équip., bs, w.-c., ch. indiv., tél. Px 1.300 C.C. Tél. : 322-24-95.

Limite 17e, sur arbres - Récent. Très grand studio, balc. Sud. Tél. 1.250 F - 229-52-98

immeubles

Achète immeubles libres ou occupés, terrains, pavillons, paie comptant. par-devant notaire. Me tél. au 878-95-86 (H. bur.)

Emile Europa, 54, r. Amsterdam achète comptant immeubles entiers ou partiels. Libres ou occupés. 520-13-57 (matin).

hôtels-partic.

VERSAILLES Site protégé

Très bel hôtel part. 2 étages, plancher 350 m² + dépendances. Elégant, charme, jardin 1.200 m², PASTEYER, 266-35-84 le matin.

fonds de commerce

A vendre restaurant île de Ré, face mer, parking. Px à déb. « L'Ombre des pins », 17940 Rivedoux. Tél. (16) 46-09-80-28.

SUD-OUEST. Vends murs de Pharmacie, 300.000 F. B. rapp. Ecr. BABOK, Sauveterre 30150 Roquemaure ou tél. (66) 89-24-12

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Me Opéra 84, rue d'Alésia, Me Alésia Frais abonn. 350 F - 266-52-04

Boutiques

Près OPERA, dans bel imm. d'angle pierre de taille, EMPLACEMENT RARE. Belle bout. libre tous commerces + 2 sous-sol. Conviendrait pour commerce de luxe. PRIX : 600.000F - 522-95-20

URGENT Société à référence premier ordre recherche boutique ou bureau 40 à 60 m², 7e, 8e, 16e, Neuilly. Tél. : 322-11-68 ou le soir au 566-68-03.

bureaux

Importante Sté rech. à l'achat 500 M2 de burx dont 200 M2 impératif en rez-chauss. Paris 18e et 19e de préfer. Urgent. AIN 3 - 848-34-23

propriétés — propriétés

OCCASION UNIQUE

pour le compte d'une personnalité allemande en renom nous vendons à CROIX-VALMER, région de Saint-Tropez, en un endroit dominant la baie fantastique du Calvaire SOMPTUEUSE RESIDENCE, parcelle de 1.800 m2

Pour traiter : 610.000 D.M.

Chaque demande écrite sera traitée avec une discrétion absolue.

Pour de plus amples renseignements s'adresser à NEOFIDEM S.A., Unternehmungsberatungs- und Treuhand Gesellschaft, Bernstrasse 101, CH-3052, ZOLLIKOFEN, Suisse, Télex n° 33.881 NEOFI CH.

YVELINES. 45 km Paris A 10 **MOULIN A TAN XVIe S.** à restaurer à l'inventaire des Monuments historiques. 265-09-99 - 907-73-64 soir.

---

754 PROPRIETES de la fermette au château. Autour de Paris : 0 à 120 km. SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR VENEZ, TEL. ou ECRIVEZ MAISON DE L'IMMOBILIER **C. I. M. I.** 27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02.

LUBERON PRES BONNIEUX splendide ppté, 17.000 m² pinède et chênes, vue extraordinaire, habitat., 4 chbres, gd séjour, cuis., 2 s. eau, tél., eau de source, pisc. Tél. (90) 74-19-96.

JOUARS PONTCHARTRAIN Belle demeure sur 1.900 m2 de parc, comprenant : 6 chambres, séjour double, cheminée, 2 salles de bains, 2 w.-c., 2 cuisines, terrasse, balc., 2 garages, cave, grenier. Prix justifié : 680.000 F. IN - 045-29-09

RESIDENCE **MAISONS-LAFFITTE** Tout confort. Tél. Parfait état. Entouré jardin, 1.400 m2. Dépendances. H.B. au 806-02-87.

BELLE MAISON Sortie autor. PARIS-METZ Vue panoramique sur MARNE. Tout confort. Tél. Parfait état. Grand garage. Sur 3.500 m2. Direct. pptaire au 805-78-58, H.B.

TOURAINE cse dép. part. vd prop. week-end 2 h. 30 de Paris près gros bourg VUE EXCEPTIONNELLE près rivière, caves, dans roc + mais. tourelle 3 P., kitch., S. eau (possib. extension) + petit bois, eau, élect., terr. 8.000 m2, possib. 10.000 ou 16.000 m2. Prix 250.000 F. Tél., avant 10 h. sauf le samedi au : (47) 05-39-71.

villas

PRES LAC **ENGHIEN** SEJOUR 50 m² + 4 ch. 4 bains, jardin décoré, ss-sol total, 1.060.000 F - 989-31-74.

MARLY-LE-ROI VUE MAGNIFIQUE SUR PARC BELLE DEMEURE 19e siècle Surf. habit. 380 m², gdes pièces tt conft, gar. 2 voit., jardin. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

PROVENCE, dominant le Rhône Vds villa tt cft sur 1 ha terrain. Prix élevé justifié. Ecr. BABOK, Sauveterre, 30150 Roquemaure ou tél. (66) 89-24-12.

COYE-LA-FORET (60) Dans cadre de verdure, agréable maison ancienne, séjour avec cheminée, 4 chbres, s. de bains, s. d'eau, cuisine, cave, beaucoup de charme. - PRIX : 455.000 F. **DEVIQ** CONSEIL, 2, place de la Gare, CHANTILLY. (16-4) 457-12-02.

PRES LAC **ENGHIEN** SEJOUR 50 m² + 4 ch. 4 bains, jardin décoré, ss-sol total, 1.060.000 F - 989-31-74.

maisons individuelles

Centre NERAC (47) part. vend belle maison 2 ét. 11 p. avec jdin et 2e maison 4 p. Garage. Chai. Dépendances, 500.000 F. Téléph. : (58) 65-01-25

pavillons

YERRES (91) Part. vend maison mitoy., 98 m2 hab., gde cuis., liv. dble, 3 ch., s. bains, 2 wc, gar. 2 voitures, cave, ch. centr., grenier. Sur terrain 500 m2. Centre commercial, RER à proxim. 380.000 F. Tél. : 285-88-72. Agence s'abst.

JOINVILLE RESID. VILLA GRAND LUXE Port privé sur Marne SEJOUR + 6 CH. + SERVICE Garage + jardin + dépend. ETAT IRREPROCHABLE 1.250.000 F - 322-61-35

VILLERS-SOUS-SAINT-LEU (7 km CHANTILLY), pav. traditionn., séjour dble, cheminée, 2 chbres, gar., combles aménageables sur 520 m² terrain. PRIX 280.000 F. **DEVIQ** CONSEIL, 2, place de la Gare. Chantilly. (16-4) 457-12-02.

1680 PAVILLONS, VILLAS Autour de Paris : 0 à 120 km. SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR. VENEZ, TEL. OU ECRIVEZ MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.** 27 bis, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS - 757-62-02.

Conflans, pr. gare - Coquet pav. 5 p., tt cft, sur 202 m2. Gar. Ch. centr. maz. Prix 240.000 F. Cabinet VERMEILLE, 919-21-27

maisons de campagne

12 km VALENCE - Mais. ardéchoise restaurée, équipée, 5 p., dépend., poutres appar. Conft. Vue, parc 1.400 m2. Prix : 300.000 F. - Mlle POKORNY, Le Fringuet 07 Alboussière

---

MESCHERS centre près Royan. vds maison de caractère entièr. restaur. à l'anc. 120 m2 habit. 1 séj., cuis. 2 ch., s. bns, appt attenant 1 ch., séj., cuis. s. eau. Gar. 2 voit. - 322-71-84 ap. 19 h.

YONNE Vieux quartier JOIGNY, MAISON avec colombages, bon état. séj., cuis., 1 chb., s. bains, grenier avec 1 ch. Px 80.000 F, crédit possib. 90 %. CAB. BOUVRET, 27, av. Gambetta, 89-JOIGNY. Tél. (86) 62-19-44.

fermettes

NORMANDIE 150 km de Paris, 60 km mer. Fermette normande - Séjour cheminée et poutres, 1 chbre, grenier aménageable. Cuisine, salle de bains, wc, pièce d'eau (tr. poissonn.), terr. 4.800 m2, 240.000 F, notaire compris, crédit possible. Sur place : samedi 5 et dimanche 6 août : La Truite 27 Montreuil-l'Argillé. Pr renseign. : téléphoner au 16 (32) 44-67-58 ou 44-60-44

manoirs

Vends, JURA, rte Genève, Manoir 17e s. Gd cft, 2 ha clos. Dépendances équip. pr collectif Bressand. Tél. Paris, 766-75-10 ou Lons-le-Saunier (84) 24-18-08

châteaux

Part. rech. château époque 100 à 150 km Paris invest. max. 700.000 F, bon état toiture, int. terrain 4 ha min. appeler J.M.B. 326-29-07.

CHATEAU HISTORIQUE entre AIX et MARSEILLE 5,5 ha parc, forêt, ent. clôturé, tr. bon état, cadre luxueux, une soixantaine de pièces dont une trentaine de chbres, gde salle de musique, gd hall d'honneur, chapelle, chauffage central neuf (88 rad.), piscine, étangs, fontaines alimentées par source privée, tennis, volley-ball. Conv. pr coll. Px él. just. Int. s'abst.

terrains

GIF 130 F le m² 3.200 m² En pente, vue superbe, plein sud, 2 façades - Pos. 010. 265-09-99 - 907-73-64, - le soir.

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Bretagne

La visite-éclair de M. Giscard d'Estaing

(Suite de la première page.)

Les pêcheurs auraient aimé faire part eux-mêmes de leurs revendications à M. Giscard d'Estaing. M. Didou, secrétaire du comité local des pêches, s'est déclaré « choqué » que les pêcheurs, goémoniers et ostréiculteurs, n'aient pas été invités. Le dialogue est limité aux conseillers généraux des cantons de Ploudalmézeau et Lannilis, MM. Horzel et Léon Gueguen (majorité), au député du Finistère, M. Jean-Louis Goasduff (R.P.R.) et aux maires des quatorze communes sinistrées, accompagnés par des représentants de la Société d'études pour la protection de la nature en Bretagne et des personnes qui ont participé à la lutte contre la pollution.

« *Il est quand même bon que le chef de l'Etat vienne se rendre compte sur place et dialoguer avec les gens* », dit M. Legendre, tout en regrettant que M. Giscard d'Estaing ne soit pas venu au moment de la catastrophe. « *C'est là qu'il fallait voir* », ajoute-t-il. « *Le 16 mars, on nous a foutu notre pays en l'air, alors, si nous demandons une indemnisation, il ne faut pas nous considérer comme des mendiants. Nous voulons que l'on nous rende notre région telle qu'elle était avant.* »

Les premiers fonds versés par le bureau d'aide sociale ont seulement permis aux pêcheurs et aux goémoniers de vivre. Les ostréiculteurs les plus riches ont pu transporter leurs élevages dans d'autres parcs qui n'avaient pas été touchés. Les autres, les petits exploitants, n'ont pas eu cette possibilité.

Annoncée la veille du jour où elle devait avoir lieu, la visite du chef de l'Etat dans le Finistère paraît bien courte à certains. Les syndicats et les partis de gauche ont dénoncé « une opération publicitaire ». Sans aller jusque-là, beaucoup, s'ils sont contents que M. Giscard d'Estaing vienne observer sur place les conséquences de la catastrophe dont ils ont été victimes, se demandent si cinq heures lui suffiront pour se rendre compte de la situation.

PATRICK JARREAU.



(Dessin de PLANTU.)

La responsabilité du nouveau plan Polmar est confiée à la marine nationale et au ministère de l'intérieur

Pendant que le président de la République fait sa tournée d'inspection en Bretagne, M. Raymond Barre mène une tâche plus obscure, mais non moins nécessaire : la réforme du fameux plan Polmar qui, d'évidence n'avait guère donné satisfaction après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*. Cette refonte devait intervenir avant le 31 juillet mais, apparemment, il n'est pas facile de répartir d'une manière efficace et claire les attributions et les responsabilités de toutes les administrations qui doivent intervenir en cas de pollution massive de la mer. Chacun est à la fois jaloux de ses prérogatives et peu enclin à se voir chargé de missions nouvelles. La marine nationale, par exemple, se fait tirer l'oreille pour accepter des tâches de protection civile.

Après des négociations ministérielles et l'arbitrage de Matignon, un nouveau plan Polmar a été élaboré. Il prendra la forme d'une instruction signée du premier ministre, envoyée dans les jours prochains aux ministères, aux services publics ainsi qu'aux préfets maritimes des trois régions et des seize départements littoraux.

L'instruction viendra à point pour répondre à l'inquiétude de l'opinion. Les Français en vacances peuvent en effet trouver en librairie le rapport rendu public le 23 juin dernier par la commission d'enquête du Sénat (*le Monde* du 30 juin). Un grand éditeur a pris l'initiative de publier ce document sous le titre *la Catastrophe de « l'Amoco-Cadiz »* (1).

Etudiant la répartition des compétences des services intervenant en mer, les sénateurs parlent de « concurrence », d'« enchevêtrement », d'« éparpillement ». Ils notent des incohérences dans l'organisation du commandement. « *Le fameux plan Polmar*, écrit leur rapporteur, *véritable machine bicéphale, a montré dans son application la lourdeur du système, puisqu'il a fallu six jours pour la mettre véritablement en place.* »

Un inventaire départemental des sites sensibles

Ces critiques — reprises par tous les observateurs — ont porté leurs fruits. L'instruction signée par M. Raymond Barre, longue d'une quinzaine de pages, définit minutieusement la tâche de tous ceux qui ont à intervenir « en cas de malheur ».

Première hypothèse : celle d'une pollution localisée ne touchant qu'une plage ou une commune. Le plan Polmar ne serait pas déclenché mais les préfets et les municipalités auraient la responsabilité des opérations de nettoyage.

En revanche, le plan Polmar entrera en vigueur préventivement s'il y a un risque de pollution massive de la mer. Cette notion est désormais notablement élargie. Ce peut être une fuite importante venant d'une raffinerie ou d'une plate-forme de forage, un naufrage de tanker, un déversement accidentel de déchets toxiques.

Si l'accident se produit au large c'est le préfet maritime qui déclenchera le plan Polmar, et donc le ministère de la défense qui en assumera la responsabilité politique. Si la pollution menace le rivage seul ou à la fois la haute mer et la côte, le préfet maritime et le préfet du département lanceront simultanément les opérations. Dans ce cas, le « leadership » politique appartient au ministère de l'intérieur. Lorsque plusieurs départements sont en danger (donc plusieurs préfets concernés), une « *personnalité chargée d'assurer l'unité de commandement sur le terrain* » sera désignée. Il est probable qu'il s'agira du directeur de la sécurité civile. Mais à aucun moment, le ministère de l'environnement et du cadre de vie ne prend de responsabilité politique. C'est le grand absent de ce dispositif.

Les produits absorbants et dispersants, les rampes d'arrosage et d'une manière générale tout le matériel utilisé en mer sera acheté, stocké et mis en œuvre par la marine nationale. Les filets, les pompes et les véhicules de lutte sur les plages seront achetés, stockés et mis en œuvre par les directions départementales de l'équipement. Qui paiera ? Le fonds d'intervention contre les pollutions marines (il a reçu en trois dotations 110 millions en 1978) est maintenu. Mais il ne soldera que les dépenses exceptionnelles, les investissements et dépenses courantes étant prises sur les budgets propres de chaque administration.

Mais le plan Polmar nouvelle formule n'est qu'un cadre général. Sur le terrain les préfets vont être invités à élaborer des plans plus détaillés. D'ici au mois de juillet 1979 ils devront dresser l'inventaire des sites sensibles, des lieux de stockage et des centres de traitement des polluants ramassés sur les plages, des volontaires mobilisables en cas de marée noire et des locaux capables d'héberger les secours. Avec les ostréiculteurs, ils établiront un plan de sauvetage des huîtres. Ils devront organiser des manœuvres pour tester l'efficacité des dispositifs. Le centre de recherche et d'expérimentation de Brest (CEDRE) leur servira de conseil en la matière.

Ces dispositions seront-elles de nature à empêcher le retour de catastrophes comme celle de l'*Amoco-Cadiz* ? A elles seules évidemment pas. Mais elles viennent compléter les décisions prises par le gouvernement le 8 juillet dernier. Des radars situés à Ouessant, à Jobourg et au cap Gris-Nez entrent en service. Un remorqueur de haute mer est ancré en rade de Brest. Il est déjà intervenu auprès d'un pétrolier en difficulté. Les recherches pour trouver de meilleurs matériels et des produits plus efficaces — et moins dangereux — vont être accélérés. Des équipes de la sécurité civile vont se spécialiser dans les interventions d'urgence. La marine nationale assure une surveillance efficace des nouvelles routes de navigation.

C'est donc un effort sans précédent qui est entrepris pour effacer les erreurs et les insuffisances d'un passé récent. Si les crédits viennent seconder ces bonnes intentions il est probable que « la prochaine fois » les dégâts seront limités. La leçon de l'*Amoco-Cadiz* ne serait donc pas perdue. Une leçon qui, rappelons-le, va coûter sur le seul plan financier près de 500 millions de francs.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *La Catastrophe de l'« Amoco-Cadiz »*, rapport de la commission d'enquête du Sénat, Hachette, 314 p., 39 F.

Le radar d'Ouessant, gendarme de l'océan

Le président de la République a visité, dans la matinée du jeudi 3 août, le centre de surveillance du trafic maritime installé sur l'île d'Ouessant. « Ouessant contrôle », comme disent en raccourci les marins, c'est l'équivalent du contrôle radar sur les routes de vacances.

Autrefois il n'y avait, plantés sur l'herbe rase, que deux sémaphores d'où les guetteurs, jumelles aux yeux, surveillaient le va-et-vient des cargos et des tankers qui passaient au large chaque jour par centaines. Depuis la catastrophe de l'*Amoco-Cadiz*, la marine nationale a monté un pylône de 15 mètres de haut au sommet duquel tourne nuit et jour un radar. Les liaisons radio entre ce poste avancé et le quartier général de Brest ont été renforcées. Une trentaine de spécialistes y prennent le quart comme sur un bateau. Mais pour l'instant la portée maximum de leur « vision » ne dépasse pas une trentaine de kilomètres, alors que les pétroliers sortant de la Manche passent à 60 kilomètres.

Cette installation provisoire, opérationnelle depuis cinq semaines, s'améliorera d'ici à la fin de l'année. L'un des sémaphores, celui du Stiff, va être surélevé et le radar qui sera planté à son sommet portera jusqu'à 60 kilomètres. Cette fois l'ensemble des rails montant et descendant le long desquels les navires défilent au large d'Ouessant seront à sa portée. Une projet plus ambitieux encore est à l'étude. Il s'agirait d'édifier une tour de 80 mètres munie d'un radar sophistiqué et portant à 70 kilomètres. La réalisation de cet ouvrage — dont le principe a été accepté, y compris par la commission des sites — demanderait deux ans.

Au cours de sa visite, le président a pu juger de la relative efficacité du système déjà mis en place. Nuit et jour, les cargos — mais non les pétroliers, qui restent hors de portée — sont donc suivis au radar. L'un d'entre eux coupe-t-il le rail ou le prend-il en sens interdit, il est aussitôt repéré. Sa position est signalée à l'aviso qui, en permanence, patrouille le long du rail. Pour la visite de M. Giscard d'Estaing, la Royale a sorti l'escorteur rapide *Le Normand*, unité de 100 mètres de long, qui, en temps ordinaire, serait un « gendarme » bien coûteux.

L'aviso de garde va immédiatement identifier le contrevenant et demande par radio au préfet maritime s'il faut le dérouter ou non. Depuis l'échouage de l'*Amoco-Cadiz*, quarante-deux bateaux ont été emmenés sous escorte dans la rade de Brest, dont quinze au cours du mois dernier. Après enquête des affaires maritimes, ils peuvent être condamnés à des amendes variant de 1 800 francs — pour une simple faute de navigation — à 400 000 francs, comme ce fut le cas dernièrement pour un cargo chinois surpris en flagrant délit de pollution. Leur immobilisation en rade dure en moyenne vingt-quatre heures, ce qui est, pour les armateurs, une pénalisation plus dissuasive que les amendes.

M. A.-R.

● *La mission de la mer ? Un paravent, selon la C.F.D.T.* — Les syndicats de marins et d'officiers C.F.D.T. de la marine marchande, et l'Union fédérale pêche-C.F.D.T., considèrent la mission de la mer, qui vient d'être créée, « *comme un paravent pour laisser croire que les problèmes de la mer sont pris en charge* ».

● *La C.G.T. contre la suppression du secrétariat à la marine marchande.* — La fédération C.G.T. des syndicats maritimes souhaite le maintien du secrétariat général à la marine marchande. La C.G.T. estime dans un communiqué que cet organisme, qu'il est question de remplacer par une direction générale, est « *un moyen d'assurer l'homogénéité nécessaire de ce qui a trait aux gens de mer et aux problèmes de la mer* ». La C.G.T. estime encore que ce sont les partisans des pavillons de complaisance ou ceux qui prônent le rattachement des pêches à l'agriculture qui cherchent à briser ce secrétariat.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE GOUVERNEMENT ARRÊTERA EN SEPTEMBRE LE PROJET DE LOI SUR LA RÉVISION DU 7e PLAN

Après les articles sur le rapport de la commission de l'aménagement du territoire et du cadre de vie, publiées dans divers journaux et notamment dans *le Monde* du 2 août, le commissariat général du Plan précise dans un communiqué :

« *Le texte qui a inspiré ces articles est un simple document de travail interne à la commission ; il n'engage donc en aucune manière cette commission ni a* fortiori *le commissariat général du Plan ;*

» *Les travaux menés par les commissions du Plan en juin et juillet, en vue de la révision du VIIe Plan, donneront lieu à des notes de synthèse. Ces notes seront elles-mêmes établies sous la seule responsabilité des présidents et rapporteurs des commissions. Elles seront prochainement publiées ;*

» *Le gouvernement arrêtera, en septembre, sur proposition du commissaire au Plan, le projet de loi portant révision du VIIe Plan, sur lequel il recueillera l'avis du Conseil économique et social. Ce projet viendra en discussion devant le Parlement, au cours de la session d'automne.* »

[Prenons acte des précisions de ce communiqué, mais notons que nous n'avons jamais écrit dans notre article que le rapport de la commission engageait, définitivement et politiquement, le commissariat du Plan auprès du gouvernement.

On appréciera les subtiles distinctions de vocabulaire entre rapport de la commission, document de travail interne à la commission et notes de synthèse.

On s'étonnera d'apprendre qu'un rapport (même s'il n'est pas définitif) élaboré par une importante commission créée au sein du commissariat du Plan, dont le président convoque les membres sur papier à en tête Commissariat général du Plan, « n'engage en aucune manière ni cette commission ni le commissariat du Plan »...]

Ile-de-France

● *Plus de chevaux à Vaugirard.* — Le marché aux chevaux des abattoirs de Vaugirard dans le quinzième arrondissement sera définitivement fermé le 5 septembre prochain, après quelque soixante-dix ans d'exploitation, indique un arrêté du maire de Paris publié au *Bulletin municipal officiel* du lundi 31 juillet. Les terrains seront affectés au parc public en cours d'aménagement sur 8 hectares. Mille quatre cents arbres doivent y être plantés. Des espaces de jeux pour enfants y seront aménagés ainsi qu'un terrain de pétanque, des échiquiers et des jeux de dames tracés sur le sol.

TRANSPORTS

TANDIS QU'EST ANNONCÉE L'OUVERTURE DE DISCUSSIONS AVEC LE MINISTRE DES TRANSPORTS

La grève du zèle des contrôleurs aériens est suspendue jusqu'au mercredi 9 août

M. Joël Le Theule, ministre des transports, recevra, le mardi matin 8 août, les représentants des syndicats de contrôleurs aériens qui ont suspendu, le mercredi matin 2 août, la grève du zèle qu'ils avaient commencée le vendredi 28 juillet. Dans un communiqué commun, les organisations professionnelles se félicitent « de la combativité et de l'esprit de responsabilité » des aiguilleurs du ciel.

Leurs revendications portent notamment sur la revalorisation et l'intégration des primes dans le salaire, la reconnaissance du droit de grève, et l'amélioration des conditions de travail pour assurer une meilleure sécurité des équipages et des passagers. M. Le Theule a souligné, dans un communiqué, que cette dernière préoccupation était « partagée par le gouvernement. Ce souci commun constituera donc un premier terrain de discussions avec les syndicats », a-t-il précisé.

« Les gens nous en veulent un peu »

Les aiguilleurs du ciel en poste au centre de contrôle régional d'Athis-Mons l'ont décidé « unanimement » le mercredi après-midi 2 août, au terme de leur assemblée générale : ils suspendent leur grève du zèle. « *Nous avons pris cette décision*, ont-ils expliqué, *parce que le ministre des transports a proposé de nous recevoir le mardi 8 août. Et nous faisons preuve de bonne volonté.* »

D'avance, l'assemblée générale a indiqué trois sujets de préoccupations qui devront être impérativement évoqués lors des discussions : l'obtention du droit de grève, dont les aiguilleurs sont privés depuis 1964 ; la revalorisation des primes et leur intégration au salaire et l'amélioration des conditions de sécurité du trafic aérien.

Dès le lendemain de cette rencontre entre le ministre et toutes les organisations syndicales — une façon d'infirmer les rumeurs concernant d'éventuelles dissensions syndicales — une nouvelle assemblée générale devra déterminer la manière de conclure ou de continuer l'action engagée.

Au demeurant, la grève du zèle n'a pas entamé la détermination des aiguilleurs du ciel, qui a été, pour eux, riche d'enseignements. La réaction du public ? « *Les gens nous en veulent sans doute un peu*, reconnaissent-ils. *Ils apprécient assez mal notre travail. Ils nous renvoient dos à dos avec le ministre.* Or c'est lui qui *porte le chapeau.* »

Ce sont surtout les accusations d'irresponsabilité plusieurs fois lancées à la volée qui les irritent.

La véritable pagaille qui a sévi dans le trafic aérien durant ce sombre week-end ? Les conditions dans lesquelles des milliers de passagers ont été pratiquement laissés à l'abandon ? « *Bien sûr, notre grève y est pour quelque chose*, admettent les aiguilleurs. *Mais il y a eu surtout une conjonction de faits et bien d'autres responsabilités. Cela, nous le prouverons. Nous avons des documents que nous rendrons publics.* »

Et en manière de conclusion — provisoire ? — : « *Si M. Le Theule nous avait dit quelques jours plus tôt qu'il nous recevrait, tout cela ne serait pas arrivé !* »

STÉPHANE BUGAT.

La réorganisation du ministère répond à un souci « d'efficacité et d'unité »

Le conseil des ministres du mercredi 2 août a approuvé la réorganisation des services du ministère des transports, qui crée une direction générale de la marine marchande, en remplacement du secrétariat général à la marine marchande. Cette nouvelle direction se voit confier l'ensemble des responsabilités maritimes du ministère (le Monde *du 2 août*).

Cette réforme porte également création d'une direction générale des transports intérieurs qui rassemble la direction des routes, la direction des transports terrestres ainsi que le service d'analyse économique. M. Marcel Cavaillé, alors secrétaire d'Etat aux transports, avait déjà fait approuver par le conseil des ministres du 10 mars 1976 une réforme des services de l'aviation civile. Cette réforme portait suppression du secrétariat général à l'aviation civile et création d'une direction général à l'aviation civile.

Selon le ministère, cette réforme a pour but unique d'adapter les structures de l'administration aux attributions élargies de ce département ; elle ne constitue en rien « un bouleversement ou une remise en cause fondamentale ». *Cette restructuration doit donner à cette administration* « son unité et une meilleure efficacité pour la définition et l'application d'une véritable politique des transports ».

Le conseil des ministres a approuvé la nomination de MM. Jean Costet, directeur général des transports intérieurs ; Philippe Brongniart, directeur de la flotte de commerce ; Jean Lemoine, directeur des affaires administratives et financières ; Paul Ollivier, directeur des ports et de la navigation maritime.

D'autre part, M. Aymar Achille-Fould a été nommé président de la mission interministérielle de la mer.

● **M. JEAN COSTET, directeur général des transports intérieurs.**

[Né en 1927, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Costet fut chef de service de l'aménagement foncier à la direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme au ministère de l'équipement et du logement de 1967 à 1972. Il fut ensuite nommé directeur du personnel et de l'organisation des services au ministère de l'équipement et du logement de 1972 à 1976. Il fut directeur du cabinet de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, de septembre 1976 à septembre 1977.]

● **M. PHILIPPE BRONGNIART, directeur de la flotte de commerce.**

[Né en 1939, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Brongniart occupa notamment différents postes à la direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme au ministère de l'équipement. Il fut ensuite mis à la disposition de la délégation à l'aménagement du territoire. Il était jusqu'à maintenant chargé de mission au cabinet du premier ministre.]

● **M. JEAN LEMOINE, directeur des affaires administratives et financières.**

[Né en 1928, licencié en droit, M. Lemoine fut admis à l'Ecole du commissariat de la marine nationale en 1951, puis dans le corps du contrôle général des armées en 1965. Il était conseiller technique au cabinet de M. Le Theule, chargé des affaires sociales et budgétaires.]

● **M. PAUL OLLIVIER, directeur des ports et de la navigation maritime.**

[Né en 1929, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Ollivier fut, de 1966 à 1970, directeur de l'Organisation d'études d'aménagement de l'aire métropolitaine (OREAM) Lyon-Saint-Etienne. Adjoint au directeur des bases aériennes de 1970 à 1974, il était depuis 1974 directeur des bases aériennes au ministère des transports.]

● **M. AYMAR ACHILLE-FOULD, président de la mission interministérielle de la mer.**

[Né en 1925 à Tarbes, M. Achille-Fould est officier de marine et capitaine de frégate de réserve. Conseiller général du canton de Saint-Laurent et Benon, en Gironde, élu à plusieurs reprises depuis 1962 député de la Gironde dans la circonscription du Médoc, M. Aymar Achille-Fould, qui se présentait sous l'étiquette U.D.F.-rad., fut battu au deuxième tour des dernières élections législatives de mars 1978 par M. Raymond Julien (M.R.G.).

Il a occupé de 1973 à 1976 plusieurs postes de secrétaire d'Etat (armées, transports, P.T.T.) et fut nommé en juin 1976 président du GICAMA. Il est secrétaire général du Mouvement de la gauche réformatrice, à la création duquel il contribua en février 1975 avec MM. Michel Durafour et André Rossi, mais qui est tombé en sommeil.]

● *Financement européen pour le tunnel routier du Fréjus.* — La banque européenne d'investissement vient d'octroyer un crédit de 59,7 millions de francs français à la société française du tunnel routier du Fréjus pour la construction d'un tunnel qui reliera en 1980 la vallée de l'Arc, en Savoie, à celle de Rochemolles, en Italie. Ce crédit servira à financer un ouvrage de 13 kilomètres de long. Les travaux ont commencé en 1974 et 10 kilomètres de tunnel sont déjà creusés. — (*Reuter.*)

Le Monde

économie

AFFAIRES

LE RACHAT DU GROUPE BOUSSAC

Agache-Willot et M. Bidermann devaient déposer jeudi leurs propositions au tribunal de commerce

Deux propositions de rachat du groupe Bouss- devaient être officiellement déposées ce jeudi 3 août au tribunal de commerce de Paris. La première émanerait du groupe Agache-Willot et la seconde de M. Maurice Bidermann. Ce dernier a reçu l'appui de principe de l'Institut de développement industriel (IDI), qui sous réserve de l'approbation de son conseil offrirait à M. Bidermann l'assise financière nécessaire à la reprise de Boussac.

M. Léon Cligmann, gérant d'Indreco, vice-président des Nouvelles-Galeries, qui s'est officiellement déclaré intéressé par la reprise de Boussac, n'aurait pas présenté au tribunal de plan détaillé. Il semble que M. Cligmann et ses éventuels partenaires n'aient pas encore eu le temps matériel d'élaborer dans le détail leur proposition. Pour le groupe textile Dollfus Mieg, qui *« a donné son accord pour participer avec M. Cligmann à une étude pour le rachat de Boussac »*, ce n'est pas avant le mois de septembre que des propositions sérieuses pourront être présentées. Sans doute M. Cligmann espérait-il que le tribunal accorderait un délai supplémentaire pour la remise des propositions de rachat. Est-ce à dire, dans ces conditions, que M. Cligmann est définitivement éliminé ? En fait, les choses ne sont pas si simples.

Le calendrier des prochains jours serait, en principe, le suivant : le tribunal de commerce va examiner les propositions qui lui ont été remises, prendre contact avec les créanciers et avec M. Marcel Boussac. On pense que le tribunal se réunira à la fin de la semaine prochaine pour faire connaître son opinion. La décision définitive sera prise en étroite coordination avec les pouvoirs publics. Rien ne dit cependant que le dossier Boussac sera réglé définitivement avant le 15 août. Il peut apparaître au tribunal et aux pouvoirs publics que les propositions émises par les deux groupes méritent d'être approfondies ou complétées. Un nouveau délai serait alors nécessaire... qui pourrait être mis à profit par d'autres groupes, notamment par M. Cligmann et Dollfus-Mieg, pour présenter à leur tour un plan détaillé. Bref, rien n'est figé, *« tout est ouvert »*, affirme-t-on du côté des pouvoirs publics, où l'on manifeste cependant quelque agacement à voir que certains industriels, *« intéressés »* par la reprise du groupe Boussac, n'ont rien changé à leurs programmes de déplacements ou de vacances.

Les syndicats du groupe Boussac, en tout cas, ne font pas mystère, en privé, de leur préférence pour la solution Cligmann. Ainsi, la C.G.T. s'interroge sur les motivations des frères Willot, qui, déclare-t-elle, *« licencient dans leurs différentes usines actuellement »* et pourraient simplement chercher à *« réaliser une importante opération immobilière »*. Au cours d'une conférence de presse, tenue à Paris le 2 août, les fédérations C.G.T. du textile et de l'habillement ont estimé que le groupe Boussac pourrait survivre et se développer, à condition qu'on élabore *« un plan industriel et commercial audacieux »* et *« une véritable politique de création de collections »*. De son côté, la C.F.D.T. demande que le groupe Boussac soit mis sous tutelle et que l'on crée une commission d'enquête. Enfin, la C.F.D.T. souhaite que soit contrôlée l'affectation des fonds publics qui pourraient être injectés dans le groupe Boussac.

L'« AQUAMART » CAMBRIOLÉ

Les vols commis dans les supermarchés sont quotidiens. Mais si le cambriolage commis dans la nuit du 1er au 2 août retient l'attention, c'est que la victime en a été le supermarché flottant « Aquamart », qui aura décidément connu tous les malheurs au cours de sa très brève carrière. Quelques heures après qu'il eut effectué son dernier voyage, des inconnus se sont introduits à son bord, dans le port d'Ostende, volant pour un peu plus de 40 000 francs de montres et de bijoux fantaisie : ces cambrioleurs sont donc les seuls « clients » à n'avoir pas acquitté les lourdes taxes douanières qui ont « coulé » le supermarché flottant...

● *La Société d'études financières de l'industrie des plastiques (SEFIP)*, qui contrôle le groupe Monoplast, a pris la majorité absolue du capital de la manufacture provençale des matières plastiques (M.P.M.P.). Cette société, implantée à Marseille, est surtout connue pour son activité principale : la fabrication de bacs à fleurs à réserve d'eau, vendus sous la marque « Riviera ». Elle emploie 450 personnes. La SEFIP, dont le capital est entièrement détenu par les membres de la famille Caumègre, n'a pas directement d'activités industrielles. *(Corresp.)*

UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'INFORMATIQUE

Les États-Unis pourraient offrir aux pays du tiers-monde le libre accès à leurs banques de données à usage public

Une conférence sur le thème « Stratégies et politiques de l'informatique » se réunira du 28 août au 6 septembre à Torremolinos (Espagne). Organisée par l'UNESCO et le Bureau intergouvernemental pour l'informatique (B.I.I.) et inaugurée par le roi d'Espagne, cette réunion devrait rassembler les représentants d'une centaine de pays.

Créé en 1961, sous les auspices des Nations unies et de l'UNESCO, le B.I.I. a pour but de *« promouvoir le développement et l'application de l'informatique, diffuser les connaissances »* dans ce domaine et de *« conseiller les États membres dans l'adoption d'une politique nationale »*. Après des débuts difficiles, le B.I.I. a connu un regain d'activité vers la fin des années 60. La France, qui en est le principal bailleur de fonds (elle assure 30 % du budget annuel de 2,5 millions de dollars), voyait dans cet organisme un moyen pour l'Europe du Sud de nouer, avec le tiers-monde des relations privilégiées, en dehors des Américains.

Depuis quatre ans, l'influence et le rôle du Bureau ont nettement diminué. Aussi, la conférence de Torremolinos est-elle jugée, par cet organisme, comme un moyen de relancer et d'élargir son action. Le B.I.I. souhaiterait que les États comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, la Suède ou les Pays-Bas se joignent à ses vingt-cinq membres actuels (1). Reste le cas des États-Unis.

Si l'on se défend au siège du B.I.I., à Rome, d'être *« anti-Américain »*, voire *« anti-I.B.M. »*, il reste que la création du Bureau reposait sur l'idée de battre en brèche le monopole américain en informatique. Or, aux États-Unis, on s'intéresse maintenant aux marchés du tiers-monde et partant au B.I.I. longtemps méprisé. Ainsi, la délégation américaine aurait l'intention de faire à Torremolinos une proposition aux pays en voie de développement. Washington leur donnerait accès à l'ensemble des banques de données situées aux États-Unis, et dont l'usage est public. Les pays intéressés recevraient alors, gratuitement semble-t-il, terminaux et circuits de communications, directement reliés aux banques de données américaines, via les satellites... américains. Une bien « généreuse » proposition, qui serait mise en œuvre avec... ou contre le B.I.I. « Contre », si le B.I.I. persiste dans sa ligne « indépendante ». « Avec », si les États-Unis en deviennent membre à part entière réussissant ainsi à « récupérer » un organisme créé à l'origine pour lutter contre leur prédominance.

J.-M. Q.

(1) Les vingt-cinq États membres du B.I.I. sont : Algérie, Argentine, Bolivie, Brésil, Cameroun, Chili, Cuba, Équateur, Espagne, France, Gabon, Ghana, Irak, Iran, Israël, Italie, Jordanie, République Malgache, Maroc, Mexique, Nigéria, Sénégal, Swaziland, Tunisie et Zaïre.

● *La compagnie aérienne ouest-allemande Hapag-Lloyd-Flug*, dont le siège est à Brême, vient de conclure l'achat de deux moyen-courriers Airbus qui lui seront livrés en 1979. Ces appareils sont des versions B-4, capables de franchir 5 600 kilomètres. Hapag-Lloyd-Flug est une compagnie de transport à la demande (charter).

L'exportation dans les travaux publics et le bâtiment

L'aventure commence dans l'hexagone

Le « plan de développement à l'exportation » en faveur des entreprises de bâtiment et de travaux publics — dont M. d'Ornano annonçait la prochaine élaboration le 17 juillet dernier — est devenu, dans la communication qu'il a faite au conseil des ministres du 2 août, un « plan d'ensemble à l'exportation »...

Il est trop tôt pour dire si ces nuances de langage révèlent le souci de donner à ce projet une réelle ampleur. Les professionnels et leurs organisations y sont en tout cas favorables : on évalue à quatre cents environ les entreprises régionales moyennes prêtes à franchir les frontières et à rejoindre le bataillon des deux cent cinquante à trois cents entreprises du bâtiment qui ont déjà tenté l'aventure. Il est, de plus, sain que les entreprises du bâtiment et des travaux publics ne se bornent pas à exporter de la technicité et du savoir-faire, mais se chargent aussi de réalisations.

Mais il ne faut pas se leurrer. L'accès aux marchés étrangers, par la lourdeur des investissements en matériels et en hommes (le coût de départ d'un ouvrier du bâtiment est estimé à environ 15 000 F), est plus facile aux grosses entreprises, souvent intégrées à des groupes financiers puissants ou soutenues par eux. Ce n'est pas un hasard si les travaux publics (où par nature les entreprises sont de plus forte taille) assurent l'essentiel du chiffre d'affaires de la branche à l'étranger. Malgré sa forte progression, l'activité exportatrice des entreprises de bâtiment seul, qui atteint 8 milliards de francs en 1977 (sur 201 milliards de francs de chiffre d'affaires, soit 4 %), ne saurait compenser les difficultés que connaissent ces entreprises sur le territoire national.

La vraie question qui se pose est de savoir si un plan de développement des exportations est, en la matière, concevable, sans qu'il soit assorti d'un plan de soutien de l'activité en métropole. Tant que les grandes entreprises pourront se permettre, grâce aux profits réalisés à l'étranger, de pratiquer, en France, des prix que les entreprises locales jugent « suicidaires », le dynamisme des entreprises familiales à l'étranger restera limité. Il est, en effet, nécessaire, lorsqu'on exporte dans ces secteurs, de conserver « chez soi » une structure d'accueil solide. Sur le plan financier, elle permet aux entreprises moyennes, qu'aucun grand groupe ne protège contre les aléas de ces marchés, d'amortir les inévitables coups d'accordéon dus à la perte d'un contrat ; sur le plan humain, elle permet de rapatrier et de conserver sans trop de difficultés le personnel spécialisé qui s'est, un temps, expatrié.

Déjà, dans les travaux publics, les marchés de moins de 1,5 million de francs sont, régionalement, réservés aux entreprises qui réalisent moins de 150 millions de chiffre d'affaires. L'extension d'une telle mesure au bâtiment est-elle envisagée ? Sera-t-elle accompagnée d'autres mesures allant dans le même sens ? La réussite de l'aventure extérieure passe par l'Hexagone.

JOSÉE DOYÈRE.

ÉNERGIE

La Grande-Bretagne veut taxer plus lourdement les profits des compagnies pétrolières en mer du Nord

Le gouvernement britannique vient de décider d'accroître substantiellement sa fiscalité pétrolière en majorant la taxe sur le revenu pétrolier (PRT) pour un « *meilleur équilibre* » entre intérêts public et privés dans les revenus de la mer du Nord, a annoncé le 2 août le premier secrétaire au Trésor, M. Joel Barnett.

Cette proposition, qui doit être soumise à la Chambre des communes, équivaut à une hausse de l'ordre de 10 %. D'ici 1985, la Grande-Bretagne espère augmenter ainsi ses revenus pétroliers de 2 milliards de livres. Appliquée à partir de novembre 1979, cette mesure rapporterait, dès l'année fiscale 1979, 170 millions de livres. Si le gouvernement estime que cette proposition ne doit nullement ralentir l'exploration en mer du Nord britannique — il a d'ailleurs annoncé l'attribution de nouvelles licences (le sixième tour) — le président de l'association des opérateurs offshore en Grande-Bretagne l'a qualifiée de « folie ».

Le gouvernement semble encourager les compagnies pétrolières à abandonner la mer du Nord, a-t-il ajouté.

L'annonce de ce projet a d'ailleurs provoqué un vif repli des actions pétrolières à la Bourse de Londres.

Techniquement, le gouvernement entend agir sur la taxe sur le revenu pétrolier (Petroleum Revenue Taxe ou P.R.T.) en la faisant passer de 45 à 60 % (cette taxe s'ajoute aux 12,5 % de royalties payées par les compagnies pétrolières). Il veut ainsi réduire les déductions possibles sur cette taxe. Jusqu'à présent les compagnies, avant d'acquitter la P.R.T., peuvent déduire 175 % des investissements (une fois) et un million de tonnes de pétrole par an pendant dix ans. Les déductions seraient réduites à 135 % des investissements et cinq cent mille tonnes de pétrole par an pendant dix ans.

● *Le Conseil d'Etat dit « oui » à deux centrales nucléaires.* — Le Conseil d'Etat a donné un avis favorable à la construction des centrales nucléaires de Cattenom (Moselle) et de Saint-Alban (Isère), apprend-on à la direction régionale d'E.D.F. de Thionville (Moselle).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dep —		Rep + ou Dep —		Rep. + ou Dep —	
$ E.-U.	4,3690	4,3760	— 50	— 10	— 90	— 40	— 260	— 180
$ can.	3,8341	3,8414	— 69	— 20	— 115	— 60	— 294	— 213
Yen (100).	2,3075	2,3158	+ 91	+ 141	+ 201	+ 237	+ 551	+ 686
D.M.	2,1377	2,1412	+ 55	+ 90	+ 127	+ 168	+ 404	+ 466
Florin	1,9802	1,9854	+ 25	+ 59	+ 60	+ 98	+ 133	+ 189
F B. (100)	13,5662	13,5922	+ 76	+ 201	+ 163	+ 341	+ 269	+ 607
F. S.	2,5338	2,5446	+ 96	+ 136	+ 218	+ 264	+ 717	+ 794
L. (1 000).	5,1921	5,2006	— 281	— 213	— 535	— 435	—1534	—1359
£	8,4025	8,4185	— 296	— 216	— 525	— 427	—1194	—1239

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3	3 3/8	3 1/4	3 5/8	3 3/8	3 3/4	3 11/16	4 1/16
$ E.-U. ...	2 3/16	23 1/2	7 15/16	8 5/16	8 1/16	8 7/16	8 11/16	9 1/16
Florin	4 1/8	4 5/8	4 9/16	4 15/16	4 7/8	5 1/4	6	6 3/8
F. B. (100)	4 1/2	6	5 3/4	6 1/2	6	6 1/2	6 15/16	7 11/16
F. S.	5/8	1	1 3/8	1 3/4	1 3/8	1 3/4	1 13/16	2 3/16
L. (1 000).	8 3/4	11 1/4	11 5/8	12 3/8	12 1/4	13	13	13 3/4
£	11	12	10	10 3/4	10 3/16	10 15/16	10 11/16	11 7/16
Fr. franç..	7 1/8	7 5/8	7 7/16	7 7/8	8 3/8	8 9/16	9 3/8	9 13/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Au Canada

M. Pierre-Elliott Trudeau annonce un allégement de la fiscalité et une diminution des dépenses publiques

Le premier ministre canadien, M. Pierre-Elliott Trudeau, a annoncé mercredi 2 août que son gouvernement allait alléger la fiscalité et diminuer de 2 milliards de dollars (dollars canadiens, soit près de 8 milliards de francs), les dépenses publiques. Ces mesures font partie d'un plan de réorientation des priorités gouvernementales qui devrait permettre de stimuler l'économie canadienne et de développer l'emploi.

L'O.C.D.E., qui vient de publier son rapport sur la conjoncture économique dans ce pays, estime en effet que, malgré de très nombreuses créations d'emplois, l'augmentation du chômage est particulièrement préoccupante.

Le Canada, qui avait mieux réussi que la plupart des autres pays à limiter l'affaiblissement de la demande pendant la crise mondiale de 1974-1975, note l'O.C.D.E. dans son rapport, a connu un niveau d'activité encore modéré en 1977 (+ 2,8 % par rapport à 1976, en termes de produit intérieur). La demande intérieure n'a, en effet, augmenté que de 1 % par rapport à 1976 du fait notamment d'un tassement de la consommation des familles (+ 2,8 % contre + 6 % en 1976). Au premier trimestre 1978, le produit intérieur a continué d'augmenter très modérément : + 2,5 % en rythme annuel.

L'indice des prix à la consommation a augmenté de 8 % en 1977, ce qui représente une accélération d'un demi-point par rapport à 1976. Si l'on considère que l'inflation s'était très nettement ralentie entre 1975 et 1976, passant de 10,8 % l'an à 7,5 %, le résultat de l'an dernier est mauvais. Il s'explique en partie par la baisse du taux de change du dollar canadien. Au premier trimestre de 1978, les prix à la consommation ont augmenté de 7,2 % en rythme annuel (14 % pour les seuls produits alimentaires). L'objectif retenu pour la seconde phase du programme anti-inflation lancé en 1975 (+ 6 % pendant les douze mois se terminant en octobre 1977) n'a donc pas du tout été respecté. Si l'on exclut les produits alimentaires et l'énergie, on constate un ralentissement de la hausse des prix à la consommation, qui reflète le freinage du coût des services entraîné par les mesures prises pour modérer les hausses de salaires. En revanche, la hausse des prix industriels et des prix de gros, après un ralentissement en 1977, a recommencé à s'accélérer. Ce qui, combiné avec un ralentissement des coûts unitaires de main-d'œuvre (+ 8,1 % en 1977 contre + 9,6 % en 1976), a permis à l'industrie d'améliorer ses bénéfices (15,7 % après impôt, après une baisse absolue en 1976).

Malgré la progression en volume des exportations de marchandises et de services (+ 7,4 % en 1977 contre + 2,5 % pour l'exportation), et compte tenu du solde négatif des transferts, le montant du déficit des opérations courantes est resté au niveau de 1976 (4,2 milliards de dollars), mais sa proportion par rapport au P.N.B. (produit national brut) a légèrement diminué. Au premier trimestre 1978, les exportations ont augmenté en valeur de 6,9 % par rapport au trimestre précédent et les importations ont cru de 3 %

Un régime généreux

Les créations d'emplois ont été nombreuses au cours des dix dernières années. Pourtant, le taux de chômage (actuellement 8,5 %, soit le chiffre le plus élevé de l'après-guerre et probablement aussi le plus fort des pays industriels) n'est jamais redescendu en dessous de 5 %. Ce qui donne à penser que, pour un même niveau d'activité, le taux de chômage a tendance à augmenter depuis le milieu des années 60.

Les modifications apportées en 1971 à l'assurance-chômage, qui en ont fait un des régimes les plus généreux du monde, ont pu accroître le chômage structurel : l'augmentation des prestations a réduit l'incitation à chercher un emploi rémunéré ; en réduisant le coût du chômage intermittent pour le travailleur et, peut-être, en facilitant également pour les employeurs les réductions d'effectifs, les modifications de la loi de 1971 ont réduit les inconvénients des démissions et des licenciements.

Le taux élevé du chômage au Canada, qui reflète aussi, dans une large mesure, la rapide augmentation de la population active due à l'action de facteurs démographiques, est également imputable aux modifications intervenues dans la structure de l'offre et de la production qui ont conduit à un net accroissement de la participation des femmes à la population active.

BRESIL

● *Le Brésil enregistrera, en 1978, un léger déficit dans ses échanges commerciaux*, et un déficit de 5 milliards de dollars pour sa balance des paiements, prévoit le ministre brésilien des finances, M. Henrique Simonsen.

Dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Veja*, le ministre laisse, d'autre part, entendre que la dette extérieure brésilienne (publique et privée) atteindra au moins 36 milliards de dollars à la fin de 1978, contre 32 milliards fin 1977. Le service de cette dette représentera cette année quelque 8 milliards de dollars, soit à peu près les deux tiers de la valeur des exportations brésiliennes.

Cette situation n'inquiète pas le gouvernement brésilien, qui prévoit une réduction progressive d'ici à 1985 du déficit de la balance des paiements brésilienne, « *ce qui impliquera une stabilisation de la dette extérieure* » a précisé le ministre. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *L'indice américain des indicateurs économiques*, dont l'évolution est censée préfigurer l'activité des prochains mois aux Etats-Unis, a enregistré, en juin, sa cinquième hausse mensuelle consécutive avec une progression de 0,4 %.

Cette progression, qui fait suite à un gain de 0,1 % en mai (après révision d'une indication initiale ayant fait état d'une diminution de 0,1 %) tend à confirmer les prévisions des économistes qui excluent toute possibilité de récession dans un avenir proche aux Etats-Unis.

Toutefois, M. William Cox, économiste attaché au département du commerce, a mis en garde contre un optimisme excessif en soulignant que l'indice du mois de juin « avait été quelque peu gonflé artificiellement » en raison d'une augmentation inhabituelle du nombre des permis de construire délivrés en Californie. — *(Agefi.)*

SOCIAL

Conflit interne dans une section C.F.D.T.

Un jeûne pour être écouté

Depuis seize jours, un militant C.F.D.T., M. Pierre Gilles, fait la grève de la faim. Agé de quarante et un ans, entré à la Centrale en 1964, délégué du personnel, responsable national du comité d'hygiène et de sécurité, membre du comité central d'entreprise à la B. N. P., M. Gilles, allongé sur un lit de camp dans le local cédétiste d'un des établissements de la banque, rue de Sofia, à Paris, n'absorbe, depuis le 19 juillet, que de l'eau et du sucre. « *Je demande seulement l'amorce d'une négociation avec le syndicat parisien des banques C.F.D.T.* », a-t-il déclaré aux journalistes appelés en conférence de presse. « *Je ne suis pas suicidaire et je souhaitais que le conflit reste un problème interne.* » Comment en est-on arrivé à ce jeûne prolongé ?

Le 9 janvier dernier, le syndicat parisien des banques C.F.D.T. (voir *le Monde* des 25 et 26 anvier et du 1er février 1978) suspendait les responsables de la section C.F.D.T. de la B.N.P. (mille cent adhérents revendiqués et 35 % des voix aux élections professionnelles) qui avaient refusé d'exclure certains de leurs mandataires. Ceux-ci, deux mois plus tôt, avaient diffusé un tract dénonçant la « *faillite* » du syndicalisme et réclamant la destruction des structures syndicales. Les auteurs du texte, disait la section, s'étaient séparés d'eux-mêmes de la C.F.D.T., qui, de plus, est une « *organisation pluraliste* ». Une commission exécutive de huit personnes fut placée par le syndicat parisien à la tête de la section B.N.P., procédé approuvé à une faible majorité par le congrès réuni les 24 et 25 mai 1978. »

Ceux que ce syndicat appelait les « dissidents » — « *Voilà qui en dit long sur leur esprit bureaucratique* », s'exclame M. Pierre Gilles — demandèrent alors que soient examinées les « *meilleures conditions de la réunification* ». Mais la réintégration a été jugée « impensable » par les dirigeants du syndicat parisien, les deux parties, tout au long de la querelle, s'étant accusées mutuellement de faillir à la démocratie et à la vérité.

Les éléments « autonomes » qui, à la fin de 1977, furent à l'origine de ces escarmouches ont aujourd'hui disparu, assurent M. Gilles et ses amis. Pour leur part, se défendant de faire de l' « entrisme », ils disent appartenir à différents mouvements, allant du P.S. à la Ligue ouvrière.

La fédération de la banque C.F.D.T., pourtant favorable aux « sensibilités » de gauche, a refusé d'intervenir dans le débat.

Il en va de même pour la direction confédérale, fidèle en cela à ses dernières positions : si, en Gironde, il y a quelques mois, celle-ci avait estimé devoir remettre de l'ordre dans l'union départementale plus ou moins noyautée par des « coucous gauchistes », elle s'est abstenue de le faire, il y a quelques semaines, lors des tribulations des syndicats du Rhône, plus ou moins secoués par des courants politisés. M. Albert Mercier, l'un des decemvirs de la commission exécutive, aurait répondu aux « dissidents » que la C.F.D.T. « *n'était pas une auberge espagnole* ». — J. R.

● *Aux établissements Pacaudij*, entreprise de confection pour dames spécialisée dans le chemisier de luxe, qui emploie cent dix personnes à La Pacaudière et quarante à Saint-Just-en-Chevalet (Loire), l'ensemble du personnel a été licencié, avec deux mois de préavis commençant le 4 septembre. Cette société avait déjà déposé son bilan le 3 janvier dernier et, récemment, le tribunal de Roanne a converti son règlement judiciaire en liquidation de biens. — *(Corresp.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

STATISTIQUES D'ÉMISSIONS DE VALEURS MOBILIÈRES EN FRANCE POUR LE PREMIER SEMESTRE 1978

En dépit du regain d'activité observé sur le marché financier au lendemain des dernières élections législatives, le volume des émissions de valeurs mobilières en France apparaît à la fin du premier semestre 1978, avec un montant de 30,6 milliards de francs (émissions permanentes exclues), en diminution de 11 % par rapport à la période correspondante de 1977. Toutefois, la comparaison entre les deux périodes est malaisée en raison de la réduction du montant collecté par le secteur public en 1978 (3 milliards de francs d'emprunt d'Etat en mai dernier contre 2 milliards d'emprunt national et 8 milliards d'emprunt d'Etat au premier semestre 1977).

⁂

Si, pour l'ensemble du premier semestre, le montant des émissions d'obligations (23,9 milliards) est resté inférieur de 19,4 % à celui de l'an passé pour la même période, il convient cependant de noter, après un début d'année difficile pour les émetteurs, la nette accélération de la cadence des émissions à partir d'avril. Ainsi le montant collecté au second trimestre s'est élevé à 14,4 milliards contre 9,5 milliards pour le trimestre précédent. Cette meilleure disposition du marché s'explique par le retour des investisseurs institutionnels en raison de la détente des taux sur le marché monétaire permise par l'évolution favorable de la valeur externe du franc. Ces investisseurs sont toutefois restés sélectifs à l'égard des signatures, gardant leur préférence aux plus grands noms.

Ces émissions d'obligations ont ainsi profité aux organismes publics non concurrentiels qui ont vu leur montant s'accroître de près de 74 % par rapport au semestre correspondant de l'année précédente (3,7 milliards contre 2,1 milliards) ; au contraire, les établissements de crédits spécialisés et les émetteurs privés ont réalisé un score inférieur à celui du premier semestre 1977 (6,2 milliards contre 7,5 pour les premiers, 5,6 milliards contre 7,2 milliards pour les seconds).

Parmi les émissions obligataires du second trimestre, outre l'emprunt d'Etat de 3 milliards de francs, il convient de noter :

— le premier emprunt effectué par la Société de l'autoroute Esterel-Côte d'Azur (ESCOTA) de 200 millions de francs ;

— le montant important collecté par l'E.D.F (1,5 milliard de francs) assorti de coupures de 2 000 francs ;

— le nouvel emprunt de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (275 millions).

Au niveau des taux d'intérêt, cette amélioration de la situation sur le marché obligataire a entraîné une détente des taux longs au cours du second trimestre. C'est ainsi que les taux nominaux des obligations de première catégorie sont revenus progressivement de 11 à 10,70 % et les taux des obligations de deuxième catégorie de 11,30 % à 11,10 % ou 11 % suivant les émetteurs.

⁂

Les chiffres du second trimestre semblent confirmer le net regain des émissions d'actions observé en début d'année. C'est ainsi que, pour les six premiers mois de 1978, les émissions d'actions (parts de S.A.R.L. incluses), avec un montant de 6,7 milliards de francs, ont augmenté de 41,6 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Ces émissions se sont faites, dans une proportion de 82,6 %, sous forme d'augmentations de capital ; les constitutions de nouvelles sociétés restent, en conséquence, peu importantes. Ces apports de capitaux ont bénéficié principalement aux entreprises non financières qui ont collecté 5,1 milliards, soit une progression de 51,2 %.

Parmi ces émissions, les augmentations de capital contre espèces publiées au B.A.L.O. se chiffrent à 1,1 milliard contre 600 millions l'an passé pour la même période. Ainsi, la bonne orientation du marché boursier depuis les résultats des élections a permis de procéder à quelques opérations faisant appel public à l'épargne. La Compagnie générale d'électricité a d'ailleurs réalisé une importante opération en juin dernier en collectant 302,7 millions de francs. Par contre, en ce qui concerne les emprunts convertibles, leur volume apparaît en diminution sensible (465 millions contre 711 millions précédemment).

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 31 MAI 1978

La situation au 31 mai 1978 s'établit à 201 688 millions contre 204 829 millions au 2 mai 1978. Au passif, les comptes d'Instituts d'Emission, Trésor Public, Comptes Courants Postaux se chiffrent à 10 092 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers à 41 349 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 109 509 millions de francs. A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Etablissements Financiers s'élèvent à 50 216 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 96 512 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 13 853 millions de francs.

FRANCIC

Nouvelle SICAV du groupe C.I.C.

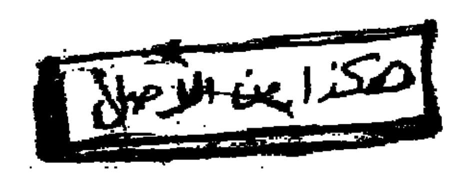
Afin de permettre à leur clientèle de bénéficier des récents avantages fiscaux offerts par la loi visant à orienter l'épargne vers le financement des entreprises, les banques du Groupe C.I.C. procèdent actuellement à la création d'une nouvelle Sicav dénommée :

FRANCIC

dont l'actif sera investi à hauteur de 60 % au moins dans des actions de sociétés françaises.

Les pouvoirs publics ont donné leur autorisation au lancement de cette Sicav.

La diffusion des actions FRANCIC, qui seront offertes au public à la rentrée prochaine, sera assurée par le réseau des banques du groupe du Crédit Industriel et Commercial.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
2 AOUT

Forte reprise

Le mouvement de hausse est reparti vigoureusement mercredi à la Bourse de Paris, où après deux séances d'accalmie au cours desquelles des ventes bénéficiaires importantes avaient été observées, les valeurs françaises ont été à nouveau très recherchées. Certes, le rythme des achats a été un peu plus calme que la semaine dernière, les départs en vacances ayant fini par éclaircir les rangs des opérateurs. Mais la très grande majorité des actions françaises ont fait l'objet d'une demande assez soutenue, puisque sur cent soixante-sept actions inscrites à terme, une trentaine seulement se sont effritées. En progrès de 1,4 % dès l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané a terminé à + 2 % environ.

Les meilleures performances ont été réalisées par Creusot-Loire, Usinor, Denain et Signaux (+ 10 %) suivis par Leroy-Somer et Lyonnaise des eaux en progrès d'environ 8 %. Seuls reculs notables : Ciments français et C.C.F. ont perdu un peu plus de 2 %.

Le scénario des précédentes semaines est-il en train de se répéter ? « Si oui, nous devrions assister à deux nouvelles séances de hausse avant le week-end », *disait-on autour de la corbeille.* A priori *rien — pas même la légère remontée du dollar sur les marchés des changes européens — ne s'y oppose. Mais la Bourse est, par nature, capricieuse et le ralentissement du rythme des échanges — même si ces derniers demeurent à un niveau très élevé pour la saison — peut inciter à quelque prudence.* « Après tout, le marché n'a pas encore sérieusement consolidé ses gains des dernières semaines », *indiquait un professionnel de la corbeille.*

Sur le marché de l'or, le lingot est revenu de 29 000 francs à 28 200 francs, après être descendu jusqu'à 28 080 francs. Le napoléon s'est légèrement effrité à 262,30 francs contre 262,50 francs. Le volume des transactions s'est établi à 13,48 millions de francs contre 14,02 millions.

NEW-YORK

Brusque flambée de hausse

La séance de mercredi a été marquée par une brusque flambée de hausse telle que Wall Street n'en avait pas connue au cours des trois dernières années, l'indice des industrielles s'adjugeant d'un coup 22,78 points pour s'inscrire à 883,49, son niveau le plus élevé depuis le 10 août 1977. Il faut remonter au 27 janvier 1975, en effet, pour retrouver une hausse d'une telle ampleur (+ 26,05 points). Cette séance a été exceptionnelle à plus d'un titre puisqu'en même temps les échanges ont porté sur 47,45 millions de titres (contre 34,81 millions la veille). Il s'agit là du volume de transactions le plus important depuis le record absolu établi le 6 juin dernier avec 51,97 millions de titres.

Après Paris, la Bourse de New-York serait-elle à son tour prise par le vertige de la hausse ? Bien des analystes commencent à le croire outre-Atlantique, qui citent comme premier facteur d'euphorie la perspective d'une détente des taux d'intérêt. Selon eux, les opérateurs sont, à tort ou à raison, fermement convaincus qu'une stabilisation prometteuse est déjà en cours et, de ce fait, ils font complètement abstraction des données économiques défavorables, comme en témoignent les gros achats effectués ces derniers temps par les investisseurs institutionnels.

Les mêmes spécialistes affirment d'autre part que l'optimisme ambiant se fonde sur la fameuse « théorie du Dow » d'après laquelle, quand l'indice des industrielles et celui des transports se maintiennent à des niveaux élevés durant un certain temps (ce qui est le cas, paraît-il), la Bourse entre dans une phase de hausse à long terme.

VALEURS	COURS 1/8	COURS 2/8
Alcoa	45 1/2	46 1/2
A.T.T.	60 3/8	60 3/8
Boeing	65 ...	70 3/8
Chase Manhattan Bank	32 3/8	32 3/4
Du Pont de Nemours	120 3/4	123 ...
Eastman Kodak	61 ...	65 1/8
Exxon	48 1/2	48 3/8
Ford	45 1/4	47 ...
General Electric	53 5/8	54 1/2
General Foods	33 ...	33 1/4
General Motors	62 3/8	63 7/8
Goodyear	18 1/4	18 1/4
I.B.M.	279 1/8	291 1/2
I.T.T.	31 1/8	32 1/4
Kennecott	22 1/4	23 ...
Mobil Oil	62 1/4	64 3/4
Pfizer	35 ...	36 3/4
Schlumberger	87 1/4	89 1/4
Texaco	... ...	25 ...
U.A.L. Inc.	37 1/2	38 3/4
Union Carbide	39 7/8	40 1/2
U.S. Steel	28 3/8	29 3/8
Westinghouse	24 ...	24 1/4
Xerox	57 5/8	60 ...

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	1er août	2 août
Valeurs françaises	148,8	150,9
Valeurs étrangères	102,4	102,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	83,3	84,3

LONDRES

Non parvenue

Or (ouverture) (dollars) 201 75 contre 203 25

VALEURS	CLOTURE 2/8	COURS 3/8
Beecham	687 .	698 ...
British Petroleum	838 ...	848 ...
Courtaulds	122 ..	124 ...
De Beers	395 ...	395 ...
Imperial Chemical	391 ...	392 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	230 ...	229 ...
Shell	562 ...	568 ...
Vickers	179	181 ...
War Loan 3 1/2 %	31 1/4	31 1/4
*West Driefontein	31 ...	30 1/2
*Western Holdings	29 1/4	28 13/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE. — L'établissement a décidé de créer une nouvelle SICAV, dont le portefeuille sera composé au minimum de 60 % d'actions françaises. Cette SICAV, qui portera le nom d'Unifrance, sera ouverte au public en septembre.

VEUVE CLICQUOT-PONSARDIN. — Erratum : La société a racheté à Piper-Heidsieck la participation de 33,6 % qu'elle détenait dans Canard-Duchêne et non pas 33,6 % du capital de Piper-Heidsieck, comme indiqué par erreur dans notre revue des valeurs (« le Monde » daté 9-10 juillet).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/8	3/8
1 dollar (en yens)	184 78	188 80

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 1/8 %

BOURSE DE PARIS - 2 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 40	2 515
5 %	52	2 507
5 % 1920-1960	d148	2 507
3 % amort. 45-54	71	0 016
4 1/4 % 1963	[illegible]	[illegible]
Emp. N. Eq. 6% 65	107 10	4 488
Emp. N. Eq. 6% 66	107	6 038
Emp. N. Eq. 6% 67	103	1 036
Emp. 8,80 % 77	103 10	1 712
Emp. 9,80 % 78	108 20	0 564
E.D.F. 6% 1950		1 336
— 5% 1960	106 20	2 381

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3618	3615
E.D.F. parts 1956	...	c521
E.D.F. parts 1959	...	535
Ch. France 3 %	175	177
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
SAN (Sté) Contr.	638	638
Protectrice A.I.R.	239	241
S.P.E.G.	165 50	178
U.A.P.	567	569
Alsacien. Banque	314	313
Banque Hervet	198 90	198 90
Bque Hypot. Eur.	284	285
Bque Nat. Paris	321	c322
(Li) B Scalb. Dup.	96	95
Banque Worms	193	193 50
C.G.I.S.	51 10	51 10
Cofica		83 70
C.A.M.E.	85	81 50
Creditel	128	131
Créd. Gén. Indust	201	203
Cr. Ind. Als.-Lor.	168	168
Crédit Lyonnais	316	c316 20
Electro-Banque	148 70	149 80
Euraball	141	146
Financière Sofal	313	309
Fr. Cr et B (Cie)	68	68 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	142	143
Locabail Immob.	286	284
Loca-Expansion	...	187
Locafinancière	142 80	142 80
Marseil. Crédit	233	233
Paris-Réescompt.	250	263
Sequanaise Banq.	245	246
SLIMINCO	290	290
Sté Cent. Banq.	63 60	63 70
Sté Générale	201	201
SOFICOMI	225 50	238 90
Sovabail	325	333
UCIP-Bail	135	140
Unibail	249	237
Un. Ind. Crédit	259	268
Cie Foncière	107 50	107
C. G. V.	320	318
Fonc. Chât.-d'Eau	599	610
(M) S.O.F.I.P.	65	65
Fonc. Lyonnaise	566	568
Immob. Marseille	1081	1038
Louvre	196 40	196 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immivest	91 60	92
Cie Lyon. Imm.	106 10	106 20
OFIMEG	93	94
B.C.I.M.O.	116	116 40
Union Habit.	166 50	170
Un. Imm. France	147 20	147 20
Acier Investiss.	101	100 50
Gestion Sélect.	244	234
Safragi	232	232
Abeille (Cie Ind.)	284	280
Applic. Hydraul.	735	744
Artois	88 50	90
Centen. Blanzy	349	349
(NY) Centrest	129	d130
(NY) Champex	...	128
Charg. Réun. (P.)	...	2750
Comindus	450	444 50
(Li) Dév. R. Nord	...	156
Electro-Financ.	300	298
(M) Et. Particip.		58 60
Fin. Bretagne	51 10	52 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
12	Charter	12 90	12 90	12 90	12 88
143	Chase Manh.	142	142 10	142 10	144 60
74	Cie Pétr. Imp	75 20	74 50	74 50	73 45
300	C.F. F.-Can.	310	306	306	301 10
27	De Beers (S.)	22 85	22 90	22 80	22 90
670	Deuts. Bank.	666	664	664	665
358	Dome Mines	364	363	353	364
505	Du Pont Nem	529	532	532	539
255	East Kodak	270 50	269	269 50	267
16 50	East Rand	23 10	22 90	22 85	22 45
141	Ericsson	138	138	137 50	137 80
200	Exxon Corp.	202	203 50	203 50	203 50
205	Ford Motor	201 50	200	201	199
101	Free State	111	109 40	109 50	107 50
240	Gen. Electric	232 10	231 90	c233	231

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
38	Sony	35 70	35 10	35 15	35 10
14	Tanganyika	14 30	14 40	14 40	14 40
245	Unilever	239	239	239	236 80
16 50	Union Corp.	17 50	17 15	17 15	16 80
97	U. Min. 1/10	105 10	104 30	104 ..	104 20
133	West Drief.	147 ..	147 40	147	147 50
50	West Deep	54 ..	54 50	53 50	53 40
114	West Hold.	125 90	129 50	129	127 20
240	Xerox Corp.	254	254 50	254 50	251
0 80	Zambia Corp	0 81	0 84	0 83	0 84

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/8	COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 355	4 379	4 35
Allemagne (100 DM)	214	214 180	213 ..
Belgique (100 F)	13 580	13 581	13 125
Pays-Bas (100 fl.)	198 450	198 270	197 50
Danemark (100 krd)	78 690	78 780	80 ...
Suède (100 krs)	98 780	97 110	97 75
Norvège (100 k.)	81 610	81 600	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 423	8 428	8 45
Italie (1 000 lires)	5 181	5 199	5 25
Suisse (100 fr.)	254 550	252 680	251 50
Autriche (100 sch.)	29 706	29 705	29 75
Espagne (100 pes.)	5 693	5 730	5 700
Portugal (100 esc.)	8 854	9 630	10 ...
Canada ($ can 1)	3 837	3 850	3 865
Japon (100 yens)	2 345	2 338	2 280

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/8
Or fin (kilo en barre)	29000	28150 ..
Or fin (en lingot)	29000	28200 ..
Pièce française (20 fr.)	282 50	262 30
Pièce française (10 fr.)	215	214 .
Pièce suisse (20 fr.)	268	264 ..
Union latine (20 fr.)	245	244 ..
Souverain	260 ..	257 10
Pièce de 20 dollars	1256 .	1258
Pièce de 10 dollars	638	638 .
Pièce de 5 dollars	432 50	..
Pièce de 50 pesos	1180 ..	1170
Pièce de 10 florins	239 ..	240 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 3 août 1978 a été tiré à 504 693 exemplaires.

A B C D E F G

APRÈS SON ENTREVUE AVEC M. GISCARD D'ESTAING

M. Houphouët-Boigny se déclare prêt à aider à la solution du problème saharien

« *Je ne me déroberai pas à mon devoir d'Africain* », a déclaré M. Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire, mercredi 2 août, après avoir été reçu à déjeuner par M. Giscard d'Estaing.

M. Houphouët-Boigny a indiqué que la conversation avait porté sur des « *problèmes de tous ordres, et plus particulièrement de l'Afrique* », où « *la paix doit demeurer la priorité des priorités* ». En fait, c'est surtout du conflit du Sahara occidental qu'il a été question. Interrogé à ce sujet, le président ivoirien a déclaré qu'il ne voulait jouer « *aucun rôle dans cette affaire* », mais, a-t-il ajouté, « *si on me demande d'aider à la solution des problèmes et si je suis encouragé dans les contacts que j'aurai avec les uns et les autres, je ne me déroberai pas à mon devoir d'Africain. Je prendrai les contacts les plus utiles. J'en ai déjà eu et j'en aurai encore davantage. Je suis à un moment de grande réflexion.* » Comme on lui demandait s'il avait pris contact avec M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, M. Houphouët-Boigny a répondu : « *Pas encore.* »

Interrogé, d'autre part, sur la menace que pourrait présenter Cuba pour l'Afrique, il a affirmé : « *Cuba seul, non, car c'est un petit pays. Mais Cuba soutenu par la Russie représente un danger réel pour notre pays.* » Il a enfin souligné que la décision de créer une force interafricaine ne se prendrait pas à l'Elysée, mais entre Africains : « *C'est nous, Africains, qui avons décidé de la création de cette force qui pourrait intervenir chaque fois qu'un pays ou une région de notre continent sera menacé par l'intervention cubaine.* »

Le conflit saharien — où la Côte-d'Ivoire pourrait être amenée à servir de caution à un éventuel accord plutôt que de médiateur dans la négociation — a fait l'objet, mercredi, de nombreuses prises de position.

● A NOUAKCHOTT, le ministre mauritanien des affaires étrangères, M. Laghdaf, s'est dit satisfait des déclarations faites lundi à Paris par M. Bouteflika (*le Monde* du 2 août) : « *Nous prenons acte de la disposition de l'Algérie à entreprendre une action dans le sens de la paix au Sahara* », a-t-il dit. M. Laghdaf a rappelé que la Mauritanie, avec son allié le Maroc, « *s'est toujours prononcée pour la mise en œuvre d'une dynamique de la paix au Sahara* ». « *Avec nos amis Marocains*, a-t-il souligné, *nous sommes heureux que notre appel en faveur de la paix ait été entendu par l'Algérie.* » « *En ce qui concerne le rôle que la France peut et doit jouer dans le cadre d'un règlement du problème, nous ne pouvons que l'approuver* », a poursuivi le ministre.

Le ministre mauritanien de l'éducation, M. M'Tiack, a déclaré de son côté au journal *la Libre Belgique* : « *D'ores et déjà, nous avons un plan d'action et nous demandons que l'ensemble des frères, qui hier étaient ennemis, puissent se rassembler autour d'une table. A ce moment, nous discuterions en commun et nous trouverions une solution conforme aux réalités.* »

● A RABAT, dans un éditorial, le journal *Al Maghrib*, proche du président du conseil, écrit au sujet des déclarations de M. Bouteflika : « *Il convient de souligner que la rhétorique ne peut mystifier la réalité. La dynamique de la paix est elle-même, en dépit du fait qu'elle soit parrainée par la France, sujette à caution. Les véritables parties concernées ne se sont pas toutes exprimées. Les médiations provenant du Sénégal, de l'Arabie Saoudite, de l'Egypte, de la Tunisie et de la Côte-d'Ivoire se sont toutes heurtées à une fin de non recevoir de l'Algérie de Boumediène. Elles ont été en revanche favorablement accueillies par le Marco, et Sa Majesté Hassan II n'a jamais perdu l'espoir qu'un jour ou l'autre le dialogue eût pu se renouer sur la base du « droit et de la justice ». Il y a seulement quelques semaines, recevant un journaliste de la radio française, le souverain le réaffirmait solennellement.* »

● A GENEVE, le représentant du Polisario en Europe, M. Abdel Fettau, a déclaré que le cadre approprié de toute solution passait par les organisations internationales.

● A MADRID, le ministre des affaires étrangères espagnol, M. Oreja, s'est entretenu du problème du Sahara (ex-espagnol) avec les ambassadeurs à Khartoum, Rabat, Alger et Nouakchott. Un porte-parole a déclaré que son gouvernement appuierait « *toute initiative* » favorisant une solution.

Au marché de Tel-Aviv

UNE EXPLOSION FAIT PLUSIEURS VICTIMES

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — Une violente explosion a été entendue, ce jeudi 3 août, quelques minutes avant midi (10 h G.M.T.) au « Shouk Hacarmel », grand marché couvert de Tel-Aviv.

Il y aurait plusieurs victimes. On ne possède encore aucun détail précis, mais les ambulances se sont précipitées vers le lieu de l'explosion, que la police a cerné.

Les suites de l'affaire Letelier

LES REPRÉSENTANTS AMÉRICAINS RENONCENT A INTERDIRE DES LIVRAISONS D'ARMES AU CHILI

Après un premier vote de sens contraire, la Chambre des représentants de Washington a finalement renoncé, le mercredi 2 août, à interdire les livraisons d'armes américaines au Chili afin d'inciter ce pays à livrer aux Etats-Unis les trois officiers chiliens inculpés par un grand jury de Washington, de complicité dans l'assassinat d'Orlando Letelier, ancien ministre de Salvador Allende. Le premier vote avait été combattu par le président de la Commission des relations internationales, M. Clement Zablocki (Démocrate, Wisconsin).

Ce dernier avait estimé que la décision de la Chambre intervenait à un moment « *inopportun* » et risquait de ne pas produire l'effet escompté, dans la mesure où le gouvernement chilien semblait prêt à coopérer avec les Etats-Unis et avait mis aux arrêts les trois inculpés.

En vertu des accords en vigueur entre les deux pays, les Etats-Unis ont deux mois pour demander l'extradition des trois hommes, le général Juan Manuel Contreras, ancien chef de la police politique de Santiago, et deux de ses anciens subordonnés, le colonel Pedro Espinosa Bravo et le capitaine Armando Fernandez.

● *A Santiago*, le président chilien, le général Pinochet, a accusé les Etats-Unis de « *s'occuper de ce qui ne les regarde pas* ». — (*A.F.P.*)

● *Entretien franco-birman.* — M. Myiw Maung, ministre birman des affaires étrangères, de passage à Paris, a été reçu le mercredi 2 août par son collègue français, M. de Guiringaud.

APRÈS UNE « TABLE RONDE » DÉCEVANTE

L'espoir d'un sauvetage du groupe Terrin s'amenuise

De notre correspondant régional

Marseille. — Aucune solution ne s'est dégagée de la « table ronde » organisée, mercredi 2 août, à la préfecture des Bouches-du-Rhône entre toutes les parties (syndicats, direction, élus locaux et régionaux, responsables économiques, syndics, représentants de l'administration) concernées par l'avenir du groupe de réparation navale marseillais Terrin.

Après dix-huit mois de crise et en dépit d'importantes réductions d'effectifs, résultant de diverses mesures de restructuration, celui-ci est menacé d'une asphyxie financière à très court terme. Cette « table ronde » qui devait permettre de définir éventuellement les mesures appropriées de sauvegarde des activités a, au contraire, débouché sur un affrontement entre le préfet de région, M. Lucien Vochel et la C.G.T. M. Vochel s'est déclaré disposé à lancer un appel aux armateurs pour qu'ils accordent leur confiance au chantier marseillais, mais à la condition que les syndicats s'abstiennent de créer des troubles sociaux dans le port. La C.G.T. a exigé, de son côté, des garanties sur le maintien de l'emploi et des avantages acquis. Les cadres C.G.C. de l'entreprise se sont dits prêts, quant à eux, à consentir « *les efforts nécessaires* ».

Le seul espoir d'une survie du groupe Terrin paraît désormais résider dans les conclusions de l'étude dont a été chargé, par les pouvoirs publics, le président-directeur général des ateliers et des chantiers du Havre (A.C.H.), M. Fournier. Celui-ci s'est engagé à fournir une réponse aux pouvoirs publics à la date du 15 août.

Le préfet de région a, certes, confirmé que des primes de conversion, « *dont*, a-t-il dit, *les caractéristiques sont encore assez mal définies, mais dont le montant sera, en tout état de cause, supérieur à celui des primes de développement régional* », seront accordées aux entreprises créant des emplois dans la région. Mais cette mesure n'apporte rien qui puisse contribuer à une solution des problèmes de Terrin.

Sur le plan financier, les syndics du règlement judiciaire ont indiqué que la trésorerie du groupe paraissait « à peu près assurée » jusqu'au 15 septembre, date jusqu'à laquelle le tribunal de commerce de Marseille a récemment accepté de prolonger l'autorisation d'exploitation. Mais ce « délai de grâce », pourtant libéral, accordé par la juridiction consulaire a eu surtout pour effet d'accroître la méfiance des armateurs et l'inquiétude des salariés du groupe.

GUY PORTE.

INTOXICATION ALIMENTAIRE AU LYCÉE CLIMATIQUE ET SPORTIF DE FONT-ROMEU

Près de cent soixante sportifs français et étrangers, préparant pour la plupart les championnats d'Europe d'athlétisme (29 août au 4 septembre) au lycée climatique et sportif de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), ont souffert de troubles digestifs dans la nuit du 1er au 2 août. Cette intoxication alimentaire pourrait avoir été le résultat de l'absorption d'une viande de mauvaise qualité.

Après avoir été énergiquement soignés, tous les athlètes ont pu reprendre l'entraînement le 3 août. La direction du lycée a toutefois décidé de remplacer le chef de cuisine et plusieurs de ses aides.

A Toulouse

CINQ DÉTENUS S'ÉVADENT DE LA PRISON SAINT-MICHEL

(*De notre correspondant régional.*)

Toulouse. — Cinq détenus préventifs de la maison d'arrêt Saint-Michel, à Toulouse, se sont évadés, dans la nuit du 2 au 3 juillet, par un tunnel de 50 centimètres de diamètre creusé à partir d'une des cellules et aboutissant au trottoir de la rue Saint-Denis, en passant sous le mur d'enceinte de la prison. L'évasion a été constatée, ce jeudi matin à 7 heures, par une ronde de surveillance. Quatre des détenus, dont l'identité n'a pas encore été révélée, étaient emprisonnés dans une cellule ; l'autre était seul dans un autre local. L'évasion, qui a dû être longuement préparée, s'est faite à partir de la cellule commune dont une dalle avait été descellée. Aune trace de terre n'a été découverte. — L. P.

TENSION A LA FRONTIÈRE ENTRE L'INDONÉSIE ET LA PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

L'ampleur de la répression menée par l'armée indonésienne contre l'insurrection papoue qui se poursuit en Irian-Jaya — partie indonésienne de la Nouvelle-Guinée — inquiète les gouvernements de Canberra et de Port-Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée).

En effet, des soldats indonésiens ont à plusieurs reprises violé la frontière de ce dernier pays et occupé des villages ; d'autres ont été bombardés par l'aviation. Le chef du gouvernement de Port-Moresby, M. Michael Somare, a déclaré récemment qu'il protesterait auprès de Djakarta si les forces indonésiennes franchissaient à nouveau la frontière à la poursuite de nationalistes papous. D'autre part, l'ambassadeur australien à Djakarta a fait part aux Indonésiens de l' « *inquiétude* » de son gouvernement à propos de la dégradation de la situation.

Cette tension intervient quelques semaines après que le gouvernement de Port-Moresby, pour améliorer ses rapports avec Djakarta, eut pris des positions hostiles aux nationalistes papous de l'Irian-Jaya et menacé ceux qui s'étaient réfugiés sur son territoire de les renvoyer en Indonésie s'ils se livraient à des « *activités illégales* ».

Enfin, le « *gouvernement révolutionnaire provisoire de Papouasie-Nouvelle-Guinée occidentale* » (1), qui est à la tête de l'insurrection papoue, a été remanié le mois dernier. Toutefois, dans ce « cabinet » de six membres : M. Jacob Prai demeure « président », M. Ben Tanggahma conserve les « affaires étrangères », et le « général » Seth Rumkorem reste chargé de la « défense ».

(1) Cet organisme a un bureau à Dakar.

LE DOLLAR EST REMONTÉ, JEUDI A TOKYO

Le F.M.I. a vendu de l'or à 203 dollars l'once

Le dollar, qui depuis une huitaine de jours ne cessait de se déprécier vis-à-vis du yen, est remonté, jeudi 3 août, sur le marché de Tokyo où, en clôture, un cours de 188,85 yens a été inscrit, marquant ainsi une progression de 2,8 % en l'espace de vingt-quatre heures.

Ce redressement, dont l'ampleur a un peu surpris les milieux financiers, est attribué aux rumeurs insistantes selon lesquelles le gouvernement japonais aurait l'intention de supprimer les intérêts versés sur les comptes libellés en yens que les étrangers non résidents possèdent à Tokyo. Certains spécialistes estiment également que la chute du dollar vis-à-vis du yen avait été trop brutale, portant ainsi les spéculateurs à sous-évaluer la véritable valeur de la devise américaine.

Du yen au Deutschemark

Cela étant, les cambistes font remarquer que depuis vingt-quatre heures la spéculation paraît s'être déplacée du yen vers le deutschemark, dont elle pourrait maintenant jouer la hausse. On dit par ailleurs que la Banque des règlements internationaux se serait portée acquéreur d'importantes quantités de deutschemarks. Quoi qu'il en soit, le cours du dollar à Francfort s'est maintenu aux alentours de 2,0450 DM comme la veille. Sur les autres places financières, on ne notait pas non plus de changements notables. A Paris, le dollar cotait 4,38 F.

L'or, de son côté, s'est traité sans grand changement non plus entre 202 et 203 dollars l'once.

Mardi, le F.M.I. a procédé à la vente de 540 000 onces de métal jaune, qui ont été placées au prix moyen record de 203,28 dollars l'once contre 184,14 dollars lors de la précédente vente mensuelle du 5 juillet dernier.

● *La Chambre des représentants des Etats-Unis s'est prononcée mercredi 2 août pour un arrêt total* de l'aide économique américaine à la Syrie à compter du 1er octobre, en raison de l'attitude de la force de paix arabe au Liban à l'égard des chrétiens de ce pays. Elle a adopté, par deux cent quatre-vingts voix contre cent trois, un amendement à une loi de finance prévoyant 90 millions de dollars d'aide à la Syrie. L'amendement doit être renvoyé devant une commission mixte de sénateurs et de représentants après le vote sur l'ensemble du texte.

L'auteur de l'amendement, le représentant El Erwinski (républicain, Illinois), a affirmé que « la Syrie a mené une attaque massive et sans discrimination contre une population sans défense (en l'occurrence la population chrétienne), provoquant ainsi la mort de centaines de civils et laissant des milliers de blessés et de sans-abri ». — (*A.F.P.*)

En Thaïlande

FUSILLÉS POUR TRAFIC DE DROGUE

Deux ressortissants chinois, Meesiam Sae-heng et Sung Hong-hnah, accusés d'avoir dirigé un laboratoire clandestin de traitement de l'héroïne, vont être prochainement exécutés à la mitrailleuse, sur ordre exprès du premier ministre et ministre de l'intérieur thaïlandais M. Kriangsak Chomanan, a annoncé mercredi 2 août la radio nationale de ce pays. Le chef du gouvernement thaïlandais a ainsi recours pour la deuxième fois à l'article 27 de la Constitution provisoire qui l'autorise à prononcer des condamnations à mort ou des peines de prison sans procès pour certains crimes. — (*A.P.*)

● *M. Hubert Cabirol*, préposé à la distribution du courrier dans les communes de Riberac et de Saint-Martin-de-Ribérac (Dordogne), a été inculpé, le mercredi 2 août, à Périgueux, de détournements.

Il encaissait lui-même les montants de certains mandats qui lui étaient confiés. M. Cabirol avait restitué, avant même son inculpation, une somme de 10 000 F à l'administration des P.T.T.

UN GANG EN CULOTTES COURTES

A Rive-de-Gier (Loire) deux enfants âgés de neuf et onze ans ont dérobé, pendant la dernière semaine de juillet, environ 3 000 F en volant des sacs et des porte-monnaie dans des voitures en stationnement et des locaux industriels. Leur « butin » a été utilisé pour l'achat de bonbons et de gâteaux.

● *Meurtre dans une armurerie d'Arras.* — Mercredi, en fin d'après-midi, dans une armurerie tenue par M. Alain Ouvrard, rue Méaulens, à Arras, un jeune homme s'est présenté, un 22 long rifle à la main. Il voulait obtenir une autre arme. Mme Ouvrard, qui se trouvait là, refusa. Son mari intervint alors, après s'être armé d'un fusil de chasse. Un coup de feu partit. Le jeune homme, touché au cou, s'effondra et mourut presque aussitôt. Il s'agit de Jean-Marie Quelquejeu, âgé de dix-neuf ans, qui demeure à Douai, sans profession. M. Ouvrard a été entendu par la police mais a été relâché sur instruction du parquet. Une enquête est ouverte. — (*Corresp.*)